

**Les braconniers de la politique**  
Les ressorts de la conversion à Chasse Pêche Nature  
et Traditions

Christophe Traïni



# Sommaire :

I. ARCHÉOLOGIE D'UNE RÉVOLTE DIFFÉRÉE .....	6
LA GLOIRE DE MON PERE .....	7
UN PASSE DE CITOYENS ORDINAIRES .....	12
SOUS L' AILE BIENVEILLANTE DE LA REPUBLIQUE .....	16
II. LES EVOLUTIONS DEROUTANTES D'UN MONDE SANS CESSER PLUS HOSTILE .....	22
LES REGARDS BLESSANTS D' AUTRUI .....	22
LE CHASSEUR PRIS A SON PROPRE PIEGE .....	29
LE DECLIN D'UNE CHASSE GARDEE : LES ASSOCIATIONS ECOLOGISTES ET L'EUROPE.....	34
III. REMEDIER AUX IMPERFECTIONS DU PRESENT .....	39
LE RENVERSEMENT DES STIGMATES .....	40
ENONCER DES PREFERENCES COLLECTIVES IMPARTIALES .....	46
PRESERVER UNE REGULATION ETATIQUE EN VOIE D'EXTINCTION ?.....	52
IV. LES BRACONNIERS DE LA POLITIQUE .....	57
LA PREEMINENCE D'UNE NOUVELLE SOLIDARITE MILITANTE .....	57
LA REPUDIATION DES REPRESENTANTS D'ANTAN .....	63
LA REDEFINITION DES VOCATIONS RESPECTIVES DES GOUVERNANTS ET DES GOUVERNES .....	69
REFERENCE DES ELEMENTS DU CORPUS .....	75
ENTRETIENS .....	75
DOCUMENTS.....	75
REPERES CHRONOLOGIQUES.....	78

751 804 suffrages, soit 4,13% des voix, tel est le score obtenu aux élections européennes du 18 juin 1989 par une liste Chasse, Pêche, Tradition (C.P.T) dont personne, six mois auparavant, n'avait jamais entendu parler. Forts de ce succès, les partisans de la liste se réunirent en assemblée constitutive le 30 septembre à Bombannes afin de fonder un « *mouvement national* » Chasse Pêche Nature et Traditions (C.P.N.T.). Bien que ces derniers se défendirent de vouloir fonder un parti politique, ils organisèrent à partir de cette date, une « *structure démocratique et représentative* » (b7) composée de délégués départementaux, d'un comité national, d'un comité exécutif et d'un bureau national<sup>1</sup>. Cette organisation se présentera aux élections régionales du 22 mars 1992 où elle obtiendra 29 sièges de conseillers régionaux. Deux ans plus tard, la liste CPNT s'engagera de nouveau dans la campagne pour les élections européennes du 12 juin 1994 et recueillera 770 477 suffrages soit 3,98% des voix. Ce léger recul par rapport aux européennes de 1989 fut vite effacé lors des élections régionales du 15 mars 1998 à l'issue desquelles « *C.P.N.T.-Le Mouvement des Régions* » améliorera son score et obtiendra 31 sièges de conseillers régionaux. Ce succès fut largement entériné par les élections européennes du 13 juin 1999 qui permirent à six candidats C.P.N.T d'accéder — avec 6,77% des suffrages — au Parlement européen. Au niveau local, la performance de la liste des chasseurs s'avérera parfois bien plus surprenante encore : dans les Landes cette dernière obtiendra 16,18 % des suffrages ; dans la Somme, elle arrivera en tête dans 631 communes sur 783, avec des scores de 70% dans des communes comme Le Crotoy ou 35% à Abbeville, ville de 25000 habitants.

Vouloir, non pas juger, mais expliquer et comprendre les fondements d'une telle progression ne va pas sans difficulté. Les chasseurs constituent, pour des raisons qui seront évoquées plus loin, un groupe social stigmatisé par une « opinion publique » de plus en plus souvent hostile à leurs pratiques. Dans de telles conditions, rien n'est moins évident que de s'astreindre à cette empathie à laquelle la méthodologie forgée par Max Weber nous invite. D'autant moins évident que toute neutralité axiologique aura vite fait d'être assimilée à une forme de complicité coupable. Pour la plupart des commentateurs, en effet, le réquisitoire devrait primer sur toute tentative de compréhension des fondements sociologiques de ce mouvement alarmant. Pour certains, il suffirait de percevoir dans ce populisme anti-européen, faussement rural et véritablement machiste, l'un des énièmes avatars d'un « poujadisme » récurrent<sup>2</sup>. Pour d'autres, il conviendrait de débusquer derrière d'apparentes nouveautés des manoeuvres machiavéliques témoignant de la présence persistante des seules formes d'engagement politique qu'ils peuvent concevoir. Les journalistes de *L'Humanité*, par exemple, ne manqueront jamais l'occasion de fustiger des « *listes de captation à droite* » soupçonnées de vouloir détourner les chasseurs du P.C.F. De son côté, et à la suite de bien d'autres, le député socialiste François Patriat — auteur d'un très médiatique rapport sur la chasse — dénoncera en C.P.N.T « *une redoutable machine électorale qui transforme des voix de gauche en électeurs de droite* » (b30).

Dans un tel contexte, il peut paraître naïf et imprudent d'en appeler à une analyse sociologique délibérément neutre en ce qui concerne les luttes de classement et d'interprétation dont la liste CPNT est désormais l'enjeu. C'est pourtant ce à quoi nous nous essayerons ici. L'étude des ressorts de la mobilisation des chasseurs, en effet, ne gagne

<sup>1</sup> Pour des raisons de commodité, nous avons repris le système d'annotation adopté dans le cadre de notre thèse. Nous renverrons ainsi en annexe les références des éléments du corpus cités dans le texte. Les majuscules (B1, B2, etc) indiquent les entretiens réalisés auprès des militants du C.P.N.T. ; les minuscules (b3, b7, etc.) les autres documents significatifs.

<sup>2</sup> Sur la manière dont le terme « poujadiste » relève « *d'une entreprise de stigmatisation visant à décourager ce que tous ceux qui l'emploient, (...) conçoivent comme une intrusion illicite dans l'espace public national* », voir Annie COLLOVALD, « Histoire d'un mot de passe : le poujadisme. Contribution à une analyse des « ismes » », *Genèses*, n° 3, mars 1991, p. 99.

strictement rien lorsqu'elle se contente de verser dans la condamnation condescendante ou l'apologie complaisante. Que l'on récuse tout *a priori*, toute velléité moralisatrice, et la « *révolte des terroirs* » apparaîtra sous les traits d'un remarquable poste d'observation des évolutions qui affectent aujourd'hui les fondements de la démocratie participative : crise des partis politiques traditionnels ; impact déterminant des médias ; juridicisation des conflits ; mondialisation des enjeux ; interdépendance croissante des systèmes de prise des décisions ; ou encore développement d'un « droit à la différence ».

Une enquête menée directement auprès des militants C.P.N.T est apparue comme le meilleur moyen de se défaire de ces préjugés à partir desquels — comme bon nombre de nos concitoyens — nous percevions initialement les chasseurs. La plupart des données qui seront évoquées ici ont été ainsi recueillies par le biais d'entretiens menés auprès des militants qui, à l'occasions des élections régionales de 1992, constituèrent et présentèrent une liste C.P.N.T dans le département des Bouches-du-Rhône<sup>3</sup>. L'une de nos premières préoccupations consistera à rendre compte des relations problématiques que les adeptes du mouvement entretiennent depuis plusieurs décennies avec leur environnement social. Par là même, la sociologie compréhensive pour laquelle nous plaiderons nous incitera à mettre en exergue les motivations et les significations que les *aficionados* de la « ruralité » attribuent à leurs propres conduites. Un tel parti pris équivaudra à refuser de rabattre la question des rétributions du militantisme sur de simples métaphores économiques érigeant la poursuite de *l'intérêt* en facteur explicatif omniscient. En d'autres termes, l'approche proposée ici voudrait suggérer — à l'encontre des analyses néo-utilitaristes — la nécessité théorique de rapporter les activismes militants aux processus de *conversion*.

Lorsque que nous utiliserons ce terme de conversion, il faudra entendre par là, et à la suite d'Alessandro Pizzorno, l'évolution « *à travers laquelle une identité personnelle se transforme (se réforme, se rénove), à travers laquelle les valeurs qui inspiraient l'action de cette personne s'altèrent, et modifient les critères à partir desquels elle jugeait ce qu'il est bien ou non de faire* »<sup>4</sup>.

Dans l'immédiat signalons, si besoin est, que se demander en quoi les activistes du C.P.N.T — compte tenu de leur histoire sociale — ont des *raisons* d'agir comme ils le font, n'équivaut nullement à vouloir démontrer qu'ils ne pourraient « avoir tort ». D'ailleurs, il ne pourra être question de remplacer les habituelles interprétations ironiques ou méprisantes de la fronde impétueuse des chasseurs par un panégyrique célébrant la révolte d'un peuple marginalisé. Nous nous garderons, en d'autres termes, de succomber au charme de ces descriptions évoquant une périphérie marginalisée et en butte à l'incompréhension d'un centre dominateur. Nous verrons, en effet, que ce tableau des damnés — « *d'Hommes et femmes de la Terre et de l'Eau* » (b3) — transmuant leur disgrâce en une insurrection légitime constitue l'un des mythes mobilisateurs les plus prisés par les idéologues du mouvement. Nous verrons surtout en quoi cette image romantique de la marginalité des chasseurs résiste bien peu à l'analyse. Nous devons rappeler, en effet, à quel point les structures de gestion de la chasse française — auxquelles participèrent bon nombre de militants C.P.N.T. — se caractérisèrent longtemps par leur caractère

<sup>3</sup> Ce travail fut effectué dans le cadre de notre thèse pour le Doctorat en Science Politique, *L'engagement apolitique. Une étude comparative de cas français et italiens*, élaborée sous la direction d'Yves SCHEMEIL et soutenue publiquement le 11 mars 1998 à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence.

<sup>4</sup> Alessandro PIZZORNO, *Le radici della politica assoluta e altri saggi*, Feltrinelli, Milan, 1993, p. 13. (t.d.a). Sur les limites des théories néo-utilitaristes en matière d'explication des comportements politiques, voir le texte très stimulant du même auteur « Sur la rationalité du choix démocratique », dans Pierre BIRNBAUM et Jean LECA, dir., *Sur l'individualisme*, P.F.N.S.P., 1986.

para-étatique. Nous indiquerons, en outre, à quel titre les adhérents C.P.N.T. constituèrent autrefois les auxiliaires d'une participation politique des plus orthodoxes. Dans la mesure où ils firent souvent preuve d'un réel attachement aux partis politiques traditionnels, leur contribution à la constitution d'une solidarité militante centrée sur la chasse apparaîtra comme un travail de rectification progressive, et souvent problématique, des significations attribuées autrefois aux institutions politiques ordinaires : le vote, les débats politiques, les affinités en fonction de critères partisans, la déférence à l'égard des professionnels de la politique... C'est en cela, d'ailleurs, que l'étude de la conversion au CPNT constitue une occasion inespérée de pouvoir observer de près les fondements microsociologiques qui semblent commander aujourd'hui les transformations du lien politique dans les démocraties représentatives. Nous tenterons de montrer que l'aventure électorale des chasseurs — loin de se limiter à une simple « recombinaison des forces politiques » en présence — trahit de notables modifications dans *les manières d'envisager les vocations respectives des gouvernants et des gouvernés*. Autrement dit, il ne s'agira pas seulement d'examiner avec la plus grande attention pourquoi et comment les dispositions qui relevaient autrefois d'une participation politique des plus ordinaires ont pu être restructurées, refondues, réorganisées, afin de donner lieu à un nouveau type de solidarité militante. Il conviendra, plus fondamentalement encore, de relever à quel titre l'intrusion des chasseurs dans l'espace public contribue à la diffusion de *nouveau mode d'interpellation des professionnels de la décision politique*. A l'encontre de tout propos abstrait sur une présumée « crise de la politique », nous pourrions observer ainsi la manière dont certains individus, souvent à leur insu, et parfois malgré eux, contribuent aux altérations récentes de l'échange politique.

## I. Archéologie d'une révolte différée

Qu'un mouvement tel Chasse Pêche Nature et Traditions ait pu émerger en France n'a rien de surprenant au vu de certaines données propres à ce pays. La France est indéniablement, qu'on le veuille ou non, si ce n'est le pays de la chasse, du moins le pays des chasseurs. Avec ses 1.625.000 licenciés, la chasse française se place très largement en tête d'une communauté européenne où les effectifs allemands et britanniques, par exemple, ne représentent respectivement que 306.000 et 650.000 adeptes<sup>5</sup>. En outre, il est frappant de constater que le droit français reconnaît 67 espèces d'animaux chassables — dont 54 espèces d'oiseaux — là où le droit belge n'en identifie que 17. De même, si dans la plupart des pays européens la saison de la chasse est limitée à la période de septembre à janvier, elle parvient dans dix-sept départements français à s'étaler sur sept mois et demi. Notons que cette présence massive de la chasse dissimule toutefois de nombreuses différences, des situations contrastées, et parfois même des conflits complexes et changeants qu'aucune analyse ne pourrait prétendre épuiser. Bon nombre d'enquêtes ethnologiques et sociologiques ont souligné à quel point l'interprétation des significations attenantes à la chasse était d'autant plus difficile qu'à la diversité des pratiques s'ajoutait « *la multiplicité des points de vue ou postes d'observation possibles* »<sup>6</sup>.

Par conséquent, nous tâcherons de ne pas nous laisser abuser par ces mythes mobilisateurs à travers lesquels les chasseurs, et plus spécialement les militants CPNT, s'efforcent d'oublier tout ce qui peut séparer la chasse populaire et la chasse aristocrato-bourgeoise, la chasse des urbains et celle des ruraux, la chasse du Nord et celle du Sud, la pratique d'un « *art de vivre* » et l'exercice d'un « *loisir sportif* », la revendication de la sauvegarde d'une « *tradition ancestrale* » et la promotion d'une « *gestion cynégétique* ». Pour autant, nous n'examinerons pas en détail cette diversité qui apparaîtrait capitale pour rendre compte avec précision des transformations et contradictions qui affectent depuis quelques temps déjà les pratiques cynégétiques. Lorsque nous évoquerons sommairement ces évolutions, il s'agira seulement d'analyser les ressorts de l'adhésion à un projet collectif en voie de constitution ; et ce afin d'explicitier, dans un deuxième temps, les dynamiques qui conduisirent certains chasseurs à modifier leurs attitudes à l'égard des instances spécialisées de la politique.

Nous adopterons donc ici une perspective évolutive afin d'examiner à quel titre la militance CPNT relève d'une tentative d'*adaptation* à un environnement complexe et mouvant fait de la juxtaposition d'ordres locaux plus ou moins congruents. Nous nous appliquerons à mettre en exergue comment l'activisme des porte-parole de « la ruralité » dépend des dispositions que ces derniers doivent, non seulement à leur passé, mais aussi aux projets d'avenir qu'ils élaborent pour répondre aux défis du présent. Il importera, par conséquent, d'observer les expériences relationnelles successives qui pesèrent sur l'histoire sociale des individus placés au cœur de notre enquête. De ce fait, s'il s'agira bien d'explicitier l'émergence de ce que l'on pourrait être tenté d'appeler un « mouvement social », l'étude des dynamiques de la conversion nous incitera plutôt à mettre l'accent sur l'évolution des conduites mises en œuvre par les hommes et les femmes censés incarner un tel « mouvement ».

<sup>5</sup> Chiffres tirés de Jean-Michel PINET, *Les chasseurs de France*, édité par l'Union Nationale des Fédérations départementales des Chasseurs en 1993.

<sup>6</sup> Christian BROMBERGER et Gérard LENCLUD, « La chasse et la cueillette aujourd'hui. Un champ de recherche anthropologique ? », *Études rurales*, n°87-88, 1982, p.10. Voir également, Valentin PELOSSE, « Les modes d'interprétation des pratiques cynégétiques modernes en France », *L'Homme*, n°108, 1988, XXVIII (4).

Dans cette optique, nous nous proposerons d'examiner les principales évolutions qui semblent avoir caractérisé la *personnalisation* des militants rencontrés. Par ce terme, emprunté à la psychologie du développement, il faudra entendre l'ensemble des processus qui portent les individus à se choisir, dans le temps, et sur la base d'une comparaison à autrui, un certain nombre de fins justifiées en raison. Plus précisément, l'analyse consistera à étudier pourquoi et comment peut s'altérer la manière dont les sujets,

- s'affirment et se valorisent,
- s'ancrent dans des groupes restreints,
- se confrontent à un environnement social élargi,
- et enfin s'orientent idéologiquement dans le monde.

### La gloire de mon père

\* On naît chasseur, je le crains. On ne le devient pas. Je crois que c'est là le fondement de la tradition de la chasse en France. Aujourd'hui, ma vieille expérience me permet de dire que lorsque l'on amène un ami pour la première fois à la chasse, s'il ne devient pas immédiatement passionné, il ne le sera jamais. On vient au monde avec cet instinct, qui fait appel à des racines. Il faut avoir ça dans le sang, le ressentir. La chasse est une passion qui ne supporte pas l'indifférence. On n'est pas chasseur à moitié, c'est inscrit au plus profond de nous.

C'est par cette confession solennelle qu'André Goustat, longtemps président du C.P.N.T, eut à cœur d'entamer le « manifeste des chasseurs »<sup>7</sup>. Un propos de ce type constitue sans aucun doute l'un des éléments les plus récurrents des discours à travers lesquels les disciples de la chasse rendent compte de leur attachement aux pratiques cynégétiques. Il convient, par conséquent, de tenter de reconstituer les processus qui présidèrent à l'apparition de ce sentiment d'un lien profondément intime, irrésistible et irrévocable. L'analyse des récits de vie révèle à ce propos à quel point il est indispensable de ne pas négliger certaines caractéristiques de la socialisation enfantine et adolescente des individus interrogés.

Le premier élément à prendre en compte est l'importance de la présence d'un modèle incarné par un proche, et le plus souvent d'ailleurs, par le père du futur chasseur. Une telle donnée n'a rien de surprenant puisque 60% des chasseurs français déclarent avoir été initiés à la chasse par leur père, 21% par un frère, 8% par un oncle<sup>8</sup>.

\* Moi j'ai toujours connu... j'avais 10 ans, j'étais au poste avec mon grand père. Après, quand j'ai eu le permis il me menait au poste, après quand il était un peu plus âgé c'est moi qui le menais... je veux dire... depuis que j'ai 10 ans j'ai chassé. Mon grand père paternel a chassé jusqu'à la fin de ses jours tant qu'il était valide, mon grand père maternel lui s'est arrêté, un peu avant, quand on a interdit en 72 la chasse aux petits oiseaux... C'est une lignée de chasseurs des deux côtés. (B11)

---

<sup>7</sup> André GOUSTAT, *La parole aux terroirs. Le manifeste des chasseurs*, Éditions du Rocher, 1994, p. 14.

<sup>8</sup> Jean-Michel PINET, *Les chasseurs de France, op. cit.* En outre, la très forte corrélation entre l'âge et la durée de la pratique atteste que la chasse, à l'encontre d'une activité à laquelle on peut accéder tardivement, suppose généralement une initiation précoce.

\* Comme je vous disais tout à l'heure mon père est mort en 47, ma mère avait des difficultés à nous nourrir et les grandes vacances j'allais les passer chez mon oncle. On l'appelait mon oncle mais c'était mon parrain, il était garde en Camargue, ils n'avaient pas d'enfants. Ma mère me disait : "*si tu travailles bien, tu iras pendant les vacances chez ton oncle*". Alors moi je travaillais bien et j'attendais les vacances. En Camargue j'ai vécu le plus beau temps de ma vie !! (...) Donc tout ça m'a donné le plaisir de connaître... parce que mon père n'était pas chasseur... à travers de mon oncle que, lui, c'était un gros passionné... je vais dire un fils de Tartarin parce que lui il était de Tarascon (*rire*)... il m'a appris comment chasser, aussi un peu comment braconner. Il m'a donné cette passion, et cette passion je l'ai toujours gardée et je l'ai transmise à mes enfants. (B17)

\* Mon père et mon grand père allaient travailler à la mine à 15 km pour retourner le soir. Le souci qu'ils avaient c'était de nourrir une famille nombreuse... et pour ça, comme les fonds souvent manquaient, ils n'avaient d'autres ressources que de tirer des profits de la colline, de la campagne et de tout. Quand on dit colline, c'était forcément le gibier. C'est des gens qui ont toujours plus ou moins braconné... qui était toujours... je ne vais pas dire en marge de la loi, mais disons le braconnage, pour eux, c'était quelque chose de particulier. Et puis disons, ils avaient cette chasse dans la peau ! Qu'ils ont toujours ! Moi je vais vous dire une anecdote... mon père qui habite à côté, maintenant il a 74 ans... quand il se met sur la terrasse devant moi, s'il y a un petit oiseau qui passe... tant qu'il ne l'a pas attrapé au piège, il n'est pas content. C'est devenu chez lui... c'est devenu viscéral ça, c'est devenu viscéral ! (B18)

\* Le permis de chasse... le premier j'avais 17 ans, j'en ai maintenant 51, ça fait 34 ans. (...) Mon père est resté 33 ans président de la fédération des chasseurs des Bouches-du-Rhône... donc heu... moi... Il a été tué dans un accident de la route en juillet 85 et la semaine avant il avait été élu pour tous les départements du sud de la France... la fédération méditerranéenne dans son entier. Ce qui fait que la chasse j'ai toujours vécu dedans. (B14)

Des indices de ce type nous permettent d'inférer l'importance passée d'un processus d'identification renvoyant autant à une relation concrète qu'à un duel imaginaire opposant l'adolescent-chasseur à un *alter ego* admiré en raison de ses prouesses cynégétiques. Une telle interprétation, bien évidemment, doit énormément aux impressions suscitées par l'écoute empathique des militants interviewés. Certes, il est pratiquement impossible de retranscrire l'émotion avec laquelle un chasseur de 65 ans peut narrer l'expérience de son premier coup de fusil devant un père fier d'assister à ce rituel qui marque l'entrée de son fils dans le monde des hommes. Pourtant, la perception de cette émotion demeure indispensable pour qui voudrait *comprendre* — au sens webérien du terme — les fondements d'un engagement qui se manifestera quelques décennies plus tard. S'il ne peut être question de rendre compte d'une action sociale sans déterminer dans quelle mesure elle s'oriente significativement à un tiers, alors il est indispensable de mesurer l'impact des premières relations à travers lesquelles les individus amorcent des modalités valorisantes de définition de soi qui pèseront durablement dans leur existence.

\* Traditionalistes provençaux ! Cela me dérange un peu de mettre une étiquette sur mon père, mais je peux pas le voir autrement. Mon père s'est arrêté de chasser en Camargue en 1914. En 1960 j'ai chassé en Camargue, et ce jour là je m'étais encore fait remarquer. "*Mon dieu ! Mais comment vous chassez !!! Je m'excuse mais j'ai oublié votre nom...*". "*Magnan !*", "*Magnan, Magnan ? Il y en avait un de Magnan qui chassait et qui faisait des choses EXTRAORDINAIRES ! On l'appelait Le grand Vanel...*". Alors je lui ai dit : "*c'est mon père !*" L'autre qui arrivait c'était une très haute personnalité, son nom m'échappe mais c'est un nom

connu comme le loup blanc, c'est lui qui a organisé les jeux Olympiques au Japon : *"le fils du grand Vanel ?!?"* Il me dit : *"Et bien cela ne m'étonne pas !!!"* Mon père était un chasseur traditionaliste à fond, à fond ! (B12)

De tels propos trahissent à quel point l'histoire la plus précoce des militants C.P.N.T a pu être marquée par un puissant processus d'identification. Ce dernier se caractérise par ce que les psychologues du développement appellent une *introjection compétitive* ; c'est à dire une forte inclination à vouloir reproduire et dépasser les qualités admirées des modèles de référence. *« Le processus d'identification, en effet, suppose déjà le sentiment d'une contradiction interne, d'une insuffisance dont l'individu souffre parce qu'elle le met en état d'infériorité par rapport à d'autres individus. Pour la surmonter, à la fois l'enfant s'attache à un modèle, entre en compétition avec lui, et se construit une personnalité imaginaire. (...) L'identification affective en se développant suscite la fiction des situations de dépassement : l'enfant se fait semblable à celui qu'il désire devenir, mais aussi il s'imagine autonome, maître des aptitudes et savoirs qu'il ne possède pas, il se sépare de celui qu'il imite »*<sup>9</sup>. On ne s'étonnera pas, par conséquent, qu'un fort désir de se singulariser puisse se manifester à travers de constantes tentatives d'appropriation et de surpassement des prouesses cynégétiques paternelles. On imaginera alors sans mal l'émotion qui pourra transparaître lorsqu'il sera question, par exemple, d'évoquer la capture exceptionnelle de 66 grives le jour même de ses 33 ans : *« mon père à quatre pattes comptait les grives : "c'est pas possible, c'est pas possible ! Tu te rends compte de ce que tu as fait ?!"* » (B12). L'assimilation des conduites du modèle permit au chasseur, dès son plus jeune âge, d'accéder à une estime de soi, d'expérimenter une manière de se valoriser à ses propres yeux comme au regard d'autrui. L'acte de chasse, en d'autres termes, semble indéniablement avoir été vécu comme l'un des plus sûrs moyens de ressentir ce qu'Erikson appelait *"le sentiment optimal de l'identité (...)"* le sentiment de *"savoir où l'on va"* et *"l'assurance intérieure d'une reconnaissance anticipée de la part de ceux qui comptent"*<sup>10</sup>. Nous tâcherons de ne pas oublier un tel fait lorsque nous remarquerons comment la rhétorique des militants CPNT ne cesse d'en appeler à la sauvegarde d'une *« identité »* et de *« racines »*. Pour l'heure, nous nous contenterons de souligner à quel titre ce qui pourrait n'être perçu que comme de simples tartarinades, doit être rapporté à une expérience relationnelle dont les effets pèseront durablement sur les conduites des individus. La socialisation enfantine des chasseurs, en effet, semble avoir irrévocablement doté ces derniers d'une forte propension à se définir en se référant à leur pratique de la chasse.

\* Disons que j'ai été élevé avec ces histoires de la chasse... le dimanche on ne parle que de chasse, dans les repas on ne parle que de chasse, c'est toujours la chasse, la chasse, la chasse, la chasse ! Voilà au niveau personnalité qui je suis ! (B18)

\* Moi qui pense avoir le record de capture, je pense détenir ce record, (...) je passe pour être LE zorro de la profession [*la chasse aux grives*] (...) Je suis UN FOU DE LA NATURE ! Je suis un fou, je me tuerais pour la nature !!! Cette année je perds le souffle de ne pas avoir vu arriver les rouges-gorges et les rouges-queue, ils devraient être là ! J'ai peur qu'il leur soit arrivé un malheur chimique de tous les diables.(...) Moi la nature que l'on m'en parle pas, c'est mon métier, je suis un chercheur et c'est par la nature que j'ai trouvé pas mal de choses au plan nutrition, épidémiologie, zootechnie... un tas de choses, tout, tout, en regardant les animaux. JE SUIS FABRIQUÉ COMME ÇA ! (...) C'est la passion du contact avec les animaux !! (...) JE SUIS

<sup>9</sup> Philippe MALRIEU, « La notion d'interstructuration du sujet et des institutions. Remarques de psychologie génétique », *Homo*, Annales publiées par l'université de Toulouse-Le Mirail, XVI tome XII-2, 1977.

<sup>10</sup> Erik H. ERIKSON, *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, op. cit., p. 163.

UNE BÊTE !! Et c'est parce que je suis une bête que je suis féroce vis à vis de ceux qui tirent profit de la misère animale pour se faire un nom. (B12)

\* J'ai commencé à aimer la chasse parce que j'avais des voisins, j'habitais dans un HLM... Bon, quand on avait 10 ou 11 ans on s'intéressait mais sans plus, j'avais aussi quelques copains qui chassaient... Et en prenant de l'âge, au collège, en cinquième notamment, je me suis fait ami avec copain de table là, qui habitait dans un mas. On était tellement copain que le week-end je partais en vélo et j'allais passer le week-end là, c'est à 5 km. Et le virus m'est venu de là et depuis il ne m'a plus quitté. (...) Il y a beaucoup de collègues qui sont chasseurs de père en fils. Moi c'est le destin qui a fait que... C'est en allant au mas que j'ai appris à chasser des grives etc., on n'avait pas l'âge mais on se cachait. Et puis à l'âge de 16 ans j'avais l'âge de passer le permis mais mon père a dit : "*c'est trop jeune, tu le prendras l'année prochaine*". Alors j'ai encore patienté un an. C'était dur, mais j'ai patienté un an ! Et puis mon père m'a amené prendre le permis, il m'a payé mon premier fusil ! Je me souviens !! Enfin bref ! Et c'était... c'était fabuleux ! On avait la mobylette Parce qu'ici c'est loin... Vous savez qu'Arles c'est la plus grande commune de France ? [*récit d'une épopée d'un groupe adolescents qui pour chasser n'hésitaient pas à braver les taureaux*] (...) C'était quelque chose de phénoménal... Quand on partait à la chasse, on partait vraiment parce que... même en temps de pluie ou de vent... c'est la passion ! c'est la passion ! c'est le bonheur !! On avait pas peur du froid, on avait peur de rien, c'était peut être un peu de l'inconscience mais ça nous plaisait... c'est notre vie ! Voilà ! (B16)

\* Nous, nous chassons souvent dans le haut-Var, il y a souvent mon père, mon frère, énormément d'amis qui viennent passer après le dimanche ensemble. Généralement on chasse le matin et à midi on mange ensemble. (...) On apprécie autant ce qu'il y a après que... la partie de chasse, bien entendu, c'est important, mais je veux dire...on en parle, on mange autour d'une bonne table, avec des amis, etc, et cela compte aussi ! Cela compte aussi ! (B11)

Ces données indiquent également en quoi l'attachement à la chasse des militants CPNT ne peut être dissocié de l'appartenance à des formes de sociabilité reposant sur des relations de face-à-face fréquentes et immédiates. Il nous est apparu pertinent de désigner ces dernières par le terme de *cercle de reconnaissance* car il devrait être évident que le fait de se reconnaître mutuellement dans l'entre-nous constitue toujours une source de gratification d'où émerge le sentiment d'une dette affective. Ce qui se joue, en définitive, à travers la fréquentation régulière de la sociabilité cynégétique, c'est la possibilité qu'autrui puisse venir ratifier l'image de soi à laquelle chacun aspire. Autrement dit, loin de pouvoir être conçue comme un acte purement individuel, la pratique de la chasse doit être appréhendée avant tout comme *un mode d'accès à l'échange de l'estime réciproque*. Cette analyse est d'ailleurs corroborée par des enquêtes ethnologiques selon lesquelles les *équipes* de chasseurs constituent « *la forme socialement valorisée de la pratique [d'une] chasse populaire [qui] est avant tout culte du groupe et des valeurs viriles* »<sup>11</sup>. Les cercles de reconnaissance constitués autour de la chasse permettent ainsi aux individus de participer à l'édification d'un univers de sens partagé. Ils les incitent surtout à endosser des styles de vie qui les dotent, non seulement d'identités valorisantes, mais aussi de représentations bien déterminées du rapport à l'animal sauvage, de l'acte sanglant et de la mort. Que ces représentations partagées soient remises en cause, et c'est l'expérience gratifiante de l'échange de l'estime mutuelle à l'intérieur du groupe qui s'en trouvera fortement perturbée.

<sup>11</sup> Michel BOZON et Jean-Claude CHAMBOREDON, « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie française*, 1980, X/1, p. 77.

Ces analyses s'avéreront bien utiles lorsqu'il s'agira d'élucider les ressorts de la conversion au CPNT. Dans l'immédiat, contentons-nous de noter qu'initialement l'attachement à la chasse ne laissait nullement présager l'émergence ultérieure de ces tensions qui susciteront bientôt l'engagement des individus sous la bannière du CPNT. L'estime de soi engendrée par la pratique de la chasse, en définitive, fut longtemps dotée d'une portée *subalterne*, c'est à dire s'inscrivant exclusivement à l'intérieur d'un monde vécu et partagé relativement restreint, disons même confidentiel au sens étymologique du terme.

Ce statut subalterne et confidentiel longtemps accordé à un espace d'investissement de soi, qui sera ultérieurement placé au-dessus de tout, n'a rien pour surprendre si l'on examine d'autres caractéristiques de l'histoire sociale des militants CPNT. Ces derniers, en effet, ne sont pas uniquement et exclusivement des chasseurs — ni même contrairement à ce qu'ils affirment — des « ruraux ». Leurs trajectoires et les conditions évolutives de leur existence les ont soumis à des influences multiples et contrastées. Nous avons été frappés de constater que tous les militants interrogés vivaient dans des environnements urbains, ou plus exactement, dans des environnements qu'ils connurent bien avant leur urbanisation. Là encore, l'observateur doit mobiliser son imagination afin de comprendre comment purent être vécues les modifications qui transformèrent des cabanons perdus dans la colline en villas implantées en plein coeur de quartiers périurbains. Bien entendu, ce sont des histoires singulières que nous livrèrent les individus, des récits personnels suggérant la manière dont furent perçues les transformations rapides et radicales de communes comme La Bouilladisse, Miramas, Arles, Saint Martin de Crau, etc. Toutefois, nous nous permettons d'en déduire que les militants CPNT rencontrés sont irrévocablement porteurs de dispositions aussi bien rurales qu'urbaines car — contrairement à ce que pourrait laisser penser cette image romantique de l'indigène qui résiste à la civilisation qui l'encerclé — ils semblent bien avoir parfaitement assimilé les attitudes appropriées à un mode de vie fort moderne et urbain. Citer et multiplier les indices qui nous permettent d'avancer une telle affirmation serait d'autant plus inutile que ces derniers ne concernent, en définitive, qu'un département que l'on pourrait juger peu représentatif. Il est donc sans doute plus utile de rapporter ce que nous avons perçu à travers les militants CPNT rencontrés à une donnée quantitative des plus significatives. L'étude de la répartition géographique et de la croissance des effectifs des chasseurs a démontré que l'attachement à la chasse serait « *comme l'envers de l'urbanisation et de la "dépeysannisation"* »<sup>12</sup>. En effet, non seulement la répartition géographique des chasseurs se distingue très nettement de celle de la population rurale, mais de plus la période de forte décroissance de cette dernière — 1962-1968 — s'est caractérisée par l'augmentation la plus nette du nombre de chasseurs. Un tel fait méritait d'être souligné car nous verrons comment la conviction militante CPNT portera les chasseurs à se présenter comme de fervents défenseurs des valeurs de la « *ruralité* ».

Dans l'immédiat, nous voudrions souligner à quel point ce phénomène permet de mieux comprendre en quoi la pratique de la chasse — cet investissement de soi dans un espace subalterne — se fonde bel et bien sur une profonde ambivalence. Nous entendons dire par là que l'implication des individus dans les cercles de reconnaissance cynégétiques doit être appréhendée comme l'élément d'un processus de personnalisation complexe tenu de concilier aussi bien l'attachement que l'arrachement à un monde vécu en voie de décomposition. Cette formulation rejoint, en définitive, l'analyse de Jean-Claude Chamboredon selon lequel « *il semble que les fonctions expressives de la chasse populaire (fournir un terrain d'affirmation aux valeurs viriles) s'accusent, comme si la bureaucratisation de l'existence (expérience des ruraux en voie d'urbanisation) poussait à constituer des zones refuges où s'expriment des valeurs menacées*

<sup>12</sup> Jean-Claude CHAMBOREDON, « La diffusion de la chasse et la transformation des usages sociaux de l'espace rural », *Études rurales*, n°87-88, 1982, p. 236.

*mais rémanentes. Les transformations de la sphère professionnalisée de l'existence s'accompagnent du maintien, dans le loisir, d'éléments de modes de vie anciens qui reçoivent une nouvelle signification »<sup>13</sup>.*

Dans de telles conditions, on ne s'étonnera pas de constater que l'engagement présent des militants CPNT puisse donner lieu à un travail idéologique visant à étendre la portée de ces valeurs rémanentes bien au delà du seul domaine subalterne du « loisir ». Dans la mesure où une telle opération — comme nous le verrons — implique une modification non négligeable des dispositions proprement politiques que les chasseurs doivent à leur passé, d'autres caractéristiques relevées auprès des militants du « mouvement des régions » méritent d'être préalablement soulignées.

## Un passé de citoyens ordinaires

Il va sans dire que la personnalisation passée des militants du C.P.N.T ne s'est jamais résumée à la seule communalisation gratifiante éprouvée au sein des cercles de chasseurs<sup>14</sup>. Il fut un temps où d'autres interactions sociales contribuèrent à influencer bien plus encore la manière dont ces derniers pouvaient se penser en relation avec le monde qui les entoure.

\* Maintenant c'est vrai qu'il n'y a pas que la chasse dans la vie, au niveau des autres élections chacun chez nous a ses propres... on n'est pas né en 89 avec le mouvement... on a chacun notre passé politique propre, notre démarche politique et on l'applique en toute liberté ! (B11)

\* Nous sommes des militants passionnés non par la vie politique mais par notre quotidien qui détermine la vie future dans nos régions. Cela ne signifie pas qu'à CPNT nous n'ayons pas chacun nos conceptions philosophiques. Au contraire... Il y a chez nous, d'anciens proches du RPR, de l'UDF, du parti socialiste, et même du parti communiste. (b1)

Il est fondamental de bien saisir les implications pratiques passées que peuvent trahir des affirmations de ce type. Dans cette optique, l'analyse des récits de vie permet de conclure qu'autrefois les individus interrogés s'investirent également dans des cercles de reconnaissance répondant à une logique bien différente de celle qu'ils pouvaient expérimenter à l'intérieur des sociabilités cynégétiques. Compte tenu des contextes propres à leur socialisation, les futurs membres du CPNT furent appelés à nouer des relations sociales les incitant à s'approprier, à manipuler, bien d'autres valeurs identifiantes. L'adaptation à un mode de vie urbain et moderne impliqua l'apprentissage de modalités de positionnement de soi mobilisant des critères moins confidentiels que ceux forgés dans les sociabilités cynégétiques. Nous faisons allusion ici aux « Nous » valorisants en nombre relativement restreint qui s'édifient en référence aux affrontements constitutifs des scènes politiques nationales.

\* Je m'aperçois que la politique est de plus en plus sale dans la mesure où... j'en ai jamais fait de la politique... bon heu... comme tous les jeunes [*de sa génération*]...

---

<sup>13</sup> *op. cit.* p. 246.

<sup>14</sup> À la suite de Max Weber, la *communalisation* doit être entendue ici comme la constitution de relations liant ceux qui éprouvent le sentiment de partager des qualités communes, d'appartenir à un même ensemble.

mon père faisait de la politique parce que à cette époque là ils y avaient des gens qui étaient de droite ou de gauche... (...) Bon... écoutez je vais vous dire une chose : quand vous êtes natif d'un monde d'ouvriers je vois pas heu... la chose d'être de droite ! Moi j'aurais plutôt tendance d'être de gauche, quand je dis de gauche... Pourquoi ? Et bien mon père était ouvrier heu... j'ai su ce que c'est que travailler. (B17)

\**Ça vous est déjà arrivé d'appartenir à un parti politique ? (...) J'ai été oui... ça n'a pas duré longtemps hein ! Il y a 20 ans, il y a 20 ans ! Je peux vous demander dans quel parti ? Oui... c'était le parti communiste. Je suis resté 3 mois ! Je suis resté 3 mois parce que j'ai compris que c'était un parti qui avait des oeillères. (...) mon père était un ouvrier immigré d'Italie bon... vous savez qu'en Italie ils ont beaucoup connu la misère... bon c'était surtout de gauche, c'était communiste, il faut pas se faire d'illusion. C'est pour ça qu'au départ j'étais un petit peu élevé avec des idées comme ça. (...). Donc l'adhésion au PC dont vous m'avez parlé c'était une tradition familiale ? Oui c'était parce que voilà... mon père etc, frères heu bon... c'était un petit peu heu... voilà quoi ! (B16)*

\* J'ai toujours gravité avec des communistes ne serait-ce que dans le milieu colonie de vacance. J'ai fait des colonies de vacance, j'ai été moniteur. J'ai commencé j'étais colon à la Bouilladisse qui était une municipalité communiste, ensuite j'ai été moniteur et enfin directeur. J'ai subi toute la hiérarchie des colonies de vacance avec tout ce que cela comporte comme expérience politique. C'était une colonie menée par le maire de l'époque, Gauthier, qui était communiste. J'étais proche d'eux, j'ai fait ma jeunesse avec eux. (...) J'ai toujours été centré à gauche mais j'ai jamais été encarté politiquement. J'ai toujours été intéressé... disons que l'on est obligé de suivre les affaires de près... parce que moi je travaille en usine... vous savez aussi bien que moi, en usine, il y a un mouvement... on est obligé d'avoir un syndicat, d'avoir quelque chose... disons que l'on suit indirectement toutes les affaires nationales et internationales. (B18)

La récurrence de ces propos nous porte à considérer que les conduites sociales des militants de la chasse participèrent longtemps à la mise en oeuvre d'une forme bien particulière de personnalisation que nous désignerons par le terme de *politisation*. La politisation inciterait les individus à ériger la scène proprement politique en un espace prioritaire d'identification, à considérer les activités spécifiquement politiques comme une voie privilégiée pour élaborer des projets collectifs garants d'une image valorisante de soi. La politisation se manifeste, en effet, par des modalités bien particulières de s'affirmer et de se valoriser en endossant les rôles propres aux institutions spécifiquement politiques : l'élu, le candidat, le militant, le sympathisant... Elle tend à valoriser des formes déterminées d'échange de l'estime réciproque au sein de sociabilités quotidiennes nouées dans l'usine, la cellule ou la permanence du parti, le club de pensée, etc... Parallèlement, elle porte les individus à s'orienter idéologiquement et à se situer dans le monde grâce à des opinions politiques partagées (« *moi, j'aurais plutôt tendance d'être de gauche* »). Cette prééminence que la politisation accorde à la scène politique implique une forte valorisation des procédures d'accès au champ politique et notamment de la participation électorale. En l'espèce, l'unanime attachement que les militants CPNT manifestent à l'égard du vote constitue un remarquable indice d'une telle inclination. Il mérite d'autant plus d'être souligné que de nombreux commentateurs ont décrit l'irruption des chasseurs sur la scène électorale comme la corruption d'une procédure électorale livrée à l'incurie incivique de citoyens irresponsables. La condamnation virulente de l'abstentionnisme démontre pourtant, qu'à l'encontre de toute désinvolture en matière de vote, le militantisme CPNT manifeste des dispositions héritées d'une politisation passée des plus orthodoxes.

\* *Est-ce que vous votez régulièrement ?* / Ah oui ! Toujours !! Pour moi c'est essentiel et c'est quelque chose de... de voter. D'ailleurs j'encourage les gens à voter. Il faut voter ! Il faut voter, je le dis toujours autour de moi ; à mon fils, à ma belle fille, à tout le monde : "*il faut voter !*" / *L'abstentionnisme pour vous est...* / Ah non ! C'est MORTEL ! C'est MORTEL ÇA ! C'est mortel pour tout le monde, c'est mortel au niveau des résultats, c'est mortel au niveau des sondages, c'est mortel à tous les niveaux. Moi j'irais même plus loin, je mettrais comme... je crois que c'est en Belgique... le vote obligatoire ! (B18)

\* Ah oui ! Je considère que le vote c'est un devoir ! Et moi je dirais qu'il faudrait faire comme en Angleterre, en Angleterre ils votent pendant les heures de travail. Et je dirais même plus que ça, je dirais qu'en France si on veut pas le faire, on devrait pénaliser les gens qui ne votent pas ! Parce que nos parents sont morts pour avoir la démocratie, pour avoir le droit de vote ! Et quand vous avez des gens qui vous disent : "*mmhouaihhh !*" Et bien comme je vous dis... vous êtes pas d'accord pour l'un ou pour l'autre: "*VO-TEZ BLANC !*" mais AL-LEZ VOTER ! Parce que votre vote compte ! C'est pour ça, à l'heure d'aujourd'hui, on s'aperçoit que les gens en ont marre et des extrêmes arrivent à monter. (B17)

\* Je vote à toutes les...tout le temps ! J'ai toujours voté pour quelqu'un ou pour quelque chose, la seule fois ou j'ai pas voté c'est parce que je n'étais pas en France, j'étais en voyage mais... j'ai toujours voté !!! (B16))

\* Oui ! Voter m'est toujours paru important (*rire*). J'ai toujours pensé que s'était le seul moyen qu'on avait d'influer sur ce qui paraît être la fatalité politique. C'est la seule arme du citoyen. (B11)

\* Je vote régulièrement et je vote beaucoup plus pour l'homme que pour le parti. Même si c'est un parti auquel je pense pas appartenir, si le bonhomme me plaît je vote pour ce type. / *Vous vous êtes jamais abstenu ?* / Non non jamais ! jamais ! jamais ! / *Pour vous donc le vote est une institution importante ?* / Exactement, je pense. Il y en a qui votent pas, qui disent "*houa po po ça change pas !*" Et oui, mais alors tu peux plus rien dire, tu es obligé de la boucler. Si tout le monde fait comme toi alors là c'est sûr ça avance plus en plein. Je pense que... c'est pas que l'on se donne bonne conscience... mais c'est quand même une conscience aussi d'aller voter. (B13)

\* On n'a pas le droit de s'abstenir, sinon on est pas des démocrates ! N'oubliez pas que les provençaux n'ont pas de leçons de démocratie à recevoir... de personne. (B12)

\* *Vous votez régulièrement ?* / Ben oui je vais voter... [*air interloqué et offensé par la question*] / *Je vous pose cette question parce que par ailleurs je travaille sur des jeunes. Ils n'ont pas forcément la même attitude à l'égard du vote...* / Qu'est ce qu'ils disent les jeunes? / *Que le vote ne les intéresse pas...* Non, mais ! Si les jeunes ne se rendent pas compte que s'ils ne votent pas ils vont aller à une dictature ! Parce que ce sont les minorités qui vont imposer leur loi ! Aux prochaines présidentielles, selon le taux d'abstention et le nombre de candidats, on risque de faire passer quelqu'un qui est minoritaire dans le pays, vous savez à qui je fais allusion... Après il faudra pas pleurer ! Ne pas aller voter c'est... les gens se sont battus pour avoir le droit de vote... les femmes il n'y a pas si longtemps qu'elles votent... alors heu... bien sûr les jeunes on leur a tout apporté, donc ils ne se rendent pas compte ! (B14)

Bien évidemment, les témoignages attestent également à quel point les manifestations de cette politisation passée furent aussi diverses que contrastées. Si tous les militants du C.P.N.T rencontrés connurent bel et bien des expériences politiques significatives à leurs yeux, il apparaît clairement qu'ils sont loin d'avoir partagé le même passé politique.

\* Et j'ai travaillé au Havre, à Grenoble, à Lacq, à Dunkerque, enfin j'ai travaillé un peu de partout ! Et disons qu'un jour je suis rentré dans le midi, j'ai eu des problèmes de santé qui m'ont fait revenir à ce métier. Mon docteur m'a dit... vous savez quand on est autodidacte ça veut dire qu'on est parti d'en bas et qu'on connaît tous les problèmes... moi j'ai connu les grèves de 68, des grèves aussi dures... quand vous êtes patron et que vous avez été ouvrier, vous connaissez tous les problèmes... alors moi j'essayais d'expliquer aux gars mais il y a un moment où on lâche et moi j'ai eu des problèmes cardiaques, il a fallu que j'arrête. (B17)

\* Je m'intéresse... je vais pas dire beaucoup, je m'intéresse à la politique, à tous les sujets, à tous les candidats. Je me forge des idées personnelles, en écoutant les uns les autres, en lisant pas mal de revues etc., heu... mais ça m'a toujours passionné, bien avant CPNT ! Ça m'a toujours passionné, les débats politiques ça m'a toujours passionné ! (B16)

\* J'avais été adjoint avec Raymond Saint-Martin [*numéro deux de la liste CPNT des Bouches-du-Rhône*], il était adjoint à la mairie en même temps que moi à la mairie d'Aix. J'étais l'adjoint spécial de la Z.U.P, j'étais le maire de la Z.U.P, j'avais une pharmacie à la Z.U.P pendant 15 ans. (...) Vous savez moi de toute façon je savais où j'allais. Mon père a été maire pendant 12 ans. Moi j'y suis allé pour me venger... c'est pas pareil. Quand X c'est présenté sur une liste socialiste, il était socialiste comme... j'avais dit : "*le jour où il se présente, moi pharmacien de Z.U.P, je me présente avec celui qui se présente contre lui*". (...) Toutes ces étiquettes à la con je ne les supporte plus. Parce que moi, j'ai vu certains socialistes dans mon quartier... ils n'en avaient que le nom, mais ni l'envergure, ni les capacités, ni rien du tout. (B14)

\* Moi je dis que je suis français avant tout, je considère que la chasse c'est une chose mais enfin il y a des valeurs politiques que malgré tout il faut défendre. (...) Il y a des choses politiques qu'il faut défendre... la nation c'est la nation, je considère qu'il y a des choses à défendre... mais je dis que la chasse heu... la patrie compte avant la chasse (*rire*) je veux dire... (...) Moi je peux vous dire, j'ai des enfants, je considère que les enfants à l'école il faut qu'ils travaillent, il faut qu'ils apprennent le droit civique, qu'ils fassent ceci, qu'ils fassent cela. (...) Ben disons... qui nous a marqué, je prends disons... un que j'ai vécu parce que je parle pas de Jaurès, il était très bien ce gars, c'est pour ça qu'on l'a tué... bon après il y a De Gaulle. De Gaulle peut être c'est la droite si l'on veut, mais avant tout c'était un gars qui était français, il a tout fait pour la France, il a donné la valeur à la France. (B17)

\* *Vous est-il arrivé d'appartenir à un parti politique, durant d'autres périodes de votre vie?* [*long silence...*] Heu... quand j'étais jeune, très jeune... oui... [*ton de l'aveu honteux, suivi d'une description interminable des conditions misérables durant la guerre*] (...) de voir tout ces saligauds qui sont partis faire la guerre en traînant les pieds alors que quelques bataillons d'élite se battaient contre les Allemands. Les autres ? Nooon ! Ceux de 1934 et 1936 ! Ils traînaient les pieds c'est eux qui ont fait envahir la France ! C'est pas d'eux que l'on aura des leçons à recevoir ! C'est le seul moment où j'ai fait de la politique. Je prêchais la bonne parole aux uns et aux autres. Les communistes étaient alliés avec les Allemands, c'est pour ça qu'ils ont traîné les pieds, c'est pour ça que la France a été envahie ! Et après ça on parle de crimes nazis, de crimes contre l'humanité, mais c'est eux qu'il faut descendre les premiers ! Là j'ai fait de la politique ! C'est le seul moment. (B12)

Une telle appétence passée pour la politisation, comme on pouvait s'en douter, peut être également relevée auprès des leaders nationaux du mouvement. André Goustat, l'auteur du « *manifeste des chasseurs* », est le maire de la commune de Mauzac et n'hésite pas à déclarer qu'il ne s'est jamais remis du départ du général De Gaulle (b14). Dans un article daté du 13 février 1997, un correspondant régional du journal *Le Monde* écrit que « *même s'il s'en défend, André Goustat est toujours considéré en Dordogne comme un membre à part entière du R.P.R et un 'ami de toujours', bien qu'il soit 'un peu en retard de cotisation depuis un ou deux ans'* ». D'autres leaders du mouvement tel Pierre Fuzies, conseiller régional C.P.N.T en Midi-Pyrénées, ou Jacques Lapeyre directeur de la campagne pour les européennes de 1999, avouent sans détour avoir milité au sein du parti socialiste. Le passé de deux des principaux fondateurs de l'Union Nationale des Chasses Traditionnelles Françaises (U.N.D.C.T.F) — « *l'ancêtre de CPNT* » — mérite d'être également évoqué. Jean Saint-Josse, président du mouvement depuis juin 1998, est l'ancien assistant parlementaire du député gaulliste Jean Gougy. Georges Riboulet, qui après avoir été l'un des précurseurs de la fronde des chasseurs adopta un soutien critique à CPNT, est non seulement un ancien syndicaliste CGT, mais aussi un membre assidu du PCF.

L'ensemble de ces données laisse ainsi transparaître d'anciennes formes de politisation, plus ou moins intenses mais surtout souvent *divergentes et conflictuelles*. Il fut frappant de noter que la moitié des militants des Bouches-du-Rhône interrogés déclarait être issue d'une famille de gauche, tandis que l'autre moitié avouait un héritage familial de droite. Certes, la démarche délibérément qualitative et comparative pour laquelle nous avons opté nous a contraint à travailler à partir d'un échantillon restreint se limitant tout au plus à une dizaine d'individus<sup>15</sup>. Toutefois, un sondage I.F.O.P réalisé à la sortie des urnes du 22 mars 1992 révèle qu'invités à dire de « *quel parti politique ils se sentent le plus proche* », 28% des électeurs CPNT choisissent un parti de gauche (dont 22% le PS), 25% un parti de droite (11% pour le RPR, et 12% pour l'UDF.) tandis que 22% désignent... les écologistes (13% pour Génération Écologie)<sup>16</sup>.

Cette dimension transpartisane du mouvement CPNT méritait d'être plus particulièrement soulignée car elle nous permettra de mieux examiner les processus grâce auxquels des individus — qui se seraient autrefois affrontés au nom de leurs opinions politiques — peuvent aujourd'hui se rassembler autour d'une nouvelle solidarité militante. Une transformation aussi profonde des procédures de regroupement, et par là même de la portée des valeurs constitutives des sociabilités cynégétiques, ne pourra en aucun cas être dissociée des modifications affectant ce processus de personnalisation à travers lequel les individus se choisissent, dans le temps, et sur la base d'une comparaison à autrui, des fins personnelles à poursuivre.

## Sous l'aile bienveillante de la République

Pour comprendre bon nombre des tensions et contradictions qui sous-tendent l'émergence du mouvement C.P.N.T, il est indispensable d'examiner les relations que nouèrent durant plusieurs décennies, d'une part les représentants de l'appareil étatique français,

<sup>15</sup> Notre enquête auprès des militants C.P.N.T fut, en effet, subordonnée à une démarche résolument comparative visant à confronter les caractéristiques de trois terrains d'investigation fort différents. Les deux autres terrains donnèrent lieu à l'étude des processus qui pouvaient porter des jeunes Français et Italien à édifier une conviction militante centrée sur cette musique rap et reggae si souvent valorisée par leur génération.

<sup>16</sup> Chiffres cités par Colette YSMAL, dans « La diversité des forces "anti-système" », *Le vote éclaté. Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Département d'études politiques du Figaro et des PFNSP, 1992. Profitons de l'occasion pour faire remarquer que, comme bien d'autres indices, ces chiffres infirment l'assimilation fréquente de C.P.N.T à un mouvement apparenté à l'extrême droite.

et d'autre part les représentants du monde de la chasse<sup>17</sup>. Comme on pourra le constater, la nature d'une telle distinction ne peut être qu'analytique puisqu'il n'est pas rare, en fait, que les uns se confondent avec les autres.

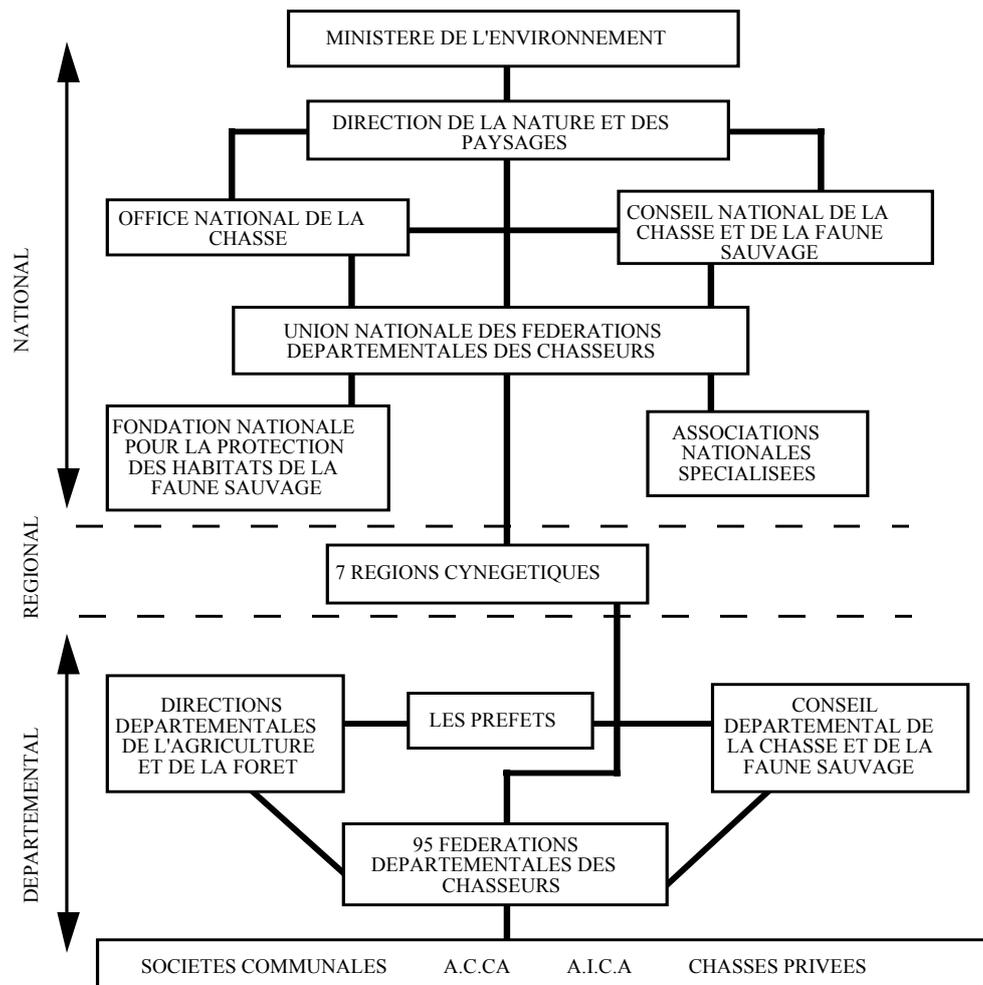
La manière dont fut géré durant plusieurs décennies le secteur de la chasse constitue sans aucun doute l'une des manifestations les plus remarquables d'un modèle typiquement français de relations entre l'administration et la société. À ce propos, Pierre Muller et Guy Saez ont employé l'expression de « *corporatisme sectoriel* » afin de désigner cette tendance à la constitution de « *procédures de représentation de type monopoliste, dans lesquelles chaque intérêt social est représenté, de façon quasi obligatoire, par une organisation et une seule qui revendique donc l'exclusivité de l'accès aux ressources politiques* »<sup>18</sup>. Un tel système se caractérise par une très forte segmentation favorisant des micro-corporatismes dont le principe constitutif se fonde sur l'établissement de relations privilégiées avec l'appareil de l'État. Dans de telles conditions, de multiples groupes, associations ou ordres professionnels, sont encouragés à tenter d'obtenir l'exclusivité du dialogue avec les acteurs politico-administratifs ayant en charge la gestion de leur secteur. L'influence de ce mode particulier de structuration des groupes d'intérêts confirme en permanence la centralité d'un appareil d'État déployant des filières verticales et segmentées jusqu'au niveau départemental. Bon nombre de travaux ont ainsi observé comment l'institutionnalisation de partenaires privilégiés contribuait — par effet de retour — à entériner et renforcer l'influence des Autorités publiques. Nous nous appliquerons à montrer ici à quel point le pouvoir politico-administratif français a longtemps modelé l'organisation de structures associatives de la chasse qui, de leur côté, fondèrent leur légitimité et leur influence sur des prérogatives et des privilèges que leur concédait l'État.

Bien entendu, il ne peut être question ici que d'un point de vue sommaire dont le seul objectif sera de nous aider à mieux apprécier les ressorts de la conversion au projet militant du CPNT. Soulignons, en outre, que nous présenterons de manière idéal-typique un système dont « l'âge d'or » a correspondu approximativement aux « Trente Glorieuses » et qui depuis les années soixante-dix s'est trouvé très largement perturbé. Pour aller à l'essentiel, il peut être utile de se reporter à l'organigramme de l'organisation nationale de la chasse présenté sur une plaquette publiée par l'Union Nationale des Fédérations Départementales des Chasseurs (UNFDC).

---

<sup>17</sup> Soulignons ici l'importance de notre dette vis-à-vis du travail de Dominique DARBON, *La crise de la chasse en France. La fin d'un monde*, L'Harmattan, 1997.

<sup>18</sup> Pierre MULLER et Guy SAEZ, « Néo-corporatisme et crise de la représentation », dans François D'ARCY, *La représentation*, Economica, 1985, p. 133.



Un document de ce type témoigne remarquablement du caractère parapublic des structures associatives de la chasse française. L'ambiguïté des relations que ces dernières entretiennent avec les structures administratives est très explicitement illustrée par la manière dont l'organigramme de l'UNFDC associe inextricablement ses structures propres à celles de l'État. Nous pourrions, à ce propos, paraphraser Yves Mény et souligner que cette ambiguïté résulte du fait que l'État, d'un côté, « *les rejette au nom de son impérium théorique, de l'autre, noue avec [les structures associatives de la chasse] des relations si étroites qu'il est parfois malaisé de distinguer la frontière entre intérêts, organismes ou institutions publics et privés* »<sup>19</sup>.

Notons que cette promiscuité de genres — en principe distincts — se manifeste d'emblée dans le statut juridique hybride, modifié six fois depuis 1975, que l'État a toujours accordé aux Fédérations Départementales des Chasseurs (FDC). Ces dernières ne peuvent être considérées à proprement parler comme des associations de loi 1901 puisque tous les chasseurs en sont *obligatoirement* adhérents. Cette caractéristique est d'ailleurs souvent dénoncée par les opposants à la chasse comme « *un monopole anachronique dans une démocratie républicaine* » (b17) : le programme du parti écologiste « Les Verts » consacré à la chasse, par exemple, fait valoir que « *les associations de chasseurs n'ont pas encore rejoint l'ensemble des groupements associatifs régis par les principes démocratiques de pluralisme et de liberté d'adhésion* » (b23). En outre, bien qu'elles ne puissent être considérées comme des établissements publics, les FDC sont dotées de statuts les obligeant à assurer « *les missions*

<sup>19</sup> Yves MÉNY, « Formation et transformations des *policy communities*. L'exemple français », dans *Pour Georges Lavau. Idéologies partis politiques et groupes sociaux*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1991, p. 392.

*d'intérêt général (...) que leur a confiées la loi* ». La jurisprudence, par là même, en est arrivée à leur concéder un caractère hybride « *d'établissement privé chargé de mission de service public* » les situant à mi-chemin entre le droit privé et le droit administratif<sup>20</sup>. Ainsi, les gardes-chasses, après recrutement comme personnels de la fonction publique, furent longtemps placés sous l'autorité de présidents de FDC qui pourtant exercent bénévolement leurs fonctions. Cette contiguïté avec l'État se manifeste également au plus haut niveau puisque les représentants des chasseurs siègent dans les organes consultatifs et le conseil d'administration de l'Établissement public — l'Office national de la chasse — sur lesquels s'appuie l'action de la direction de la nature et des paysages du Ministère de l'Environnement. Le Conseil National de la Chasse et de la Faune sauvage, par exemple, réunit régulièrement outre des hauts fonctionnaires issus de divers ministères, sept représentants élus par les Régions cynégétiques, ainsi que des membres d'associations spécialisées désignés par le Ministre sur proposition de... l'UNFDC<sup>21</sup>. Plus frappant encore est le statut de l'Office National de la Chasse, cet établissement public à caractère administratif à propos duquel on a pu écrire qu'il était placé « *sous tutelle du Ministère de l'Environnement [et] administré à parité par des personnalités des milieux cynégétiques et des représentants de l'État* »<sup>22</sup>. L'ensemble de ces données attestent à quel point la gestion de la chasse s'appuya longtemps sur des concessions de prérogatives de puissance publique accordant aux structures associatives des chasseurs un quasi-monopole en matière de gestion de la faune sauvage.

Plutôt que de chasseurs, il serait sans doute plus approprié de parler ici de « responsables » ou « *d'élus cynégétiques* » (B16). Ce sont, en effet, ces derniers qui durant plusieurs décennies tinrent lieu d'interlocuteurs patentés de l'État. Il convient de signaler, à ce propos, que le système d'élection des conseils d'administrations des Fédérations départementales conduisit le plus souvent à favoriser des notables locaux bénéficiant des ressources que leur conférait une notoriété au sein de plusieurs réseaux interdépendants. Cette élection, présentée dans les statuts des FDC sous le terme de « *suffrage universel cynégétique* », constitue, en fait, un système d'élection indirecte : les présidents des Sociétés de chasse (communales) disposent d'un nombre de timbre-vote-procurations proportionnel au nombre de détenteurs d'un permis de chasse affiliés à leur association ; ils se réunissent ensuite en assemblée générale afin d'élire le conseil d'administration de la Fédération départementale ; lequel à son tour élira un président nommé pour trois ans par le ministre de l'environnement près... avis du directeur de la direction départementale de l'agriculture. Dans de telles conditions, il n'est pas étonnant que la gestion de la chasse ait été si longtemps définie en étroite interdépendance avec « *le groupe des notables formé de cette couche de leaders qui, dans chaque département, constituent tant pour l'État que pour la population qu'ils représentent un relais indispensable non seulement au bon fonctionnement du système administratif mais encore à son maintien* »<sup>23</sup>.

Cette collusion entre le système politico-administratif et les leaders cynégétiques est encore accentuée par le fait qu'un bon nombre de notables ruraux cumulent des responsabilités acquises dans les instances de la chasse et dans les instances politiques. La popularité forgée dans une association communale de chasse, en effet, constitue dans de nombreuses communes une ressource politique des plus recherchées ; d'ailleurs il n'est pas rare

<sup>20</sup> Jacques GUILBAUD, *La chasse et le droit*, 14me édition par François COLAS-BELCOUR, Éditions Litec, 1994, pp. 48-53.

<sup>21</sup> Sur l'organisation administrative de la chasse on pourra consulter Philippe WAGUET et Annie CHARLEZ-COURSAULT, *La chasse en France*, P.U.F., Que sais-je ?, 1991.

<sup>22</sup> Gilles VANDERNOOT, *La chasse en région Provence-Alpes-Côte d'azur. Bilan et suggestions pour une gestion mieux équilibrée*, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle en aménagement du territoire et Urbanisme, Institut d'aménagement régional d'Aix-en-Provence, mars 1988, p. 54.

<sup>23</sup> Pierre GRÉMION, "Introduction à une étude du système politico-administratif local", *Sociologie du travail*, n°1, 1970.

que des maires soient aussi des présidents d'une société de chasse, voire d'une Fédération départementale. Inversement, la notoriété conférée par un mandat électif, ou une responsabilité dans un autre secteur associatif, fut longtemps un atout précieux pour pouvoir prétendre être reconnu par les chasseurs comme un dirigeant cynégétique des plus crédibles.

L'important, en ce qui nous concerne, est de signaler comment les militants CPNT participèrent autrefois à l'institutionnalisation de ce système d'interdépendance associant inextricablement filières administratives, politiques et cynégétiques. Il est d'ailleurs évident qu'ils n'auraient pu prétendre faire autrement puisque la chasse fut exclusivement organisée autour de ces réseaux notabiliaires multiples et complexes reliant le moindre des chasseurs aux diverses instances de décisions étatiques. Dans de telles conditions, l'observateur ne pourra prétendre distinguer clairement une « société civile » et un « État », à savoir d'une part des élus et des fonctionnaires, et d'autre part des « groupes » tels l'UNFDC, les FDC, CPNT, l'U.NCDTF... A vrai dire, il n'y a en fait que des individus concrets qui — pour s'adapter à leurs conditions d'existence — s'efforcent de s'accommoder de la diversité des opérateurs symboliques qu'ils manipulent quotidiennement. Autrement dit, la symbiose État/société cynégétique que nous venons d'examiner se joue et se noue à travers les processus de personnalisation d'individus tenus de concilier les dispositions qu'ils doivent à leurs appartenances multiples. Raymond Saint-Martin, le numéro deux de la liste CPNT des Bouches-du-Rhône, par exemple, est non seulement le président du syndicat des chasseurs Aixoix, mais aussi administrateur de la Fédération du département ainsi qu'ancien conseiller municipal de la ville. Plus frappant encore, André Goustat, élu conseiller régional CPNT en 1992, est président de la FDC de Dordogne, président du syndicat national des chasseurs français ; en tant que responsable de l'UNFDC, il siège au Conseil d'Administration de l'ONC ainsi qu'au Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Il est, en outre, maire de sa commune de Mauzac et fut directeur de la chambre de commerce et d'industrie de Bergerac jusqu'en 1995. Notons que de telles caractéristiques se retrouvent également dans les plus hautes instances de décision de la République française puisqu'un nombre non négligeable de députés ou de sénateurs sont présidents ou membres du conseil d'administration de la FDC de leur département d'origine. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'un des leitmotivs des associations écologistes consiste à dénoncer l'existence d'un « *lobby de chasseurs parlementaires* » (*sic*) qui fit preuve, à plusieurs reprises, d'une remarquable capacité de mobilisation. Il existe, en effet, au Sénat un groupe d'étude sur la chasse présidé par Roland du Luart représentant de la Sarthe. Ce dernier est doublé à l'Assemblée nationale par un groupe d'adeptes de la chasse dont le président est Henri Sicre, député socialiste des Pyrénées-Orientales. Le caractère transpartisan de ce groupe de parlementaires ne fait aucun doute puisqu'il rassemble 125 membres dont 59 socialistes et 3 communistes. Le type de relation que ce dernier peut entretenir avec les structures associatives de la chasse se devine aisément lorsque l'on sait que l'un de ses membres les plus actifs, le député socialiste Georges Colin, fut élu au conseil d'administration de l'UNFDC en juillet 1994 au titre de la région Nord-Est.

Tous ces éléments nous permettent de rappeler à quel point la chasse s'est longtemps imposée — à tous les niveaux de décision — comme l'une des plus fidèles auxiliaires des institutions étatiques françaises. De là découlent les nombreuses contradictions et ambiguïtés qui ont émaillé la révolte d'un peuple on ne peut moins marginalisé. Il est indispensable de rappeler, à ce propos, que la constitution d'une liste électorale CPNT fut souvent perçue dans le milieu de la chasse comme une forme de mutinerie au sein même de la très orthodoxe Union Nationale des Fédérations Départementales de Chasseurs : « *CPNT n'aurait sans doute jamais vu le jour sans (...) l'incapacité de nos structures associatives à anticiper et à agir* » (b2). En 1989, en effet, une consultation des Fédérations Départementales de Chasseurs fut conduite afin de déterminer l'opportunité d'organiser une liste électorale de chasseurs. Résultat : 48 FDC se prononcèrent négativement contre 41 positivement ; toutefois les 41 fédérations

minoritaires s'avèrent majoritaires en nombre de chasseurs. Fort de cet argument, 17 fédérations auxquelles se joignit l'Union Nationale de Défense des Chasses Traditionnelles Françaises décideront le 29 avril 1989 de créer la liste Chasse Pêche Tradition. Par là même, la remise en cause du suffrage indirect sur lequel reposait la régulation notabiliaire du secteur cynégétique contribua à récuser le caractère représentatif de cette structure para-étatique que constitue l'UNFDC. A partir de ce jour, les rapports entre ces deux formes de représentation de chasseurs s'avèreront d'autant plus ambiguës que les leaders du C.P.N.T ne cesseront jamais d'appartenir aux structures fédérales nationales de la chasse

\* Et bien disons, nous au départ comme tout chasseur, comme toute personne, on se fie à nos chefs, puisque le président de la fédération est élu par les chasseurs... indirectement puisque ce sont les présidents des sociétés de chasse qui l'élisent... nous on a toujours demandé que le vote soit démocratique, que tout le monde vote. Le problème est que petit à petit nos présidents de fédération par heu... je dirais pas par incompetence mais, disons, la place est bonne, l'intérêt personnel passe avant l'intérêt général. Et puis on a affaire aussi à des politiques parce que vous savez quand on est président de fédération heu... automatiquement vous discutez avec la D.D.A dans le département, donc sur le plan national vous pouvez rencontrer le ministre, le ministre vous dit : « *bon ne vous faites pas de mauvais sang l'Europe c'est une bonne chose* ». Bon... nous étant de la base au début on leur a fait confiance, mais petit à petit on s'en est écarté". (B17)

\* Disons, nous, nous étions placés entre le marteau et l'enclume. Nous en étant membres des fédérations et en militant au sein de ces fédérations... d'un côté, nous avons les fédérations qui nous disaient : « *allez-y doucement !* »... de l'autre, les militants qui nous disaient : « *il faut y aller vite !* » On savait jamais sur quel pied danser. (B18)

\**Mais pourquoi certains présidents des fédérations ont refusé de soutenir CPNT ? Il faut savoir... Deux choses... Tout d'abord chaque président a ses idées politiques bien arrêtées. Certains peuvent être mis en place, ou plus ou moins, sur d'autres postes, par un parti. C'est une idée personnelle que j'ai mais qui se rejoint souvent... Et deuxièmement, les présidents des fédérations sont nommés par le ministre. Donc cela leur met un petit peu les mains dans le dos et les poings liés. Maintenant il y a des présidents de fédérations qui sont CPNT : en Pyrénées Atlantique Monsieur Saint-Josse, Monsieur Seinlary en Gironde, etc. Ils ont fait campagne, ils font de très bons conseillers généraux CPNT (B16)*

Il était indispensable d'entamer l'analyse en indiquant en quoi la personnalisation des militants du C.P.N.T fut longtemps tributaire de leurs relations privilégiées avec les « *modes opératoire de l'Etat français* »<sup>24</sup>. Nous pourrions mieux apprécier ainsi la manière dont la conversion au combat de la ruralité invite les chasseurs français à remodeler les systèmes d'attitudes qu'ils doivent à cette longue connivence avec les instances de l'Etat français. Par là même, l'intrinsèque ambivalence des changements sociaux apparaîtra bien plus intelligible puisqu'il s'agira d'étudier la manière dont les exigences de la personnalisation incitent les individus à élaborer des formes syncrétiques où se combinent, souvent de façon inextricable, anciennes et nouvelles dispositions.

---

<sup>24</sup> Voir également, Pierre MULLER, « Entre le local et l'Europe. La crise du modèle français de politique publique », *RFSP*, 42/2, 1992, p. 275.

## II. Les évolutions déroutantes d'un monde sans cesse plus hostile

Il va sans dire qu'en l'absence d'évolutions sociales remettant en cause le confortable confinement de la chasse à l'intérieur de cercles de reconnaissance confidentiels, le mouvement des chasseurs n'aurait probablement jamais vu le jour. Il convient donc d'examiner, non seulement les caractéristiques de ces évolutions d'ordre (psycho)sociologique, mais plus encore pourquoi ces dernières susciterent des tensions auxquelles la conversion au combat du CPNT prétendra mettre fin. Dans cette optique, nous analyserons, dans un premier temps, les raisons profondes de l'émergence d'une image dépréciative de la chasse. Dans un deuxième temps, nous tenterons de montrer que les chasseurs apparaissent d'autant plus sensibles à cette dépréciation qu'elle concoure, en définitive, à l'intensification des valeurs dont se réclament leur propre « *éthique de la chasse* ». Enfin, nous examinerons par quel biais de telles évolutions purent déstabiliser la situation privilégiée des chasseurs au sein des systèmes de relations liant l'appareil de l'État et la société française.

### Les regards blessants d'autrui

\* "*Tiens, voilà les chasseurs*". C'est par cette expression un brin ironique que longtemps la classe politique et les journalistes nous ont désignés. Nous les ruraux, les amoureux de la chasse et de la pêche, les habitants des petites communes et des hameaux, ceux de la France profonde, les vrais défenseurs de la nature au quotidien, ceux qu'on avait presque oubliés, ces "bouseux" qu'on méprisait (b1).

\* [Selon l'un des Conseillers régionaux CPNT], les ruraux ont en marre d'être pris pour des cons avinés (b46).

\* "Les Hommes et femmes de la terre et de l'eau"... en gros, c'est les chasseurs et tous ceux qui se rapprochent de la terre, les... comme dit péjorativement Brigitte Bardot les culs terreux, disons, hein ! (B11).

Il n'est pas besoin d'une longue investigation dans le milieu des chasseurs pour se rendre compte que ces derniers manifestent une conscience aiguë des connotations négatives auxquelles sont aujourd'hui associées leurs pratiques. A l'instar de n'importe quel autre français, le chasseur est de plus en plus souvent appelé à contempler dans les médias un ensemble d'images bien peu gratifiantes de la chasse. Il n'est pas rare, en effet, que le chasseur soit présenté sous les traits d'une brute épaisse qui — la gibecière pleine de canettes de bière — arpenté les sous-bois afin de cribler de plomb le plus petit souffle de vie sauvage. L'adepte de la chasse, après avoir incarné dans la geste pagnolesque « *La gloire de mon père* », est devenu en quelques décennies seulement le modèle du "beauf" grotesque et coupable. Selon une enquête de l'Institut français de l'environnement (IFEN) réalisée en 1998, 49 % des Français désapprouvent la chasse telle qu'on la pratique dans le pays, 39 % l'approuvent et 12 % n'ont pas d'avis. Fait plus significatif encore, un sondage SOFRES réalisé en février 1998 pour le Rassemblement des opposants à la chasse (R.O.C) à l'occasion de la grande manifestation des chasseurs à Paris indique que la chasse est désapprouvée par 74 % des moins de 25 ans. Fort de ce chiffre, Théodore Monod, président du ROC apostrophera les chasseurs en déclarant : « *vous vous trompez d'époque* » (b34). Dès 1989, l'UNFDC tentait de répondre à cette dégradation inquiétante

de l'image de la chasse en diffusant deux millions d'exemplaires d'un « *guide du chasseur sachant communiquer et du communicateur sachant chasser* ». Ce « *petit livre vert du chasseur* » en appelait déjà à la contre-offensive et à « *la mobilisation de l'ensemble des chasseurs* » ; « *afin de vous aider à mieux défendre la chasse, [indiquait-il] voici quelques arguments et quelques chiffres incontestables qui vous permettront de répondre aux critiques et aux attaques dont vous pouvez être victimes* »(b15).

Cette tendance à présenter le chasseur comme un bouc émissaire en butte à l'incompréhension de l'opinion publique est largement partagée par les militants du CPNT. Il convient, par conséquent, de bien apprécier sur quoi se fonde cette impression d'être l'objet d'une stigmatisation injuste et blessante. Il importe plus particulièrement de relever à travers quel type d'expérience l'individu-chasseur en arrive à éprouver un tel sentiment.

\* Il faudrait s'effacer devant quelques soixante-huitards barbus, grisonnants et hallucinés, empruntant nos sentiers en jogging et bandeau fluo, escortés de leurs mémères qui trottaient à leur côté en suant sang et eau pour perdre les bourrelets généreusement distribués par cette société de consommation qu'ils récusent tout en s'y vautrant. (b31)

\* Moi j'ai un ami qui est citadin qui me dit : « *chaque fois que je rentre de la chasse avec mon fusil et mon chien on me regarde comme si j'étais un martien* ». Et c'est vrai qu'il en va de même de plus en plus au-delà de la chasse pour d'autres coutumes. (B11)

Ce type de témoignage illustre remarquablement comment le chasseur peut être déstabilisé par un environnement social qui tend de manière croissante à déprécier les pratiques à travers lesquelles il prétend pouvoir se valoriser. La « rurbanisation » des campagnes au même titre que l'urbanisation du chasseur condamnent ce dernier à faire l'expérience d'une incompatibilité croissante entre l'estime de soi à laquelle il prétend et le regard qu'autrui veut bien lui adresser. La multiplication des résidences secondaires, le développement d'une société de loisirs ont multiplié les occasions d'incidents avec d'autres utilisateurs investissant la nature pour s'adonner à d'autres pratiques : randonnée, cueillette, footing, vélo tous terrains, escalade, etc... Habitué de longue date à arpenter des territoires de chasse vidés par l'exode rural, le chasseur est de plus en plus souvent l'objet des invectives lancées par de nouveaux voisins légitimement inquiets pour leur sécurité.

De ce fait, c'est un certain type d'accès à l'estime de soi qui est déséquilibré puisque — comme nous l'avons souligné plus haut — la pérennité de ce dernier demeure constamment dépendant de l'acquiescement des autres. Celui là même qui apprit très précocement à s'affirmer à travers des prouesses cynégétiques se trouve irrémédiablement confronté à une situation où une partie croissante de son entourage n'est plus en mesure de ratifier l'image gratifiante à laquelle il aspire. Ce déséquilibre entre les exigences de l'individu et celles des milieux dans lesquels ce dernier est appelé à évoluer se manifeste par la disqualification des qualités grâce auxquelles le « disciple de Diane » accédait au sentiment de sa propre dignité. Par là même, la dégradation de l'image de la chasse est vécue par l'individu comme la menace d'une dépréciation aliénante, comme un phénomène déroutant par sa manière de « *mettre en cause douloureusement la continuité du soi, l'organisation de ses identifications et de ses idéaux, l'usage de ses mécanismes de défense, la cohérence de son mode personnel de sentir, d'agir et de penser, la fiabilité de ses liens d'appartenances à des groupes, l'efficacité du*

*code commun à tous ceux qui, avec lui, participent d'une même socialité et d'une même culture* »<sup>25</sup>.

On aurait bien tort de vouloir attribuer cette dévalorisation de la chasse à un superficiel et éphémère effet de mode. Les conflits actuels autour de la chasse méritent au contraire d'être rapportés à des évolutions anthropologiques profondes des rapports de l'homme à la « Nature ». Une simple définition de l'activité cynégétique nous permettra d'identifier rapidement les trois aspects complémentaires qui tendent à faire de la chasse une activité fort critique au regard de ces évolutions anthropologiques globales auxquelles nous faisons allusion. L'acte de chasse, en effet, constitue :

- un acte *violent*
- qui voue à *la mort*
- un animal perçu comme *un être inférieur à l'homme*.

Du fait de la violence qu'elle met en oeuvre, la chasse se trouve directement interpellée par les effets sociaux de ces évolutions de longue durée que Norbert Élias nous invite à prendre en compte. On sait que selon le sociologue allemand, l'histoire de la société occidentale s'est caractérisée, entre autres, par une modification profonde et progressive des codes de comportements régissant les relations sociales. L'un des faits les plus marquants réside dans la dévalorisation croissante du « désir 'attaque », un *Angriffslust* dont l'affaiblissement graduel eut pour effet une réduction du niveau de violence tolérable dans les affrontements physiques. Il n'est certainement pas indispensable d'adhérer à toutes les formulations, parfois ambiguës, de la théorie de la « *civilisation* » pour reconnaître la pertinence des analyses d'Élias en ce qui concerne la dévalorisation progressive des affrontements ouverts et sanglants. D'une manière générale, « *Élias constate que la propension des gens à tirer du plaisir en participant ou en assistant directement à des actes de violence a décliné de manière durable en Europe occidentale. (...) Il en a résulté tout d'abord un abaissement du seuil de répulsion en face du sang et d'autres manifestations directes de la violence directe* »<sup>26</sup>. Une telle évolution se lit très clairement à travers d'innombrables données relatives à la disparition ou l'interdiction de pratiques telles que les combats d'animaux, les exécutions publiques, la boxe à mains nues, etc... D'une manière plus circonscrite, Élias parle également de *sportization* afin de désigner l'émergence de luttes euphémisées reposant sur la loyauté à l'égard de règles mutuellement reconnues et excluant la violence destructrice d'un adversaire qui se doit d'être respecté en raison même de sa capacité à entretenir l'*excitement* de la compétition.

Il est difficile d'imaginer comment la chasse aurait pu échapper à l'influence d'une remise en cause aussi profonde de la légitimité de l'acte violent et sanglant. L'image de la chasse est d'autant plus affectée par ce processus général qu'elle doit, comme on l'a dit, compter avec une modification profonde de l'usage social des espaces où elle se pratique : les chasseurs se trouvent de plus en plus souvent confrontés à de nouveaux utilisateurs de la nature. Pour ces

---

<sup>25</sup> René KAËS, « Introduction à l'analyse transitionnelle », dans *Crise, rupture et dépassement*, Bordas, 1979, p. 23.

<sup>26</sup> Eric DUNNING, « Lien social et violence dans le sport », dans Norbert ÉLIAS et Eric DUNNING, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Arthème Fayard, 1994, p. 314.

derniers, l'utilisation d'une arme à feu à l'intérieur d'espaces qu'ils investissent de nouvelles significations constitue une menace intolérable car le risque de l'accident fait sans cesse planer la possibilité de l'irruption dramatique d'une violence aveugle et gratuite. De manière très significative, l'enquête déjà citée de l'Institut français de l'environnement indique que pour 76 % des français la chasse est perçue comme une activité dangereuse pour les autres usagers des espaces naturels. A ce propos, la manière dont les leaders de l'association pour le Rassemblement des opposants à la chasse, justifient leur militantisme illustre remarquablement à quel point le spectre d'une violence non maîtrisée constitue bel et bien l'un des ressorts fondamentaux de l'aversion suscitée par la chasse :

\* Il faut cesser, que ce soit pour régler les problèmes entre humains ou entre humain et animal, de prendre le fusil à la première occasion. (...) Entre un chasseur et nous, il y a toujours un fusil qui empêche que l'on puisse se serrer la main facilement (b32).

\* Notre association, le ROC, défend les non-chasseurs et la nature en accordant une large place à l'éthique : tuer pour le plaisir n'est plus acceptable. Même en cas de difficultés liées à la présence d'une espèce "à problèmes", et pour lesquelles il faut trouver des solutions qui prennent en compte le travail des hommes, le fusil est généralement le premier réflexe alors qu'il devrait être le dernier recours. Une telle habituelle attitude mérite d'ailleurs qu'on s'interroge sur l'aptitude (ou la volonté) de certains humains à résoudre les conflits autrement que les armes à la main [*c'est bien la violence en général et non pas seulement à l'égard de l'animal qui est incriminée ici*] La chasse-loisir exprime le mépris de la vie ; en conséquence, nous luttons contre elle. C'est un combat d'idée qu'il n'est pas question de ternir en recourant aux affrontements physiques. Certes, il ressort clairement de votre article que la non-violence dicte notre stratégie mais nous tenons à insister. Semer la violence ou calomnier l'adversaire irait à l'encontre de notre idéal. (b17)

Autant que la violence, c'est bien entendu son effet, à savoir la contemplation de la mort de la proie, qui est plus généralement reproché à la chasse. Si l'acte cynégétique ne cesse de paraître de plus en plus immoral, c'est à dire malséant et obscène, c'est sans doute également en raison des modifications qui ont affecté le rapport à la mort des sociétés modernes. Philippe Ariès a démontré, à ce propos, que ces dernières se caractérisaient par leur propension à considérer la mort comme une réalité « *sale et inconvenante* »<sup>27</sup> que la décence la plus élémentaire se devait de soustraire au regard d'autrui. « *Un type absolument nouveau de mourir, nous dit l'historien, est apparu au cours du XX<sup>e</sup> siècle, dans quelques unes des zones les plus industrialisées (...) la société a expulsé la mort (...) tout se passe dans la ville comme si plus personne ne mourrait plus* »<sup>28</sup>. Cette tendance croissante à occulter les cadavres des défunts ne peut par conséquent que susciter une profonde hostilité à l'égard d'un acte cynégétique dont l'orgueil est de transformer des proies bien vivantes en trophées mortuaires fièrement exhibés. Au regard des attitudes prédominantes à l'encontre de la mort, la chasse constitue désormais un acte morbide dont l'indécence culmine sans doute dans sa prétention à se présenter comme un « art de la mise à mort ». Nelly Boutinot, secrétaire générale du ROC, pourra ainsi déclarer que « le principe de la vie est quelque chose de véritablement important pour le ROC, et y porter atteinte pour le plaisir, cela nous indigné » (b32). De son côté, Alain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux, justifiera son combat en affirmant qu'il « ne faut pas désarmer car nous devons faire entendre la voix de ceux qui se battent pour la vie » (b33).

<sup>27</sup> Philippe ARIÈS, *L'homme devant la mort. 2. La mort ensauvagée*, Éditions du Seuil, 1977, p. 277.

<sup>28</sup> *op. cit.*, p. 270.

Évoquer l'évolution des attitudes hégémoniques relatives à la mort alors même que la chasse ne concerne, en définitive, que la mort de l'animal pourrait sembler peu pertinent. Pourtant, il nous semble indispensable de souligner à quel point la stigmatisation croissante de l'activité cynégétique est précisément indissociable d'une tendance croissante à remettre en cause *la distance qui sépare l'homme des espèces animales*. Ce dernier élément est sans doute le moins évident à saisir, mais aussi le plus déterminant, lorsqu'il s'agit de comprendre en quoi les diatribes contre la chasse, mais aussi d'une manière plus générale contre la « cruauté » à l'égard des animaux, peuvent être effectivement rapportées à des évolutions anthropologiques générales. Pour aller à l'essentiel, nous ferons l'hypothèse que la stigmatisation de l'acte de chasse est indissociable de l'émergence d'une notion de « *droit de l'animal* » que nous envisagerons comme l'un des ultimes corollaires du déploiement pluriséculaire de l'individualisme moderne.

Une telle assertion implique de reconnaître, à la suite d'Alexis de Tocqueville, que la modernisation s'est caractérisée avant tout par la dévaluation d'une mentalité hiérarchique fondée sur les discriminations, c'est-à-dire sur une répartition systématiquement inégale et asymétrique de la dignité. Par là même, il serait permis de considérer que la mentalité pré-moderne se caractérisait par la tendance à concevoir le monde comme un ordre de rangs successifs où chaque être trouvait une place à laquelle correspondait une valeur déterminée: les divinités, les anges, les saints, les hommes, les femmes, enfin les animaux et les plantes. Le propre des révolutions modernes est d'avoir opéré un renversement de la perspective hiérarchique au nom d'un nivellement des statuts discriminants, au nom d'une réduction des altérités sociales qui fondaient autrefois l'inégalité entre les hommes. Une telle opération, comme chacun sait, se manifesta avant tout à travers la remise en cause de toutes les institutions soupçonnées de contester l'égalité *universelle* des êtres.

Nous nous contenterons de cette grossière analyse d'inspiration tocquevillienne afin de suggérer en quoi la dépréciation croissante de la chasse semble bien relever du déploiement problématique de l'égalitarisme moderne. La démocratisation pluriséculaire des mœurs, le rejet croissant des discriminations hiérarchiques, ne pouvait faire autrement, en effet, que de se heurter à la question du statut métaphysique des animaux. On se reportera, à ce propos, au texte où Maurice Agulhon analyse la manière dont les maîtres à penser du parti républicain laïque associèrent consciencieusement zoophilie et exaltation de l'idéal démocratique. Pour ces derniers, note l'historien, « *la volonté de plaindre et de défendre ceux qui sont brimés, à un degré quelconque, ne se divise pas* », « *la pitié est universelle, et les pitiés qui s'adressent, en descendant l'échelle, au prolétaire, à la femme, à l'enfant, à l'animal, n'en sont que des aspects divers* »<sup>29</sup>. Cette compassion anti-hiérarchique, autrefois réservée aux seuls animaux domestiques, semble bien désormais s'appliquer à l'ensemble d'un règne animal qui — selon bon nombre de détracteurs de la chasse — mériterait de bénéficier enfin de l'extension des droits démocratiques. Il suffit pour s'en convaincre de relever certains propos des leaders du Rassemblement des Opposants à la Chasse.

\* En fait, non seulement nous voulons défendre les espèces, mais nous nous soucions de la souffrance animale, de l'individu (sic). Un animal quel qu'il soit, est un être sensible, sa souffrance ne doit pas laisser indifférent (b32).

---

<sup>29</sup> Maurice AGULHON, « Le sang des bêtes : le problème de la protection des animaux en France au XIXe siècle », dans *Histoire vagabonde*, tome I, Gallimard, 1988, p. 273 et 267.

\* Vous vous trompez d'époque : sexisme, machisme et chasse sont vos attributs. Nous préférons défendre la liberté, l'égalité et la fraternité étendues à la défense de la vie dans sa diversité (b34).

Nous aurions tort de ne voir dans de tels discours qu'une série d'anecdotes sans aucun rapport avec le sujet car — comme nous le verrons plus loin — les partisans de ces nouvelles manières d'envisager le rapport à l'animal sauvage ont appris depuis quelque temps déjà à peser sur certaines des institutions dont dépendent désormais la prise des décisions politiques. Rappelons seulement pour l'instant qu'il existe au Parlement européen un intergroupe parlementaire « Protection et conservation des animaux » parfois appelé « Intergroupe pour le Bien-être des animaux ». On ne s'étonnera plus alors que les militants du CPNT aient décidé de partir à l'assaut de cette institution alors même qu'ils entendaient dénoncer les conceptions sous-jacentes aux « rapports Amendola, Raffin, Muntigh, éminents membres de la Commission de l'environnement du Parlement européen et qui n'ont eu de cesse de fustiger pêle-mêle, la tauromachie, le gavage des oies, les modes de chasses, au nom du « bien-être » animal ». Plus loin, les auteurs du bulletin évoquent également des « résolutions où le lyrisme écologique et zoophilique côtoie la débilité pure » et raillent la prétention « de voir intégré le "bien-être" (sic) des animaux considérés comme "être sensible" (resic) dans les objectifs du traité communautaire ». En outre, ils s'indignent et s'inquiètent qu'au cours du débat du Parlement européen — au cours duquel le rapport Raffin fut en partie amendé — « le rapporteur alla jusqu'à comparer la chasse des oiseaux en janvier-février, au tir sur les femmes enceintes » (b8). A ce propos, il nous semble qu'il n'est pas indispensable d'embrasser la cause des chasseurs pour reconnaître à quel point l'évolution sommairement décrite ci-dessus implique effectivement une relecture de la place de certains groupes culturels au sein de la hiérarchie égalitariste des valeurs : « le processus de valorisation de certains animaux va de pair avec une dévalorisation de certains humains, qui se trouvent dotés par d'autres acteurs sociaux d'un "capital symbolique" inférieur à celui de certaines bêtes »<sup>30</sup>. L'introduction de l'animal dans le monde des ayant-droits au respect universel semble souvent, en effet, déboucher sur la relégation de certains groupes sociaux dans les franges de la sauvagerie inhumaine. Les pratiques qui, à l'instar de la chasse, sont censées violer les droits de l'animal sont mises sur le compte d'un sadisme archaïque et infra humain qui présente tous les traits de la barbarie au sens strict du terme. À ce propos, les dires d'une Brigitte Bardot ou d'un quelconque autre thuriféraire de la cause animale pourraient encore être perçus comme la manifestation d'une sensibilité personnelle exacerbée. Il est bien plus troublant, en revanche, de lire sous la plume d'un éminent juriste que « le caractère notoirement peu sélectif de certains procédés [des chasses dites traditionnelles] pourrait au moins être reconnu par les pouvoirs publics, à titre de première avancée vers une humanisation des pratiques anciennes »<sup>31</sup>. Nous invitons le lecteur à méditer sur les présupposés d'une figure rhétorique qui tend à délégitimer des pratiques sociales en *animalisant* ses adeptes : la « nature » féroce ne semble plus concerner des animaux désormais dotés de toutes les vertus autrefois réservées à la « culture », elle est devenue la qualité infamante caractérisant des individus encore imparfaitement « humanisés ». Dans de telles conditions, on ne pourrait nier que la compassion croissante à l'égard de l'animal contribue effectivement à faire comparaître la pratique de la chasse au tribunal du sadisme et de la cruauté.

L'emprise inexorable de ce type de phénomène est aisément compréhensible pour peu que l'on remarque en quoi ces modifications du rapport à l'animal

<sup>30</sup> Bernadette LIZET, préface du recueil *Des bêtes et des hommes. Le rapport à l'animal : un jeu sur la distance*, Textes réunis et présentés par Bernadette LIZET et Georges RAVIS-GIORDANI, Éditions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris, 1995, p. 13.

<sup>31</sup> Raphaël ROMI, *Droit et administration de l'environnement*, Édition Montchrestien, 1994, p. 276.

dérivent de transformations plus larges concernant les rapports des hommes à la *nature sauvage* en général. Il semble, en effet, que la logique du nivellement démocratique ait également affecté la tendance à percevoir cette dernière comme un ordre de l'existence essentiellement différent, comme une altérité *sui generis* soustraite à la morale réservée aux hommes. Que ce soit à travers la logique du don et contre-don des sociétés pré-modernes, ou bien au contraire à travers celle de l'exploitation concurrentielle des sociétés modernes, la nature fut longtemps perçue comme une entité propre partiellement réfractaire à la culture des hommes<sup>32</sup>. En tant que tel, le domaine du « sauvage » apparaissait comme le territoire des forces impersonnelles, imprévisibles, fascinantes et inquiétantes que l'humanité devait s'efforcer tant bien que mal de *dompter*. Dans de telles conditions, l'acte de prédation apparaissait comme l'une des attitudes les plus légitimes à l'égard d'un monde naturel régi par les lois amORALES des pulsions instinctives. Désormais, il semble que l'émergence d'une sensibilité écologiste tende à dénier le principe même d'une *ségrégation* séparant les domaines de l'humain et de la nature sauvage. Par là même, c'est bien l'expansion d'une remise en cause d'une mentalité hiérarchique qui semble commander cette propension croissante à concéder l'égalité des droits à tout ce qui vit sur terre. Un tel propos mériterait d'être étayé à partir d'une analyse systématique des discours fondant l'écologie politique. Toutefois, pour aller à l'essentiel, et ne pas trop nous éloigner de notre propos, il suffira sans doute de remarquer à quel point le sens commun tend de plus en plus à ériger toutes les autres formes de vie en *sujet de droit*. Ainsi, Antoine Waechter peut noter de manière très significative qu'il « *existe des idées clés, qui sous-tendent le mouvement écologiste et qui, peu à peu, s'inscrivent dans la conscience collective : aux droits de l'homme viennent s'associer, en effet, les droits de la nature et ceux de toutes les créatures vivantes* »<sup>33</sup>. Bien entendu, la validité d'une telle affirmation ne peut être ici discutée en détail ; nous l'adopterons comme une simple hypothèse afin de pouvoir relever plus loin dans quelle mesure de telles idées-clés se retrouvent paradoxalement au cœur même des discours valorisés par les chasseurs. Auparavant toutefois, il convient de bien saisir comment ces idées-clés apparaissent indissociablement liées à un rapport à la nature sauvage spécifiquement (post)moderne. Nous considérons, en effet, que la tendance à instituer la nature en sujet de droit contribue non pas à une inflexion mais à une intensification de l'artificialisme prométhéen de la civilisation moderne. L'altérité intimidante de la nature sauvage s'est transmuée en familiarité tutélaire, la relation agonistique à un monde régi par des lois sur lesquelles l'homme ne pouvait prétendre avoir prise a été remplacée par une relation à une nature prétendument *co-ordonnée* au monde des humains. La sensibilité écologiste, par conséquent, ne demande pas à l'homme moins de contrôle technologique, elle en exige un meilleur afin que la nature soit définitivement annexée au domaine de ses activités. Dans de telles conditions, à la légitimité de l'acte de prédation se substitue un devoir d'ingérence instituant la nature en un domaine relevant d'une science de la *gestion* : la nature aujourd'hui constituerait, non seulement un sujet de droit, mais bien plus encore un *objet de soins* relevant de la *responsabilité* des hommes.

La manière dont nous nous sommes proposés de rendre compte de la dévalorisation croissante de l'acte de chasse ne doit en aucun cas être attribuée à une adhésion naïve aux présupposés d'un évolutionnisme suranné. Tenter de déterminer en quoi le phénomène en question dépend d'évolutions anthropologiques de grande portée n'équivaut nullement à postuler une « nécessité de l'histoire », une téléologie dictée par un « progrès » irrépessible. Bien au contraire, nous voulions nous démarquer de ces lectures présentant le changement social comme une vague se déversant sur des sociétés à l'intérieur desquelles perdureraient des poches résiduelles, des « périphéries », des individus totalement étrangers au déploiement des transformations contre lesquelles ils entendent s'insurger. Si nous avons mis

<sup>32</sup> Bien entendu, cette analyse succincte ne prétend pas pouvoir se substituer aux nombreuses nuances qu'impliquerait un examen méthodique et complexe, aussi bien d'un point de vue historique que culturel, des différentes modalités de rapport à la nature.

<sup>33</sup> Cité par Georges CHAPOUTIER, *Les droits de l'animal*, Que sais-je ?, PUF, 1992, p. 120.

l'accent sur l'influence fondamentale de transformations anthropologiques profondes à laquelle les individus-chasseurs ne pourraient prétendre se soustraire, c'est afin de pouvoir mettre en évidence les ambivalences et les tensions qui caractérisent leurs conduites. Nous voudrions, en effet, souligner un élément indispensable lorsqu'il s'agit de reconstituer les ressorts de la conversion au CPNT : il apparaît à l'analyse que *les chasseurs tendent eux-mêmes à participer à la valorisation de la sensibilité au nom de laquelle d'autres les dévalorisent.*

## Le chasseur pris à son propre piège

Nous indiquerons ici à quel titre les effets des évolutions affectant la manière d'envisager le rapport à la nature sauvage peuvent également se manifester au coeur même des conduites valorisées dans les milieux propres aux chasseurs. Une tel fait nous permettra de souligner en quoi la conversion au CPNT vise à neutraliser des tensions qui résultent autant d'une stigmatisation « extérieure » que des conflits « intrapsychiques » suscités par l'acte de chasse.

La lecture des revues cynégétiques et autres documents destinés aux chasseurs révèle rapidement le prestige généralement accordé à un rapport à la nature sauvage exaltant — non pas une prédation instinctive — mais bien plutôt une prévenance constante et méthodique. Le chasseur, en effet, est constamment décrit comme le maître d'oeuvre d'une « *gestion cynégétique* » érigeant la nature en un objet de soins bienveillants. De ce point de vue, André Goustat, longtemps président du CPNT, fait preuve de bien peu d'originalité lorsqu'il s'applique à un exercice de style fort répandu dans les instances dirigeantes de la chasse. Son manifeste, *La parole aux terroirs*, est ainsi truffé d'anecdotes célébrant un chasseur présenté comme le meilleur garant des équilibres de la nature sauvage :

\* Qui paie les 600 000 francs de dégâts causés par les sangliers dans le Tarn ? Qui nettoie les clairières des papiers gras après les vacances. Les chasseurs. Un dossier nous tient particulièrement à coeur : celui de la protection et de la restauration des zones humides. Heureusement que nous sommes là ! (...) Et, quand il le faut, nous n'hésitons pas à prendre des mesures courageuses. Ainsi, dans la région de Béziers, les chasseurs de la société communale d'Autignac ont accepté cette année de ne pas tirer la perdrix, malgré un comptage tout à fait acceptable de près de 6 couples aux 100 hectares. En remerciement de cet effort consenti dans le domaine de la gestion, la fédération a octroyé à cette association de chasse 150 perdreaux, en vertu d'une convention passée avec toutes les associations se livrant au même type d'initiative. Une fois de plus, c'est la bonne connaissance du terrain et l'écoute des personnes concernées qui ont triomphé. Principaux bénéficiaires : l'environnement, la faune, le terroir et les populations locales. Ça, c'est de la bonne gestion (b1).

L'ethnologue Sergio Dalla Bernardina a remarquablement résumé comment cette figure du « chasseur-réparateur » constitue désormais le principal fondement des discours de justification de l'acte de chasse. Ce dernier s'est appliqué, en effet, à reconstituer un discours idéal-typique récapitulant la plupart des propos que tout explorateur du monde de la chasse pourra entendre. Ce discours, de manière très significative, prend la forme d'une oraison imaginaire adressée à la « victime » elle-même : « *moi, je ne te tue pas, au contraire je te protège. Et d'ailleurs sans moi tu n'existerais même pas. Car c'est moi qui préserve l'espèce en respectant l'environnement, en introduisant de nouveaux reproducteurs, en éliminant les faibles, les malades, les individus en surnombre. Il est bon, aussi bien pour toi que pour moi, que tu prospères. Considère-moi donc à ton service. Cela dit, sache que, précisément du fait que je te respecte en tant qu'espèce, j'ai le droit de te 'cueillir' en tant qu'individu ; d'autant plus que je t'ai acheté, ou*

que du moins je paie un permis saisonnier fort cher. N'oublie pas que ta mort, que dorénavant nous appellerons 'prélèvement', donne du travail à une quantité de gens et permettra, à la longue, de mettre en valeur une grande partie des zones rurales abandonnées par les paysans et devenues improductives »<sup>34</sup>. Il nous semble toutefois indispensable d'éviter la commodité d'un jugement inquisiteur ou sarcastique souvent, il est vrai, fort tentant : « si les lapins pouvaient nous remercier, écrit André Goustat ils le feraient ! ». Face à de tels propos, un militant écologiste pourrait vouloir débusquer les mystifications grossières d'un discours affecté, ou bien encore l'impudence d'un marché de dupes visant à dissimuler une prédation irresponsable en gestion respectueuse de la nature. Une réaction de ce type nous interdirait pourtant de mesurer l'importance de certaines données objectives explicitant en quoi les préoccupations environnementalistes des chasseurs ne relèvent pas exclusivement de l'édification d'un leurre destiné à désarmer les critiques des opposants à la chasse. En effet, si l'objet de l'écologie réside dans l'étude des rapports des êtres vivants avec leur milieu naturel, force est de constater que les sociabilités cynégétiques constituent sans aucun doute l'un des tout premiers milieux confrontés à des problématiques — si ce n'est écologistes — du moins écologiques.

De nombreuses et anciennes évolutions du monde rural ont, depuis longtemps, contraint la chasse française à s'interroger sur les conditions nécessaires à la préservation d'un habitat favorable à la faune sauvage. La modernisation de l'agriculture, par exemple, a souvent porté les chasseurs à s'insurger contre les effets catastrophiques de nouveaux modes d'exploitation en totale rupture avec les souvenirs nostalgiques qui les rattachaient au monde rural. Ainsi, Christian Guillemli relève que l'on « trouve dès 1947 dans *Le chasseur français* un article qui met en cause certains produits utilisés par les agriculteurs, particulièrement nocifs pour le gibier »<sup>35</sup>. Des préoccupations de ce type ne cesseront de s'accroître tout au long des « Trente Glorieuses » notamment à la suite des opérations de regroupement des terres, dites de remembrement, dont l'un des premiers effets fut la suppression brutale et systématique des haies, boqueteaux, talus, et autres lisières de parcelles qu'affectionnait le petit gibier. Bien d'autres éléments suscitèrent l'indignation inquiète des chasseurs : le développement de la monoculture responsable de l'appauvrissement de la diversité de nourriture nécessaire à la cohabitation de multiples espèces, la technique de récolte des fourrages destructrice des nids d'oiseaux, l'assèchement des zones humides, etc. L'un des événements les plus marquants, de ce point de vue, fut sans aucun doute le traumatisme suscité par l'épizootie fulgurante de la myxomatose qui, après son introduction artificielle, réduisit le tableau de chasse de 1955 à 2% de celui de 1952<sup>36</sup>. La disparition de près de 90% à 98% des lapins au moment même où l'effectif des chasseurs connaissait sa plus forte croissance eut pour effet de contraindre les milieux cynégétiques à s'organiser autour de nouvelles pratiques susceptibles d'assurer le repeuplement des territoires de chasse: citons, par exemple, la création de cultures dites « à gibier », l'apport de nourriture complémentaire, le sauvetage des nids de perdrix au moment de la moisson, la vaccination des lapins, le comptage des effectifs des différentes espèces. Cette dernière mesure, se développa plus particulièrement dans le cadre de l'établissement de « plans de chasse au grand gibier » prévus par une loi du 30 juillet 1963 (rendue obligatoire sur l'ensemble du territoire français en 1979). Par ailleurs, la loi du 29 décembre 1968 sur l'indemnisation des dégâts causés par le sanglier et les grands gibiers contribua énormément, non seulement à modifier radicalement les rapports entre chasseurs et agriculteurs, mais surtout à instituer ces derniers en responsables

<sup>34</sup> Sergio DALLA BERNARDINA, *La nature sauvage et ses consommateurs. Des stéréotypes du récit de chasse aux lieux communs de la prose écologiste*, thèse de doctorat d'ethnologie sous la direction de Christian Bromberger, Université de Provence Aix-Marseille I, décembre 1983, p. 167.

<sup>35</sup> Christian GUIMELLI, *Agression idéologique, pratiques nouvelles et transformation progressive d'une représentation sociale. La représentation de la chasse et de la nature chez des chasseurs languedociens.*, thèse présentée pour le doctorat de psychologie, sous la direction de Claude Flament, Université de Provence Aix-Marseille I, janvier 1988, p. 184.

<sup>36</sup> Chiffres cités par Jean-Louis BOULDOIRE, *Demain la chasse ? Écologistes et chasseurs : le dialogue*, Éditions Sang de la terre, Paris, 1993, p. 146.

exclusifs de la faune sauvage<sup>37</sup>. Il n'est, bien entendu, pas question de reproduire avec complaisance cette apologie du chasseur-protecteur à laquelle les idéologues de la chasse aiment si souvent recourir. Nous pouvons, en revanche, affirmer que les tensions auxquelles sont confrontés aujourd'hui les chasseurs peuvent être rapportées au fait que leur *propre rapport à la nature sauvage délégitime l'acte pur de la prédation*. Il est plus important encore de rappeler en quoi l'adhésion à ce rapport à la nature sauvage s'enracine dans un ensemble d'évolutions des conditions de la pratique cynégétique bien antérieures à la diffusion d'une sensibilité écologiste dans l'opinion publique française.

Dans une telle optique, on relèvera comment la valorisation de la « *gestion cynégétique* » participe à l'édification d'une « *éthique de la chasse* » visant à doter la mort de l'animal de significations positives. Il est frappant, en effet, de constater à quel point les récits des chasseurs s'appliquent à effacer systématiquement toute référence à la truculence de la mise à mort, à l'excitation de la prédation brute, à la satisfaction de dominer et d'anéantir la puissance du monde sauvage. L'acte de chasse est systématiquement présenté comme une activité ascétique et gestionnaire s'appliquant à exécuter consciencieusement des mises à mort, des frappes « chirurgicales », indispensables au bien-être de la faune sauvage. Cette rhétorique justificatrice — maladroite, diront certains — mobilise parfois un registre complémentaire présentant le chasseur comme un « ethnologue instinctif » réitérant et préservant la pureté de rituels ancestraux<sup>38</sup>. Dans tous les cas, c'est bien la volonté de faire de la mort un aspect *inessentiel* de la chasse qui prédomine. Dans tous les cas, il s'agit de récuser l'idée que la chasse puisse dépendre de motivations sanglantes liées à l'excitation suscitée par la mise à mort de l'animal :

\* Malheureusement on trouve à l'heure actuelle pratiquement plus de gibier, puisqu'on est obligé de repeupler, et on voudrait faire porter le chapeau au chasseur. Au contraire on est là pour protéger, préserver des zones importantes, que ça soit des zones humides ou autres, pour implanter du gibier sauvage pour que l'on puisse retrouver l'année d'après un certain nombre d'équilibres. On ne voit dans le chasseur que l'esprit de tuer, voilà c'est tout ce que l'on voit. (B16)

\* Après avoir tiré sa subsistance de la prédation pendant des centaines de millénaires, l'homme a acquis un comportement cynégétique qui reste pour lui un comportement de base. Et la mort qui matérialise l'acte de chasse ne peut être évitée. Pourtant, parmi les sensations que le chasseur recherche à travers la poursuite d'un gibier, ce moment passe presque inaperçu. Avant c'est l'attente, la quête, l'espoir, l'émoi de la découverte. Aussitôt après, c'est la jouissance de la capture, la griserie de la réussite, plus tard le partage de la convivialité. Et la mort dans tout ça ? Quelques secondes nécessaires. Cependant, pour celui qui n'a jamais vibré de ces plaisirs, un seul moment, un seul acte émerge : la mise à mort précisément. Et la chasse est montrée comme une soulerie macabre. De prédateur, le chasseur serait devenu assassin (b18).

---

<sup>37</sup> Lorsqu'ils se présentent comme les porte-parole de « la ruralité », les chasseurs oublient de rappeler que les compétences cynégétiques dont ils se réclament se sont construites sur la base d'une dissociation croissante avec l'univers paysan. Ainsi, la loi de 1968 institue un système au sein duquel l'agriculteur renonce au droit de défendre ses cultures contre la faune (droit d'affût) en échange d'une indemnité dont la responsabilité financière incombe aux fédérations de chasseurs. Autrefois, auxiliaire de l'agriculteur dont il défendait les cultures, le chasseur est ainsi devenu l'auxiliaire d'une nature sauvage qu'il doit protéger contre la prédation indue et prosaïque de l'agriculteur. Ce faisant ce système participe à l'édification des nouveaux critères de légitimation de la chasse car — comme tous les « *bons chasseurs* » vous le diront — l'art de la chasse se distingue radicalement de cette vulgaire extermination des nuisibles qui préoccupe l'agriculteur.

<sup>38</sup> Sur cet aspect voir Sergio DALLA BERNARDINA, « L'invention du chasseur écologiste : Un exemple italien », *Terrain*, n°13, octobre 1989.

La nouvelle guerre de tranchées que les anti livrent à cette vieille Dame, la chasse forteresse assiégée, mais néanmoins imprenable, tant elle a su déployer, jusqu'ici, ses forces vives, pour se protéger d'agression à la « mode », associant bêtement la quête et la « cueillette » d'un gibier sauvage, à une infâme tuerie (b29).

Des discours de ce type sont bien trop récurrents dans les milieux cynégétiques pour qu'il soit impertinent de les appréhender comme le résultat d'un travail de neutralisation d'une culpabilité à laquelle les chasseurs — nonobstant leurs dénégations — sont psychologiquement confrontés. Quoi de plus significatif que François Patriat, député socialiste et auteur d'un rapport commandé par le gouvernement, puisse témoigner de sa passion pour la chasse en confessant que « *quand je rate une bécasse, je suis furieux ; quand j'en tue une, je suis malheureux* » (b30). L'éthique de la chasse ne participerait-elle pas à cette « *institution du mensonge autour du mourant* »<sup>39</sup> qui, selon Philippe Ariès, constitue l'une des plus profondes tendances de l'histoire occidentale ?

D'ailleurs, un autre aspect de cette « *éthique de la chasse* » exaltée par les chasseurs semble bien corroborer cette hypothèse selon laquelle se manifeste — au sein même des milieux cynégétiques — une intensification problématique des évolutions anthropologiques signalées plus haut. Nous faisons allusion ici aux nombreux indices en raison desquels la chasse semble irrémédiablement liée à ces processus de *sportization* décrit par Norbert Élias. Les chasseurs, en effet, ne cessent d'en appeler à un certain nombre de règles en l'absence desquelles aucun individu ne pourrait prétendre être un « vrai chasseur ». À la « *compassion pour les femelles, s'ajoutent toutes les prescriptions tacites qui soumettent les chasseurs à une relation disciplinée avec le gibier. Si la souffrance du nuisible n'émeut pas particulièrement le piégeur, les chasseurs, quant à eux, s'imposent de tuer le gibier proprement et également. Tirer un gibier trop éloigné au risque de le blesser sans le retrouver, tirer un animal arrêté ou qui n'est pas chassé par les chiens, ne pas achever un animal blessé, sont autant de manquements aux préoccupations éthiques du chasseur respectueux de son gibier* »<sup>40</sup>. Nous retrouvons là un phénomène qui, selon nous, mérite d'être rapporté à cette éviction croissante d'une mentalité hiérarchique en vertu de laquelle l'animalité pouvait autrefois être perçue comme relevant d'un ordre *distinct* de celui des hommes. Une rapide excursion dans les interminables récits de chasse a vite fait de révéler à quel point ces derniers ne cessent de célébrer un rapport à la proie se réclamant de relations intimes radicalement opposées au sentiment de l'*altérité* de la bête. Comme de nombreux observateurs ont pu le noter, les stéréotypes sur lesquels s'appuient les discours des chasseurs s'ingénient constamment à suggérer « *une sorte de mise à niveau entre les protagonistes humains et animaux de l'activité cynégétique* »<sup>41</sup>. Les descriptions visant à sublimer l'acte de chasse se résument ainsi le plus souvent à « *simuler une rencontre paritaire* »<sup>42</sup>. Il convient de remarquer à quel point cette simulation ne peut prendre sens qu'en raison de l'inclination qui porte le chasseur à s'identifier à l'animal. Comme chacun sait, les processus d'identification impliquent, au dire des psychologues, un double mouvement d'introjection d'autrui en soi et de projection de soi en autrui. Dans de telles conditions, on ne s'étonnera pas de relever d'une part un anthropomorphisme dotant le gibier des qualités humaines sans lesquelles ce

<sup>39</sup> Philippe ARIÈS, *La mort ensauvagée*, op. cit. p. 277.

<sup>40</sup> Philippe GOERGEN, « Analyse comparative de deux modes de prédation : la chasse en battue et le piégeage des nuisibles », dans *Des bêtes et des hommes. Le rapport à l'animal*, op. cit., p. 156.

<sup>41</sup> Serge BRICKA, « Le chasseur et le gibier, une relation d'intimité. Autour de quelques récits de chasse en Savoie », dans *Des bêtes et des hommes. Le rapport à l'animal*, op. cit., p. 173.

<sup>42</sup> Sergio DALLA BERNARDINA, « De l'emblème au portemanteau : faste et déboires du trophée de chasse », dans *Des bêtes et des hommes. Le rapport à l'animal*, op. cit., p.192.

dernier ne pourrait contribuer à la qualité du *jeu* cynégétique ; d'autre part un zoomorphisme en vertu duquel le chasseur prétendra renouer avec ses plus profondes conduites animales.

\* Parées de toutes les vertus, de toutes les intelligences, elle est la plus sublime des bécasses du monde ! (...) Au fond, elle est comme la femme singulière qui, au temps enfui de mon exquise jeunesse faisait un moment l'aguicheuse tout en me résistant un peu (...) Je la réclame, je la désire, je l'exige ! Ce sera maintenant ou jamais ! (...) Elle a dû bien étudier son coup. J'étais pourtant parfaitement placé. D'un bond elle s'enlève et fille au ras du sol, feinte à droite, feinte à gauche à l'abris d'un tronc salvateur. [Extraits de Bécasse. La sorcière aux crochets fulgurants. *De manière très significative, le terme « crochet » désigne ici le sens sportif du terme*] (b35).

\* J'aime les animaux et chaque pas que je fais c'est pour les connaître un peu mieux. (...) C'est la passion du contact avec les animaux !! (...) JE SUIS UNE BÊTE !! Les gens ne comprennent pas ! Les gens n'aiment pas l'animal... Ils vous disent : "*mais vous tirez des coups de fusil*". (...) Et bien oui, de temps en temps, je tire un coup de fusil. Et alors ? (...) C'est l'instinct de l'homme fondamental : il doit chasser ! (B12).

\* Lorsque, en l'homme, s'éveille son instinct de chasseur, il glisse progressivement vers un état de nature. Ses facultés si peu sollicitées dans sa vie civilisée retrouvent leur acuité ; ses sens s'éveillent. Resurgit cet instinct enfoui au plus profond de lui même qui l'invite à un retour vers un état originel. (...) Être de chasse tendu vers un but incertain mais d'attrait irrésistible, le chasseur se meut sans bruit, retrouvant d'instinct les gestes qui lui font éviter les obstacles. Cette aisance naturelle, cette maîtrise du corps, il ne les a pas apprises. Il a seulement découvert un jour que son corps sauvage l'invitait à en user (b18).

Il ne nous appartient pas de nous demander comment ces figures propres à « l'éthique de la chasse » sont différemment manipulés en fonction des différents gibiers, traditions régionales, types de chasse (populaire ou aristocrato-bourgeoise), ou statut des individus (responsables cynégétiques ou simple chasseur). On peut rappeler, en revanche, qu'au nom de cette éthique de la chasse les « vrais chasseurs » ont toujours exercé une forme de « police des moeurs » visant à disqualifier les « viandards », « bidochards » ou autres « tireurs » (B11). Il importe, par ailleurs, de souligner que cette éthique de la chasse rend l'exercice de la chasse toujours plus problématique au regard même de ceux qui la pratiquent. Problématique et critique compte tenu de la manière dont plusieurs facteurs déstabilisant ont pu remettre en cause ces représentations gratifiantes qui régulaient l'échange de l'estime réciproque au sein des sociabilités cynégétiques.

Parmi ces facteurs, on trouve bien évidemment l'évolution d'une activité largement tributaire d'une société industrielle avancée qui transforme souvent le chasseur en consommateur de produits cynégétiques peu compatible avec l'éthique de la chasse : fusils et munitions toujours plus performants, véhicules tous terrains permettant l'accès à des territoires de chasse reculés. En outre, la pratique du lâcher de gibier s'est développée au point qu'aujourd'hui près des deux tiers des faisans, des perdrix et des canards, tués au cours de la chasse sont issus de l'élevage. Bon nombre d'anciens chasseurs avouent ainsi avoir raccroché le fusil le jour où confrontés à des animaux manifestement plus domestiques que sauvages, ils ne purent se résoudre à se transformer en « tireurs de volailles ».

Toutefois, le facteur le plus déstabilisant semble bien résider dans le fait que les chasseurs prétendent justifier leurs pratiques à partir de principes en raison desquels les

membres extérieurs au groupe pourront aisément les prendre en défaut. Dans un monde où — contrairement aux vœux d'une Chantal Goya — les lapins ne sont pas encore dotés de fusils, l'éthique sportive et bienveillante des chasseurs ne peut paraître, au regard de leurs détracteurs, que comme une mystification grossière et affectée<sup>43</sup>. L'intensification de cette sensibilité écologique examinée plus haut, aboutit à la diffusion d'une représentation de la chasse centrée sur la mort effective et inconvenante de l'animal. Du fait d'une telle évolution affectant l'environnement social du chasseur, il est « *inévitabile qu'il y ait ambivalence des valeurs, et même ébranlement des disciplines mentales qui étaient apparues comme le fondement de l'adaptation* »<sup>44</sup>. Inévitable pourtant ne signifie pas irrémédiable puisque, comme nous le verrons, la conversion au mouvement de la ruralité s'efforcera de répondre à ces dissonances contrariantes suscitées par la pratique de la chasse dans un environnement social toujours plus hostile. Si le travail idéologique se révélera fondamental, on aurait tort pour autant de ne percevoir dans la militance CPNT qu'un simple combat s'inscrivant dans le domaine exclusif des représentations et des discours. Pour nous prémunir contre une telle tentation, il suffira d'examiner en quoi les évolutions déroutantes contre lesquelles s'insurgent les chasseurs renvoient également à une bien réelle remise en cause du poids qu'ils pouvaient exercer autrefois sur les systèmes de prise des décisions politiques.

## Le déclin d'une chasse gardée : les associations écologistes et l'Europe

Parler d'évolutions anthropologiques globales ne doit en aucun cas nous autoriser à nous contenter d'explications compréhensives rapportant tout et son contraire à des transformations vagues et mal définies. Pour expliciter plus encore comment les militants CPNT, se sont trouvés confrontés à une situation insatisfaisante, il est indispensable de signaler les changements qui ont affecté récemment l'organisation administrative et le droit de la chasse française. Dans cette optique, deux facteurs complémentaires doivent être pris en compte : d'une part la subordination des politiques régulant la chasse à une problématique de protection de l'environnement, et d'autre part les effets juridiques de l'intégration européenne.

La création en 1971 d'un ministère de l'Environnement contribua à ébranler la légitimité des nombreuses prérogatives dont bénéficiaient les structures associatives des chasseurs. Tant qu'elle demeurait rattachée au ministère de l'agriculture, la chasse française pouvait sans aucun mal se prévaloir d'une mission de défense des territoires agricoles. L'évolution des conditions de la pratique cynégétique, ainsi que le changement de tutelle administrative, rendirent la définition de cette mission de plus en plus problématique. Plus précisément, la *policy community* ayant en charge l'élaboration des normes et des lois régulant le secteur de la chasse changea subitement de nature et se trouva alors privée de la stabilité qui la caractérisait. La complicité cordiale et sereine qui unissait les dirigeants cynégétiques et les responsables de l'administration du secteur agricole fut inopinément perturbée par l'irruption d'agents de l'État et de partenaires civils dotés de préoccupations écologistes inédites. L'élaboration et l'application des mesures destinées au secteur cynégétique devint ainsi de plus en plus complexe et problématique compte tenu de la diversification des interlocuteurs étatiques des chasseurs : d'une part des

<sup>43</sup> Chantal Goya, chanteuse de variétés pour public enfantin, chante « *ce matin un lapin a tué un chasseur, c'était un lapin qui... avait un fusil !* ».

L'anecdote illustre à quel point nous sommes là effectivement bien loin de la socialisation enfantine que les militants CPNT évoquent dans leurs récits de vie.

<sup>44</sup> Philippe MALRIEU, « L'articulation des socialités et des activités psychologiques selon H. Wallon », dans *Dynamiques sociales et changements personnels*, Edition du CNRS, 1989, p. 176.

fonctionnaires issus de l'ancienne administration des Eaux et Forêts — aujourd'hui encore influents puisqu'au niveau local la chasse dépend toujours des Directions départementales de l'Agriculture (D.D.A) — et d'autre part des agents du Ministère de l'environnement, souvent d'origine citadine et de formation universitaire. Toutefois, et mis à part quelques conflits, notamment à propos du statut des gardes-chasse, les leaders cynégétiques semblent s'être accommodés sans trop de difficulté de ces réformes visant à institutionnaliser ces préoccupations écologistes<sup>45</sup> auxquelles « l'éthique de la chasse » — comme nous l'avons vu — les avait préparés<sup>45</sup>.

Les effets croissant du droit communautaire, en revanche, se sont révélés bien plus menaçants pour la stabilité du corporatisme sectoriel dont dépendait la gestion de la chasse française. Comme le soulignait l'un de nos informateurs « *il ne faut pas oublier, que c'est l'Europe qui a déclenché CPNT... qui a tout déclenché !* » (B18). Dans cette optique, il convient de rappeler quels furent les effets différés de la directive européenne 409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages<sup>46</sup>. Plus exactement, il importe de relever en quoi le droit européen, mais aussi certaines conséquences de la décentralisation de 1982, ont profondément modifié les processus de prise de décision en matière cynégétique. Il faut savoir, en effet, que dans le cadre de la déconcentration des pouvoirs de l'État, les préfets se sont vus dotés de l'autorité de prendre les arrêtés d'ouverture et de fermeture des périodes de chasse. Dès lors, les associations telles le Rassemblement des Opposants à la Chasse, l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages et du Patrimoine Naturel ou la Ligue pour la Protection des Oiseaux, prirent l'initiative de former des recours devant les tribunaux administratifs contre les arrêtés préfectoraux accusés de violer les principes établis par la directive européenne 79/409. Par là même, « *le droit contentieux est devenu une arme dont les associations n'hésitent plus à user* »<sup>47</sup>. Une arme largement utilisée afin de contrecarrer, bien évidemment, les nombreux appuis dont les chasseurs français disposent auprès des autorités publiques. Alain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux peut ainsi confesser que « *le écologistes [n'ayant] pas le même poids politique, ni la même influence que les chasseurs auprès des hommes politiques, il ne leur reste que le recours à la justice pour se faire entendre* » (b33). Lionel Brard, président d'honneur de France-Nature-Environnement, lui fait écho en affirmant pour sa part que « *par tradition, l'écologie associative française utilise le droit et le juge pour défendre sa cause* » (b30).

Il ne pourrait être question de reconstituer ici les nombreuses péripéties de cette « *guérilla contentieuse* »<sup>48</sup> grâce à laquelle les défenseurs des animaux confièrent aux tribunaux — et non plus aux seuls élus politiques — le soin d'arbitrer les différends qui les opposent aux chasseurs. De 1988 à 1998 plus de 150 jugements de tribunaux administratifs et trente arrêts du Conseil d'État ont été pris contre des arrêtés préfectoraux fixant la fermeture de la chasse au-delà du 31 janvier. Durant la même période, le Rassemblement des Opposants à la Chasse aurait formé plus de 200 recours. Notons qu'aux recours déposés par les associations de protection de la nature devant les tribunaux administratifs et le Conseil d'État est venue s'ajouter la possibilité des recours en manquement déposés par la Commission devant la Cour de Justice des Communautés européennes. Cette dernière, en effet, est tenue, au vue des articles 144 à 188 du

<sup>45</sup> Notons cependant que l'une des revendications du CPNT consiste à réclamer que la chasse quitte la tutelle du ministère de l'Environnement afin d'être confiée au ministère de l'Agriculture.

<sup>46</sup> Par son article 7, cette directive européenne précise que les espèces ne doivent pas être tirées ni pendant leurs trajets migratoires, ni pendant les périodes de nidification, de reproduction et de dépendance (élevage des oisillons).

<sup>47</sup> Raphaël ROMI, « Pressions internationales, pratiques sociales et droit de la chasse : réflexions sur la chasse en France en 1990 », *Revue juridique de l'environnement*, n°2, 1991.

<sup>48</sup> Jean UNTERMAIER, « Vive les cavaliers », *Revue juridique de l'environnement*, n° 2, 1989, p. 119.

traité de Rome, de constater et de condamner le non-respect par un État de ses obligations. Ainsi, un recours déposé par la Commission dès 1988 reprochait à la France d'autoriser l'emploi de gluaux et de filets alors qu'ils étaient interdits par l'annexe IV de la directive. La Cour de Justice dans sa décision du 27 avril 1988 considéra toutefois que ces chasses traditionnelles pouvaient être inscrites au régime dérogatoire prévu par à l'article 9 de la directive<sup>49</sup>. Bien qu'ils aient célébré cette décision comme une « *légalisation des chasses traditionnelles régionales* », les adeptes de ces pratiques furent profondément perturbés dans leurs habitudes puisque l'État français se trouva contraint — au nom d'une conformité à la jurisprudence européenne — d'assurer un « *strict contrôle* » garantissant la « *sélectivité* » et les « *petits prélèvements* ». De ce point de vue, les récits indignés de l'un des militants CPNT des Bouches-du-Rhône constituent un indice de la manière dont put être perçue cette nouvelle réglementation<sup>50</sup> :

\* Un jour j'ai su qu'un arrêté était pris pour interdire la capture des grives dont on se sert comme appelants... avec des gluaux... Mais, c'est la chasse la plus précaire que l'on puisse imaginer ! Moi qui pense avoir le record de capture... je pense détenir ce record... et bien l'année dernière dans toute ma saison je n'ai pris que 6 grives !!! (...) Il a fallu pour cela faire annuler cet arrêté inique qui voulait supprimer l'emploi des gluaux. (...) Je chasse depuis 1936 et je passe pour LE zorro de la profession (...) L'année dernière j'en ai fait 6 dans l'année ! Alors, vous voyez, il y a toutes ces choses qui font que l'on est des traditionalistes. (B12)

Ainsi, l'irruption du droit européen, la prolifération d'un contentieux mobilisant les tribunaux français ou européens, — mais aussi les ripostes des chasseurs par parlementaires interposés — eurent pour effet de doter le secteur cynégétique de modalités de régulation complexes et inédites. Dès 1990, un juriste relevait, à propos des chasses traditionnelles, une tendance à « *la parcellisation du droit de la chasse. Il devient de plus en plus difficile pour le profane, ainsi d'ailleurs que pour le « spécialiste », de confronter les pratiques des chasseurs aux textes, tant ceux-ci sont nombreux, complexes, embrouillés* »<sup>51</sup>. Au regard de ceux qui se convertiront bientôt au projet militant du CPNT, une évolution de ce type fit naître la conviction que la stigmatisation croissante de l'acte de chasse tendrait toujours plus à dégénérer en une inquiétante et inique « *criminalisation* ».

\* [La réglementation de la chasse] c'est pire que quelqu'un qui serait libéré sous caution, qui serait sous surveillance policière, c'est pire que cela ! On a l'impression d'être vraiment paria, de faire quelque chose de répréhensible. (B11)

\* La date du 28 février est la bonne date [de fermeture de la chasse] Les chasseurs de grives ne veulent pas être pris pour des demeurés ni devenir des hors-la-loi.(b22)

\* [L'imbroglio juridique suscitée par la loi du 3 juillet 1998 provoquerait] une confusion juridique dangereuse et inacceptable, préjudiciable à la paix sociale qui place les chasseurs, à leur corps défendant dans une position intenable de bouc émissaire (b31).

<sup>49</sup> L'expression « chasses traditionnelles » désigne les chasses à partir de moyens autres que le fusil comme, par exemple, la capture des grives aux gluaux en Provence, la tenderie des grives et des vanneaux dans les Ardennes, la capture des alouettes aux matoles ou du pigeon ramier aux filets dans le sud-ouest. Sur les aspects techniques de ces chasses voir CHANTELAT Jean-Claude, *Vivre et chasser au pays. Nos chasses traditionnelles*, Solar, 1985.

<sup>50</sup> Signalons que ce militant et la tête de liste CPNT des Bouches-du-Rhône sont les coauteurs d'un article consacré aux cabanes à grives provençales qui fut publié dans l'ouvrage cité à la note précédente.

<sup>51</sup> Raphaël ROMI, « Le droit de la chasse entre l'Europe et le nationalisme », *Revue juridique de l'environnement*, n° 3, 1990.

\* Les problèmes soulevés par nos ennemis devant les Tribunaux administratifs ne constituent que l'un des aspects du grand combat idéologique que nous livrent, par juridictions et médias interposés, toutes ces associations, dites « *de Protection de la Nature* » qui ont juré de nous faire disparaître (b31).

Comme on pouvait s'y attendre, les associations cynégétiques n'ont jamais manqué de répondre à l'offensive juridique de leurs détracteurs en s'appuyant sur les nombreux appuis dont ils disposent dans le monde politique français. Ainsi, les députés de l'Assemblée Nationale — toutes tendances confondues, à l'exception des Verts — fixèrent, dans les lois du 15 juillet 1994 puis du 3 juillet 1998, des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse conformes aux doléances des chasseurs. Peine perdue ! Les associations de protection de l'environnement introduisirent de nombreux recours contre les arrêtés préfectoraux reprenant les dates échelonnées d'ouverture et de clôture de la chasse fixées par ces lois contraires à la jurisprudence européenne. La confusion juridique fut à son comble puisque les tribunaux administratifs divergèrent dans les réponses apportées à cette réplique judiciaire lancée par l'écologie associative. Toutefois, par ses arrêtés du 3 décembre 1999, le Conseil d'Etat condamna finalement ces lois de 1994 et de 1998 considérées en « *quasi-totalité incompatibles* » avec les objectifs de la directive de 1979. Pour la plupart des commentateurs, cette décision confirma la supériorité du droit communautaire sur le droit interne instituée en 1989 par l'arrêt Nicolo<sup>52</sup>. Un autre épisode significatif mérite d'être évoqué ici tant il témoigne de la manière dont le recours au droit a pu remettre en cause les nombreux appuis que les chasseurs français pouvaient trouver auprès de ces instances spécialisées de la représentation politique que constituent les partis politiques traditionnels et les assemblées délibérantes élues au suffrage universel. Nous faisons allusion ici à l'arrêt du 29 avril 1999 de la Cour européenne des droits de l'homme qui condamna la loi Verdeille sur laquelle reposait depuis trente cinq ans l'organisation de la chasse française et qui illustre comment la requête d'une dizaine de plaignants a pu aboutir à une décision de justice contraignant le pouvoir législatif à modifier une législation qu'aucune voie politique ordinaire n'avait pu auparavant remettre en cause.

De telles péripéties méritent sans doute d'être rapportées à la concurrence croissante qui semble désormais opposer deux types de régulation politique, ou plus exactement deux *modes d'arbitrage des préférences collectives divergentes*. En 1985, Laurent Cohen-Tanugi brossait le portrait de deux types idéaux en comparant les systèmes démocratiques des Etats-Unis et de la France<sup>53</sup>. D'une part, une régulation étatique confiant aux structures centralisées de l'Etat le soin de définir les prérogatives, les obligations et les relations des divers groupements de citoyens. Une indiscutable subordination du juridique au politique, une prééminence de l'Etat par rapport au droit, simple instrument de la tutelle du législateur sur la société civile. Dans un tel contexte, les individus sont incités à concevoir l'orthodoxie politique comme la conquête du timon de l'Etat ; et ce par le biais d'une compétition électorale invitant le citoyen à opter pour un « *programme intégré et une idéologie compacte* » au risque — selon l'auteur<sup>54</sup> — de susciter « *les grandes chimères politiques et la polarisation paralysante qu'elles génèrent* ». Pour le reste, le citoyen français n'aurait qu'à tenter de s'investir dans les structures para-étatiques de ce corporatisme sectoriel auquel les milieux de la chasse surent si remarquablement contribuer. En dernier recours, il demeurera encore la possibilité de *la rue*, de la manifestation de force visant à

<sup>52</sup> Rappelons qu'à l'époque, Pierre Chevènement député de Belfort, s'insurgea contre cet arrêt du Conseil d'Etat qui, selon lui, préparait la « *la fin de la démocratie citoyenne* ».

<sup>53</sup> Laurent COHEN-TANUGI, *Le droit sans l'état. Sur la démocratie en France et en Amérique*, Paris, P.U.F., 1985.

<sup>54</sup> *Op. cit.*, p. 81. Il va sans dire que rien ne nous contraint à souscrire aux accents polémiques d'un texte qui tend largement à ériger le système américain en modèle susceptible de corriger bon nombre des défauts attribués à la démocratie française.

intimider les grands commis de l'Etat. Outre-Atlantique, l'auteur décrit, en revanche, une régulation par un système juridique fortement valorisé et autorisé à définir les compétences respectives et les relations des acteurs privés comme public. Il en résulte que le « *droit encadre la politique, et véhicule toutes les revendications de la société, dans un univers où c'est elle, et non l'Etat, qui est le moteur du changement* »<sup>55</sup>. Dans de telles conditions, les citoyens seraient portés à s'investir dans une micro-politique visant à peser sur les instances de décision par le biais du *lobbying* ou du contentieux judiciaire.

Cette analyse, très grossièrement résumée, méritait d'être évoquée dans la mesure où elle souligne les analogies entre l'Europe juridique et le fonctionnement du système démocratique américain. Or, il est manifeste que le combat juridique entamé par les associations de protection des animaux confirme remarquablement ce diagnostic selon lequel « *le recours au contentieux européen permet, à l'heure actuelle, d'établir une relation directe entre les nationaux des Etats membres et les institutions communautaires, par-delà les autorités étatiques* »<sup>56</sup>. Le mouvement CPNT n'aurait probablement jamais vu le jour sans les perturbations croissantes qu'une telle possibilité offerte aux détracteurs de la chasse a introduit au sein d'une régulation étatique à laquelle les chasseurs français avaient toutes les raisons d'être attachés. Comme l'atteste la chronologie présentée en annexe, la montée en puissance du CPNT a pour corollaire les avancées successives d'une juridicisation s'immisçant toujours plus dans les relations entre les chasseurs français et la classe politique. Les évolutions déroutantes qui ont suscité bon nombre de conversions à la révolte des terroirs durent donc beaucoup à l'obsolescence croissante de ces relations privilégiées qui liaient autrefois l'appareil étatique français et ses interlocuteurs cynégétiques.

---

<sup>55</sup> *Op. cit.*, p. 45.

<sup>56</sup> *Op. cit.*, p. 21.

### III. Remédier aux imperfections du présent

Nous avons observé jusqu'à présent en quoi l'histoire sociale des militants CPNT s'inscrivait au sein d'une société complexe juxtaposant des ordres locaux plus ou moins congruents. Il est apparu ainsi que les conditions évolutives de leur socialisation semblaient bien les avoir condamnés à être sensibles à des conceptions toujours plus divergentes en ce qui concerne les significations prêtées à leur « *passion* ». D'une part, l'exaltation d'un « art de la mise à mort » et une Nature conçue comme un univers sauvage que l'homme se doit d'affronter conformément aux apprentissages précoces et dispositions valorisées au sein des cercles de reconnaissance cynégétiques. D'autre part, des représentations toujours plus hégémoniques qui déprécient l'acte de la prédation et conçoit la Nature comme un univers fragile que les hommes se doivent de contempler à distance. Une telle situation manifeste incontestablement ce que les psychosociologues appellent un conflit sociocognitif : « *il y a conflit sociocognitif lorsque que dans une même situation, différentes approches cognitives d'un même problème sont produites socialement. Dans des conditions appropriées, la présence de ces différents points de vue peut favoriser leur coordination dans une nouvelle solution plus complexe et plus adaptée que chacune des approches préalables considérées isolément* »<sup>57</sup>. Nous analyserons à présent la conversion au combat du CPNT comme une tentative de neutralisation de ces dissonances contrariantes suscitées par un attachement à la chasse sans cesse plus problématique. Les dynamiques de cette conversion — compte tenu de la définition donnée à ce terme en introduction — pourront être appréhendées à partir de plusieurs points de vue complémentaires. Dans un premier temps, nous tenterons de montrer dans quelle mesure ces dynamiques participent aux changements grâce auxquels l'identité des militants se renove, se réorganise, afin de concilier les dispositions du passé et les exigences du présent. Dans cette optique, nous examinerons comment les chasseurs du CPNT s'évertuent à redéfinir la manière dont ils entendent se faire valoir au regard d'autrui. Nous examinerons ensuite comment — nonobstant son caractère on ne peut plus personnel — la quête d'une identité valorisante renouvelée entraîne l'énonciation de préférences collectives visant à recueillir l'assentiment du plus grand nombre possible de concitoyens. Nous renverrons enfin au dernier chapitre l'étude des modalités selon lesquelles la conversion à la cause du mouvement altère les critères à partir desquels les affidés du CPNT jugeront ce qu'ils est bon ou non de faire vis-à-vis des instances de la décision politique.

La perspective proposée permettra de comprendre en quoi l'engagement sous la bannière du CPNT ne pourrait simplement se limiter à vouloir contrecarrer la guérilla juridique menée par les opposants à la chasse. En effet, les aspirations des partisans de cette entreprise électorale inopinée ne semblent nullement se réduire à préserver le droit de chasser au sein d'une société irrémédiablement hostile. Bien plus que cela, l'activisme au sein du mouvement vise à trouver une solution à ces conflits sociocognitifs auxquels bon nombre de chasseurs peuvent être sensibles : une « solution » — non seulement pour le groupe et les individus regroupés — mais bien au-delà pour la collectivité toute entière. Nous devons, de ce fait, souligner l'importance des *processus d'idéologisation* mis en œuvre par ceux qui se présentent désormais comme les porte-parole des « terroirs » et de la « ruralité ». Nous entendons désigner par le terme d'idéologisation le travail discursif à travers lequel les acteurs sociaux s'appliquent à attribuer à leurs vicissitudes des significations élargies qui dépassent très largement la singularité du lieu et du temps à l'intérieur desquels ces dernières s'inscrivent.

<sup>57</sup> Willem DOISE, « Interactions sociales et développement des instruments cognitifs chez les enfants », dans Hanna MALEWSKA-PEYRE et Pierre TAP, *La socialisation de l'enfance à l'adolescence*, dir., P.U.F, 1991, p. 35.

L'idéologisation s'appliquera, entre autres, à justifier une entreprise électorale inédite et, pour beaucoup de commentateurs, aussi inconvenante que saugrenue. Pourtant, ce que manifeste une initiative de ce type, c'est bien la prégnance de cette politisation passée qui motive les militants CPNT — « *traînés devant les tribunaux ou vilipendés par l'intransigeance écologiste* » — à vouloir « *s'expliquer devant les électeurs en compagnie de gens qui partagent leurs vues* » (b25). Tandis que les adversaires de la chasse préféreront investir les arènes médiatiques et judiciaires favorisant la *single-issue politics*, les activistes du CPNT entendront restaurer le primat de la scène politique en matière d'arbitrage des préférences collectives divergentes. Fidèles aux dispositions qu'ils doivent à leur passé politique, ils continueront à valoriser l'affrontement autour de solutions globales et prétendront incarner une « *volonté populaire* » sanctionnée par le verdict des urnes. Leur tendance à fortement valoriser le vote les portera ainsi à croire que seule l'irruption sur la scène électorale peut être à la hauteur de ces exigences qu'ils placeront désormais au dessus de tout. Si pour bon nombre de leurs détracteurs l'entreprise électorale des chasseurs relève d'une malversation des procédures démocratiques ; au regard des instigateurs du mouvement, elle exprime en revanche l'attachement à un civisme en péril. Ainsi, pour Georges Cabanes, conseiller régional CPNT, « *les élections régionales, loin de constituer un obstacle, apparaissent comme le passage obligé d'une longue bataille. Voilà au moins une entreprise, qui pourrait avoir le mérite de réveiller des électeurs qui, pour une fois, se sentent directement concernés, parce que l'on s'en prend à l'objet de leur passion* » (b25).

## Le renversement des stigmates

\* Vous savez quand une chose a une assise aussi perverse que celle que je vous ai décrite il y a une phrase romaine : *Delenda est carthago* ! Il faut détruire Carthage ; et bien il faut détruire les écolos ! Ce sont des ESCROLOGISTES !!! (B12)

Nombreux sont les discours des militants CPNT. qui ne semblent avoir pour seul objectif que d'exprimer une farouche hostilité à l'encontre de ceux qui se réclament de la protection de la Nature. Un tel fait n'a rien pour surprendre au vu de cette « *guérilla juridique* » examinée au chapitre précédent, ou bien encore au vu de ces rixes annuelles dans le Médoc au cours desquelles écologistes et chasseurs de Palombes échangent — désormais de manière quasi rituelle et sous l'oeil complaisant des caméras — invectives et autres oeufs pourris. Ces aspects, on ne peut plus tangibles, ne doivent pas pour autant nous interdire d'appréhender ces conflits comme l'effet d'une construction symbolique résultant de procédures de regroupements bien déterminées. Comme le souligne Serge Moscovici, en effet, « *le conflit ne doit pas être envisagé d'abord comme une situation objective, une donnée de l'environnement, une condition imposée de l'existence. Il implique au contraire, dans son principe même, une construction et une détermination par des acteurs, une décision des sujets. Il n'y a pas dans le champ psycho-social, de conflit sans une part d'invention* »<sup>58</sup>. En l'occurrence, il importe de montrer comment l'invention du conflit — ou plus exactement son idéologisation — s'applique à édifier des clivages idéels au regard desquels l'agrégation bien réelle autour des sociabilités cynégétiques apparaîtra comme dictée par des justifications des plus impérieuses. Au préalable, nous devons relever comment des discordances intrapsychiques peuvent être transmues en conflits séculiers s'organisant autour d'opérateurs d'inclusion et d'exclusion interindividuels : Eux *versus* Nous.

<sup>58</sup> Claude FRONTY, « Créativité et influence selon Moscovici : enjeu est scénario de l'intrigue psycho-sociale », dans Philippe MALRIEU, *Dynamiques sociales et changements personnels, op. cit.*, p. 249.

L'idéologisation mise en œuvre par les affidés du mouvement CPNT s'applique avant tout à énoncer un stéréotype dépréciatif de l'opposant écologiste. Ce dernier paraîtra d'autant plus coupable et peu fréquentable qu'une multitude de traits négatifs pourront lui être attribués.

\* Parce que notre environnement est irrationnel, parce que nous avons peur de l'avenir et idéalisons le passé dans la pureté de l'enfance, l'écologie (nous) apporte, elle aussi, de fausses réponses à de vrais problèmes (b2).

\* Pour les avoir beaucoup fréquentés, je ne crois pas que les écologistes se préoccupent outre mesure de l'individu. Il y a chez eux une certaine forme d'égoïsme, jouant à la fois sur la sensiblerie et l'anthropomorphisme (b1).

\* Une profession de foi [CPNT.] mesurée et limitée à certaines ambitions qui tiennent d'un constat : les mouvements écologistes de Lalonde à Waetcher, se fichent éperdument des exclus de la société (...) Amère déception : dans la France d'aujourd'hui il semblerait préférable d'être un bébé-phiarque plutôt qu'un bébé autiste ! C'est la dénonciation d'un discours zoophile choquant [contre] l'écologie qui se situe au niveau des plantes et des pâquerettes (b25).

\* Nos « pétards » à nous sont sains. Ils tuent parfois, certes, c'est vrai, mais comment manger de la viande sans tuer. Nous sommes des personnes responsables, qui assumons nos gestes. Nous ne faisons pas faire le « sale boulot » comme ils disent, par quelqu'un d'autre. C'est tellement plus facile d'aller hypocritement se ravitailler au supermarché sans une goutte de sang sur les mains ! (b35)

\* La nature est devenue un sujet de guerre de religion. Des ayatollahs de tous poils revendiquent des espaces vierges, des animaux proliférants que l'on pourrait caresser à chaque coin du bois ! L'homme est banni de ce cadre de vie inédit et bêtement "idéal". (...) En Grande Bretagne, on a constaté de véritables attentats terroristes (pose et explosion de bombes) à l'encontre des laboratoires utilisant des animaux pour leurs recherches. On peut aimer immodérément les animaux... mais de là à mettre en péril la vie humaine en péril !!! (b24)

\* Les écolos n'y comprennent rien ! Alors je vais vous dire... nous nous sommes des victimes des écologistes ! Je trouve ces gens particulièrement nuisibles, ils viennent nous apprendre... ils ne connaissent rien à la terre pour la plupart... ni à la nature, ni à la terre... je peux en parler en plus en tant que pharmacien... ce sont vraiment des parasites. Ils n'y comprennent rien ! Ils font un mal épouvantable ces gens là ! (...) maintenant ce que je trouve paradoxal c'est par exemple toutes ces bestioles protégées... tu regardes une buse te bouffer le poulailler, il faut applaudir quoi ! Alors ça c'est les conneries écologistes que je peux pas supporter. On protège la bestiole qui vient te tuer 10 poules... folie furieuse ! (B14)

Il s'agit avant tout, comme on peut le voir, de démasquer des imposteurs, de révéler des machinations occultes selon les procédés bien connus de la dénonciation. L'opération la plus courante consiste à rabattre systématiquement les causes défendues par les écologistes soit sur des intérêts socialement moins avouables, soit sur un opportunisme déplorable.

\* Des mouvements se sont créés, des mouvements un peu opportunistes, qui ont senti aux États Unis qu'il y avait peut être quelque chose à faire au niveau de la protection de la nature, ils se sont rabattus un peu là-dessus. Si les gens de base croient, bon je n'ai rien contre eux, par contre au niveau des dirigeants il y en a beaucoup qui sont très très largement impliqués dans des choses qui nous dépassent tous. En particulier quand on sait, et nous nous le savons, que ce sont les industries chimiques qui sponsorisent pour la majorité des cas les partis verts quels qu'ils soient, cela vous fait trembler, cela vous fait trembler ! "Ushuaia" qui c'est ? [Émission T.V perçue par les chasseurs comme le vecteur d'une sensibilité écologiste artificielle, présentée par Nicolas Hulot et sponsorisée par Rhône-Poulenc] (B11)

\* Ils ont profité des catastrophes successives, Amoco cadiz, Tchernobyl, ils ont fait une bonne campagne, ils ont pris des voix. Maintenant, ils se servent de ces voix pour contrer la chasse. (B16)

\* En écologie, aussi les mythes ont la vie dure, surtout depuis qu'on a fait de cette science balbutiante une idéologie. Certes "l'écologie de marché", l'écologie politique, se portent bien parce qu'elles aident à vivre (ou à faire du protectionnisme, économique celui-là) ; mais aident-elles à protéger ou gérer la nature ? (b2)

\* Le mouvement écologiste... car depuis qu'on fait CPNT., on fait de la politique, malheureusement... on s'est aperçu que c'est une voie de garage pour les gens qui sont déçus de la politique politicienne, on les a mis là. Il y a des écolos roses, des écolos de droite, ces gens là du temps où ils criaient dans leur petit coin, on les a mis au ministère, un est rentré d'un côté, un de l'autre. (B17)

En définitive, nous sommes bien en présence de ce que les socio psychologues conçoivent comme un processus de différenciation sociale donnant lieu à la création et à l'accentuation d'une hétérogénéité revendicative<sup>59</sup>. L'idéologisation mise en oeuvre par les militants CPNT. semble ainsi vouloir restaurer l'estime de soi forgée au sein des cercles cynégétiques en disqualifiant ceux qui leur déniaient le droit de se prévaloir des qualités dont ils aiment se réclamer. Il convient toutefois de remarquer que nous ne sommes pas seulement ici en présence de la construction d'un stéréotype dépréciatif permettant de définir *a contrario* les propriétés et les frontières du groupe. En effet, une pratique discursive récurrente atteste à quel point l'opération idéologique privilégiée est avant tout celle qui permet d'éviter que le rapport ambivalent des chasseurs à l'égard de l'écologie ne puisse dégénérer en contradiction paralysante. Nous faisons allusion ici à cette très remarquable obstination à vouloir *se prétendre plus écologiste que les écologistes*.

\* Chasseurs, Pêcheurs, Hommes et Femmes de bons sens enracinés dans la culture locale, sont les premiers défenseurs de l'environnement et tiennent à le rester parce qu'ils sont les seuls à y mettre, en sus des idées, des moyens financiers considérables. (b2)

\* Donc, nous, on s'est dit : "*mais ces gens-là ils se disent écologistes !? Mais, nous, on est écologiste plus qu'eux !*" Parce qu'ils arrivent des villes et ils veulent nous apprendre ce que c'est l'écologie. (B17)

---

<sup>59</sup> Sur ce thème voir Willem DOISE, Jean-Claude DESCHAMPS, Gabriel MUGNY, *Psychologie sociale et expérimentale*, Paris, Armand, Colin, 1978.

\* Mais c'est pas aux écolos ou à l'administration de régler la chasse, ils n'y comprennent rien, ils chassent pas, ils viennent pas, c'est pas possible. (...) Moi je dis que CPNT., c'est plus EUX qui sont fait pour défendre l'écologie là, l'environnement, que les verts. Parce que j'ai discuté avec des écologistes, je reste sur mes réserves, je ne dis rien, je me suis rendu compte qui n'entendent rien. Ils n'entendent rien du tout, les pauvres ! Pourquoi ? Parce qu'ils n'y vivent pas ! (...). Il y a plein de gens qui se prononcent, qui veulent faire, ils sont peut être plein de bonne volonté, mais ils ne connaissent pas, ils ne connaissent pas, ils ne connaissent pas ! Parce qu'ils n'y vivent pas ! (B13)

Ce type d'affirmation structure constamment les discours à travers lesquels les chasseurs justifient leur hostilité à l'égard des écologistes. Une simple comparaison des termes utilisés lorsqu'il s'agit de désigner aussi bien les chasseurs que leurs adversaires apparaît fort éloquente. Elle témoigne à quel point les militants CPNT. ne peuvent renoncer à s'auto-définir en se réclamant d'un rapport à la Nature leur conférant l'image valorisée de protecteurs bienveillants.

Expressions utilisées pour désigner les protecteurs de la nature et leurs activités.	Expressions utilisées pour désigner les chasseurs et leurs activités.
<p><i>"L'écologie de salon"</i> <i>"L'écologie de trottoir"</i></p>	<p><i>"L'écologie en action"</i> <i>"L'écologie de terroir"</i></p>
<p>Les <i>"écologistes en chambre"</i> Des <i>"gratte-papier"</i></p>	<p>Les <i>"écopratiques"</i>, Les <i>"éco-actifs"</i> <i>"L'écologie qui agit"</i></p>
<p><i>"Séduits par un modèle anglo-saxon de société citadine (qui rêve la nature à défaut d'y vivre et de la vivre)"</i></p>	<p>Les <i>"premiers utilisateurs de la nature"</i> <i>"La chasse emploie actuellement plus de 300 écologues"</i></p>
<p>Des <i>"fractions ultra protectionnistes"</i> qui prônent une approche <i>"conservationniste"</i></p>	<p><i>"L'utilisation rationnelle du patrimoine naturel, qui est presque toujours à terme une valorisation de l'espace rural sur le plan économique et écologique"</i></p>
<p><i>"La boulimie escrologiste"</i> Les adeptes d'un <i>"catastrophisme dissimulant un désir inconscient de l'anéantissement"</i> <i>"Nos opposants hystériques"</i> au service d'une <i>"dictature verte chaque jour un peu plus dominante"</i> <i>"L'écologie intolérante"</i>, <i>"l'asepsie contemporaine des khmers verts"</i></p>	<p>Les <i>"écologistes réalistes"</i>  <i>"Chasseurs, Pêcheurs, Homme et femmes de bons sens enracinés dans la culture locale"</i></p>
<p>Les <i>"groupuscules anti-chasse, favorisés par les grands médias"</i> <i>"La démagogie médiatique"</i></p>	<p><i>"Notre handicap médiatique est patent"</i>  <i>"Les vrais arguments"</i></p>

Incontestablement, l'enjeu est ici de pouvoir édifier « un système d'interprétation [ayant] une fonction de médiation entre l'individu et son milieu et entre les membres d'un même groupe. Capable de résoudre et d'exprimer des problèmes communs, devenu langage commun, il va servir à classer les individus et événements, à constituer des types en regard desquels les autres individus et les autres groupes sont évalués ou positionnés. Il devient instrument référentiel permettant de communiquer dans le même langage, partant

d'influencer »<sup>60</sup>. Ce système d'interprétation contribue à réhabiliter les cercles cynégétiques en déplaçant les critères des compétences nécessaires à une réelle protection de la nature. Les descriptions des adversaires écologistes s'appliquent ainsi à souligner la caractéristique qui devrait leur interdire le monopole en la matière ; à savoir une « urbanité » contemplative et stérile à laquelle sera opposée la « ruralité » entrepreneuriale des chasseurs.

\* Essentiellement enfants des villes, les protecteurs des animaux et les opposants à la chasse ne connaissent plus la nature, les animaux, les plantes. Ils entretiennent une vision étriquée des choses vivantes. Contemplateurs passifs, ils s'opposent aux utilisateurs actifs et gestionnaires : agriculteurs, sylviculteurs, éleveurs, chasseurs et pêcheurs (b24).

\* Cette secte qu'est le Rassemblement des Opposants à la Chasse (...) leur compétence cynégétique se limite très souvent au comportement de leur chat ou à la découverte de la nature faite du sommet de leur tour dans un centre ville (b26).

\* Car contrairement à ce que pensent nos citadins, qui ont tendance, et c'est bien normal, à sacraliser la nature, elle n'est pas harmonieuse "naturellement". L'intervention de l'homme est nécessaire. (...) L'environnement ne se limite pas aux fleurs et aux petits oiseaux. Ça n'est pas comme dans un film de Walt Disney ! C'est avant tout l'art de vivre de nos campagnes et de nos terroirs (b1).

\* Actuellement les gens qui ne sont plus de cette génération, ils considèrent la nature comme tout à fait normal, c'est tout à eux, c'est tout à eux ! Ils ne savent pas que si le chemin il est fait c'est le paysan qui l'a fait, les arbres c'est le paysan qui les a fait pousser. Et c'est là que c'est grave, parce que les écologistes parlent beaucoup, mais ils ne mettent pas la main au poignet... au portefeuille je veux dire, ils croient que c'est tout naturel ! Alors qu'en réalité les chasseurs, les pêcheurs, les paysans, si la terre, la nature, elle est comme elle est, c'est grâce à tous ces gens là ! (B17)

\* Contrairement aux écologistes qui parlent beaucoup, nos militants sont très actifs pour la protection concrète de la nature et de l'environnement. Car qui paie les 600 000 francs de dégâts causés par les sangliers dans le Tarn ? Qui nettoie les clairières des papiers gras après les vacances. Les chasseurs. (...) Là encore quels sont ceux qui prennent leurs bottes, leurs pelles et leurs pioches pour aller planter des kilomètres de haies brise-vent ? Les chasseurs ! Et les écolos de salon, on ne les rencontre jamais quand il s'agit de mouiller sa chemise et de patauger dans la boue. Les uns détruisent, nous on répare (b1).

Cette tendance à se représenter un axe départageant les justes et les coupables au regard de la protection de l'environnement constitue un élément fondamental de l'idéologisation propre aux activistes du CPNT. L'élément fondamental ici est la tentative de redistribution des défauts et des qualités à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté des chasseurs. Ainsi, l'impulsivité instinctive, l'irresponsabilité, les aspirations irréflechies et alarmantes — bref l'ensemble des caractéristiques qui stigmatisaient initialement le « beauf » chasseur — sont attribuées à un Alter « écologiste de salon ». Parallèlement, une telle opération ouvre la voie à une appropriation de ces qualités désirées qui — autrefois déniées par autrui — étaient associées aux sentiments frustrants de la dépossession et de la discrimination injustifiée. Le chasseur pourra enfin s'enorgueillir d'incarner, non seulement « l'écologie en action », mais bien plus encore,

---

<sup>60</sup> Denise JODELET, « Représentation sociale : phénomène, concept et théorie », dans MOSCOVICI Serge, dir., *Psychologie sociale*, P.U.F, Paris, 1984, p. 373.

comme nous le verrons, une saine et salutaire « ruralité ». Bien évidemment, cette figure du chasseur écolo-gestionnaire fut préparée de longue date par l'évolution des conditions de l'acte cynégétique examinée au chapitre précédent. En outre, cette (re)définition de l'image du chasseur à laquelle s'appliquent les militants du CPNT emprunte sans doute énormément à la manière dont les leaders cynégétiques durent s'adapter aux nouvelles préoccupations de leurs administrations de tutelle.

Toutefois, l'analyse en terme de personnalisation nous interdit de réduire la célébration du chasseur « éco-actif » à un simple artifice machiavélien selon lequel il importerait plus de paraître que d'être véritablement celui que l'on prétend être. La prise en compte des conflits sociocognitifs qui travaillent les adeptes de la chasse permet de comprendre pourquoi les militants CPNT sont véritablement soucieux de se prouver à eux-mêmes que le qualificatif d'écologiste mériterait de leur être attribué. L'identification paradoxale à l'adversaire, l'exaltation de la figure du chasseur « plus écolo que les écolos », s'expliquent aisément au vu des éléments examinés au cours du chapitre précédent. Elles découlent de cet effort de dépassement des conflits sociocognitifs qui résultent de l'attachement simultané à des représentations divergentes. En proposant des représentations plus satisfaisantes du Monde et de Soi, la conversion au combat pour la « ruralité » invite le chasseur à amender les modalités de sa personnalisation. Il s'agira, par conséquent, d'attribuer de nouvelles significations à l'insertion ancienne au sein des sociabilités cynégétiques. Parallèlement à cette rénovation des modalités de regroupement au sein des cercles cynégétiques, l'affiliation à la révolte des terroirs exhorte à une véritable transfiguration du chasseur. Le militant CPNT, en effet, est incité à adopter une nouvelle manière de se situer à l'intérieur de ce monde imparfait que le mouvement se propose de remodeler à son image. Il devra désormais se penser comme un « Homme de la terre et de l'Eau » (b3), s'interroger et se persuader : « Et bien, disons... ce que je suis maintenant ? Je suis surtout le fruit de heu... une certaine forme de ruralité, moi aussi ! » (B18). Comme dans un remarquable pied de nez aux analyses marxistes sur l'absence de conscience de classe de la paysannerie, voilà que les chasseurs français se proposent de se découvrir dans la lutte pour la « ruralité » cette conscience subjective dans laquelle le « groupe pour soi » accéderait au statut de véritable acteur historique. « Les chasseurs de France prennent donc l'initiative d'un mouvement des campagnes qui sera, nous dit-on, le facteur déclenchant de cette conscience rurale qui pour l'instant sommeille » (b36). André Goustat, apparemment fier d'incarner cette avant-garde éclairée indispensable au progrès politique de l'Histoire, écrit que « pour faire entendre sa voix, la ruralité a besoin d'être unie. (...) Si la formule n'avait déjà servi, je dirais aux ruraux de tout le pays : "Unissez-vous !" » (b1).

Une telle (re)définition de soi — notons-le — conduit à ériger l'espace d'identification subalterne que constituait la chasse en espace prépondérant d'affirmation de soi. Nous verrons, dans le prochain chapitre, comment une telle opération implique une certaine forme de dévaluation des dispositions héritées d'une intense politisation passée. Pour l'heure, il importe de noter à quel titre la conversion à la « ruralité » réclame bel et bien une conscience plus réflexive de soi, une délibération intérieure à travers laquelle l'individu se choisit des fins, s'attache à un projet collectif, se projette dans l'avenir comme un acteur modifiant l'ordre insatisfaisant du monde. En adhérant à CPNT, l'individu accepte de se charger d'une mission ingrate, contraignante mais irrésistible. Faire valoir les raisons du mouvement apparaîtra suffisamment important pour que l'individu paye de sa personne et se soumette à la discipline que lui impose l'éthique des avant-gardes militantes.

\* On est là parce qu'on nous y a mis de force, si on nous avait pas tiré dessus à boulet rouge... c'est pas notre rôle à nous, on a pas que ça à faire, moi j'ai une famille, j'ai un travail, j'ai la société de chasse à diriger, ça prend beaucoup de temps... Si en plus

il faut se lancer la dedans, bon... Je le fais parce que il faut le faire !!! Mais je ne le fais pas de gaieté de cœur ! Donc je n'ai pas d'ambitions particulièrement politiques quelles qu'elles soient. J'ai été sollicité pour venir sur différentes listes municipales : ça ne m'intéresse pas, hein ! Si je dois faire quelque chose c'est pour la liste CPNT... pour vraiment centrer le débat ! (B16)

\* [Le plus grave problème de société] je pense que c'est avant tout l'indifférence ! C'est l'indifférence des gens vis-à-vis des gens, l'indifférence des gens vis-à-vis des structures, toute cette nonchalance. Ça, je le ressens à travers le travail, à travers le mouvement, partout, tous les jours ! (...) CPNT. c'est une façon de dire : "Non ! Nous ne voulons plus cette indifférence ! Nous voulons que les gens responsables comprennent ce qui se passe actuellement !" Mais je vous cache pas qu'il faudra que NOUS on se bouge, il y aura beaucoup de travail. Ce sera encore les quatre ou cinq qui vont se bouger, ne croyez pas qu'il y en aura un sixième ou un septième. (B18)

Pour faire preuve d'une telle abnégation, il faut bien évidemment avoir de bien bonnes raisons à faire valoir. Ce sont ces dernières que nous nous proposons d'analyser dans nos deux prochaines sections. Il ne s'agira pas toutefois de s'adonner à un inventaire d'opinions statiques appréhendées dans l'abstrait. Du fait des longs détours infligés jusqu'ici au lecteur, les éléments idéologiques examinés apparaîtront indissociables des efforts de neutralisation des tensions qui résultent des transactions entre les chasseurs, leurs groupes d'appartenance, et leur environnement socioculturel. Notre propos, en définitive, consistera à observer de quelle manière les activistes du CPNT travaillent à transformer leur débat intérieur (comment préserver une estime de soi malmenée par une société toujours plus hostile à la chasse ?) en des débats éminemment publics (quelle société future est-il raisonnable de préférer ?).

## Enoncer des préférences collectives impartiales

L'interdépendance étroite des multiples processus qui fondent la personnalisation des individus explique que la velléité de se faire valoir au regard d'autrui ne puisse être dissociée de l'énonciation de préférences collective *impartiales*. Nous entendons dire par là que l'idéologisation à laquelle travaillent les *aficionados* des « traditions » s'applique à forger un projet militant censé bénéficier — non pas aux seuls chasseurs — mais à la société toute entière. Ainsi, c'est au moment même où il entend retourner une situation qui le déprécie que le militant CPNT se charge d'une mission impérieuse : renverser l'ordre hiérarchique des qualités socialement valorisées, et pour ce faire célébrer une « ruralité » trop longtemps bafouée.

\* L'idée de la nature livrée exclusivement aux animaux et aux citadins amoureux de la nature, et qui s'extasient devant une fleur ou un renard, a duré ; comme commence à s'estomper l'idée qui consistait à considérer que les défenseurs de l'espace rural étaient des rétrogrades et des attardés (b2).

\* Les voix des agriculteurs abandonnés, celles des catégories sociales rivées à la terre et à la ruralité qui s'effiloche.(...) Les chasseurs et les pêcheurs, tels les derniers des mohicans, s'accrochent à la campagne (b25).

\* Durant des années, on a complexé les agriculteurs et les ruraux. On leur a fait comprendre, pas toujours discrètement, qu'ils devenaient une population assistée. On, c'est d'abord Giscard au milieu des années 70, puis la Gauche. Or depuis deux ou trois ans, les ruraux

se sont déculpabilisés. Il y a eu un revirement, comme un sursaut de fierté. Aujourd'hui ils n'apparaissent plus comme un peuple d'assistés mais comme un peuple indispensable à la survie de la Nation. (...) Ce complexe paysan a donc existé. Aujourd'hui, il a vécu, il n'existe plus, et nous ruraux, sommes bien décidés à faire entendre notre voix sans complexe (b1).

\* Grâce à CPNT, la ruralité a un avenir (...). Il n'est d'ailleurs pas sûr que les citadins du futur ne seront pas sensibles aux valeurs humanistes, hédonistes et conviviales de la nature qui sont les nôtres et qu'ils pourraient un jour préféré avec nostalgie, à l'asepsie contemporaine des khmers verts. Les "archaïsmes" d'aujourd'hui, auxquels on nous rattache, pourraient bien-être la modernité de demain (b13).

\* Vous comprenez, j'ai toujours vécu à la terre ! J'ai été élevée par des grands-parents paysans, bien que mon père soit ingénieur il a toujours eu des terres, bien que je sois pharmacienne, je vis à la campagne. La terre pour moi c'est l'évidence ! Donc, pour moi, c'est tellement évident que... Vous savez je fais partie d'une des plus grandes familles provençales, j'ai un nom provençal, si vous êtes provençal vous devez savoir ce que représente la famille, la terre et... bien qu'on n'a pas la même race que les autres non plus donc on a un atavisme qui est complètement différent. Nous, la terre, c'est une évidence ! On ne peut pas vivre sans ! (B14)

Cette « ruralité » des plus intimes dont se réclament les « *Hommes et femmes de la Terre et de l'Eau* » apparaît à l'analyse bien ambiguë. Elle occulte soigneusement le fait que les individus en question pourraient tout aussi bien parler de « ruralité » que de « rurbanité ». Nous avons signalé plus haut en quoi l'analyse sociologique nous invitait à ne pas négliger tout ce que la pratique de la chasse devait à l'urbanisation et à la « dépaysement ». Nous avons également confessé que les militants CPNT rencontrés ne donnaient aucunement l'impression d'appartenir à un monde passé et marginal. Il est significatif de noter, à ce propos, que l'entretien cité ci-dessus s'est déroulé dans une pharmacie implantée dans la galerie marchande d'un des plus grands centres commerciaux de la région d'Aix-en-Provence. Au moment même où la pharmacienne CPNT se réclamait d'un irréductible atavisme, d'une « *évidence de la terre* », nous pouvions entendre ce brouhaha continu qui caractérise ces supermarchés gigantesques autour desquels s'organisent les modes de vie urbains.

En fait, lorsqu'elle évoque « *un sursaut salutaire* » des ruraux, l'idéologisation s'essaye avant tout à réorganiser la personnalisation des militants autour d'une conception du désirable valide pour la société tout entière. L'enjeu est donc bien de pouvoir dénouer des dissonances personnelles — résultant de la juxtaposition de dispositions autant urbaines que rurales — en se proposant de propager une valeur sociale impartiale. Se (re)découvrir des vertus propres à la « ruralité » équivaut, en effet, à se projeter dans l'avenir comme le mentor d'une réduction des imperfections du monde présent.

\* Nous croyons à une Nature construite harmonieusement avec l'Homme et non contre lui ; à une utilisation judicieuse et prudente des ressources naturelles, source de valorisation de l'Espace rural, menacé dans de nombreuses régions (b3).

\* La vérité, c'est que pour les urbains nous incarnons de façon continue ce que beaucoup de français pensent : le refus d'être vassalisés à la normalisation de l'Europe, l'affirmation de la voix des terroirs, leurs particularismes et leurs richesses, et enfin l'équilibre de la ruralité. Il en va de l'harmonie de la société française tout entière (b1).

\* Il peut sembler utopique, aujourd'hui, d'exiger du monde politique qu'il se préoccupe de l'avenir du monde rural, des paysages, des économies, des cultures et des identités régionales. Et pourtant, nous nous sommes engagés dans ce combat car nous avons la certitude qu'il y a là un double enjeu fondamental pour l'équilibre de notre société (b10).

\* Une seule vérité : L'ÉQUILIBRE. Aujourd'hui, quelques poignées d'"intégristes" trompent le grand public, les médias et désinforment les élus. Ils sont en passe tout simplement de mettre en danger l'avenir de millions de personnes vivant en parfaite harmonie avec la Nature. Nos enfants donneront tort à ces intégristes... et à nous aussi de ne pas avoir su être lucides quand il en était encore temps. (b24)

\* A partir du moment où les traditions perpétuent un art de vivre, un savoir-faire, un certain sens de la convivialité que la société moderne a perdu, c'est bien du fondement même de la culture dont il est question. (...) L'enjeu auquel nous sommes confrontés concerne bien le pays tout entier. Il en va du bon équilibre de la nation française : la ruralité est l'affaire de tous (b1).

\* FÉDÉRER — RÉÉQUILIBRER LES VALEURS. Fédérer ces mêmes valeurs et ces acteurs, sans corporatisme excessif, doit être notre seule ambition. Fédérer des valeurs à la fois culturelles et économiques pour assurer un équilibre avec celles, purement écologistes, que véhiculent la ville et l'Europe d'aujourd'hui. Il n'est d'ailleurs pas sûr que les citoyens du futur ne seront pas sensibles aux valeurs humanistes, hédonistes et conviviales de la nature qui sont les nôtres et qu'ils pourraient un jour préférer avec nostalgie à l'asepsie contemporaine des Khmers verts (b13).

Il convient de relever plus particulièrement ici le recours systématique à des expressions telles « *équilibre* », « *harmonie* », « *réconcilier* ». La récurrence de ces termes corroborent l'hypothèse selon laquelle la conversion au CPNT doit être appréhendée comme une tentative de résolution de ces tensions que suscite la personnalisation au sein d'un environnement social hétéroclite et changeant. Dans une telle perspective, on ne peut nullement s'étonner que les militants CPNT en appellent avant tout à la congruence de dispositions « rurales » et « urbaines » préalablement divergentes : avant de vouloir rééquilibrer la société française, le chasseur s'efforce, en fait, de se réconcilier avec lui-même. Autant que le dépassement des discordances qui séparent leurs différents milieux, c'est la résorption des conflits sociocognitifs qui tenaillent les individus dont il est question. En endossant les raisons forgées au sein du mouvement, les chasseurs peuvent retrouver la possibilité de s'enorgueillir de ces prouesses cynégétiques qui constituaient, depuis leur plus jeune âge, un mode familier d'accès à l'estime de soi. À la réception passive des regards aliénants, à la découverte résignée de ses propres stigmates, la conversion au CPNT substitue une volonté de maîtriser le devenir de la situation en prônant une conviction militante visant à une transformation des rapports entre soi et la société. L'enjeu consiste donc bel et bien à faire valoir, au regard de ladite « société », les préférences impartiales qui feront « *de CPNT. non pas un mouvement de râteaux poujadistes impénitents mais de citoyens compétents dans leurs domaines, vigilants et prospectifs* » (b13). L'idéologisation sur laquelle se fonde l'engagement auprès du CPNT. s'attachera, par conséquent, à interpeller les citoyens, à mobiliser une « opinion publique » respectable et respectée. Il s'agit, en fait, de trouver un public bienveillant bien au-delà des seuls cercles de reconnaissance fréquentés par les seuls adeptes de la chasse. Il nous est apparu opportun de parler de *sphère de résonance* afin de désigner ce large auditoire dont la constitution s'avère largement dépendant, non seulement des technologies de l'information

et de la communication, mais plus encore de la capacité des militants à persuader et convaincre leurs contemporains<sup>61</sup>.

La neutralité axiologique du chercheur est ici plus que jamais mise à l'épreuve. Il s'agit, en effet, d'analyser la manière dont les militants invitent leurs concitoyens à partager la *croyance* que — en dépit de tout ce qui peut les séparer — des intérêts communs les unissent. Comme il est indéfiniment possible de discuter le caractère objectif d'une telle croyance, la tentation peut être grande d'oublier que le but de la sociologie compréhensive n'est pas d'intervenir dans la sphère des croyances et des évaluations, mais bien plutôt d'examiner comment des acteurs sociaux s'attachent à (se) convaincre de la validité « universelle » de leur cause. Bien évidemment, ce caractère générique peut être largement remis en cause, ne serait ce qu'en rappelant les disparités sociologiques qui — en « dernière analyse » — distinguent les chasseurs en fonction du type de chasse, de la région, ou de l'appartenance socioculturelle. Pourtant, une telle lecture équivaldrait à récuser la nécessité de s'enquérir des motifs qui porteront de multiples sympathisants du mouvement à récuser le caractère significatif de ces différences. Pareillement, le politologue peut légitimement attribuer le comportement des électeurs répondant à l'appel du CPNT à « *un vote catégoriel correspondant aux revendications spécifiques [de chasseurs qui] privilégient les enjeux qui sont liés à cette qualité par rapport à des enjeux plus globaux* »<sup>62</sup>. Pour autant, cette notion de « vote catégoriel » ne devrait pas nous interdire d'interroger les processus à travers lesquels se constituent, et se transforment, les critères qui permettent aux acteurs sociaux de discriminer intérêts catégoriels et enjeux globaux. Nous nous appliquerons, par conséquent, à observer comment les animateurs du CPNT entendent prêter à leurs prises de parole publique toutes les qualités requises à la promotion d'une cause universelle.

L'examen des discours produits par les militants du CPNT de 1989 à 1999 révèle comment leurs revendications ont pu graduellement se charger d'une portée dépassant le seul problème de la chasse. Cette montée en généralité se reflète d'ailleurs dans les changements de nom successifs de la liste : « Chasse Pêche Tradition », puis « Chasse Pêche Nature et Traditions » en 1989, et enfin « CPNT-Le Mouvement des Régions » en juin 1997. En outre, il est manifeste que l'obtention croissante d'élus, notamment au sein des Conseils régionaux, n'a cessé d'accentuer la prétention de pouvoir énoncer et défendre l'intérêt général de la collectivité.

\* La chasse nous a fait ouvrir les yeux, c'est là-dessus qu'on nous a attaqués en premier. Depuis, on veut déstabiliser complètement le monde rural. On ne peut plus tuer le cochon dans les villages, il faut aller à l'abattoir. Il est interdit de manger des pigeons dans un restaurant s'ils ont été étouffés. Un député a parlé d'interdire le gavage des oies, on veut supprimer le lait cru et les oeufs frais. Où va-t-on ? (b21)

\* On se le rappelle, tout est parti de la chasse : un symbole. Car au-delà c'est bien tout un mode de vie, un art de vivre, celui de la campagne et de la ruralité, qu'on voulait anéantir au nom de l'harmonisation européenne (b1).

---

<sup>61</sup> Notons, en passant, que l'objectif d'une telle formulation est de pouvoir être transposée à des terrains d'enquêtes les plus diversifiés possibles, et ce afin d'examiner pourquoi, comment et avec quels effets, certains « cercles de reconnaissance » arrivent à susciter l'émergence de « sphères de résonance ». L'enjeu, en définitive, est de pouvoir sociologiser certains apports fondamentaux des travaux de Jürgen Habermas sur l'élaboration des normes collectives.

<sup>62</sup> Colette YSMAL, « La diversité des forces « anti-système » », dans *Le vote éclaté. Les élections régionales et cantonales des 22 et 29 mars 1992*, Département d'études politiques du Figaro et des PFNSP, 1992, p. 192.

\* Les élus CPNT ont fait leur preuve, ont agi en élus majeurs et responsables, sachant parfaitement faire la part entre la défense des intérêts sectoriels et l'intérêt général. Les représentants de la chasse, de la pêche et des traditions rurales sont donc des élus crédibles en mesure aujourd'hui d'initier un mouvement des campagnes à la faveur des prochaines élections régionales (b36).

Ainsi, l'invocation systématique de la « ruralité » ne permet pas seulement de rénover une identité valorisante mise à mal par certaines évolutions sociales déroutantes. Elle incite également les militants CPNT. à attirer l'attention de leurs contemporains sur un ensemble de représentations déterminant simultanément la perception du problème et la prescription du remède, à savoir que l'opinion publique se rallie à leur cause<sup>63</sup>.

\* Le modèle urbain de développement (...) Avec des valeurs et une culture rurale dépréciées, drainant les forces vives du pays, le modèle "concentrationnaire" français — unique en Europe — n'est pas sans conséquence, on le verra, sur l'idée de nature développée par les citadins (...) Les coûts de la désertification et surtout de la surconcentration (stress, insécurité...) étant désormais mieux connus, l'on voit une partie de nos concitoyens aspirer à un retour vers la campagne qui aurait tout de même les services de la ville. Or (...) le monde rural est, peut être, la modernité de demain (b2).

\* Qui a raison ? Ceux qui construisent, tout en s'en défendant, une société urbaine et bétonnée, ou ceux qui, comme nous, revendiquent une conception "rurale", permettant à des gens de continuer à vivre dans un milieu moins contraignant ? (...) En fait, pendant trop longtemps, le principal handicap de la ruralité et de nos terroirs est de ne pas avoir su communiquer pour faire comprendre à tous qu'ils étaient les fondements même de la vie locale, d'une vie moins dure et, d'une certaine manière, de la démocratie (b1).

\* Sous les coups répétés de l'Europe, la France perd peu à peu son identité, les campagnes se vident encore plus vite, la ruralité se meurt à petit feu. De tout temps, le terroir a été le symbole de l'équilibre, de la mesure et de l'harmonie avec le Temps et la Nature. Tout ceci est remis en cause. La France des campagnes est ignorée. Seule la France des villes est entendue par une hyper médiatisation citadine (télévision notamment). Situation ingérable, violence et insécurité, consumérisme effréné et urbanisme dément. La France est rongée par le mal-vivre (b24).

\* Nous croyons aux activités de nature génératrices de cohésion sociale, de convivialité, et d'une vie associative intense dans tous les villages et les villes de notre pays (b3).

\* On est au comble de la perte des valeurs rurales au profit de la sensiblerie citadine. Lorsqu'une ancienne star n'a plus qu'à se préoccuper de la défense des animaux et qu'elle rejoint des groupuscules agités, tout est à redouter (...) Revenons sur terre : les médias ne dirigent pas encore nos consciences ! Toutes ces manifestations traduisent le déséquilibre ambiant et la perte des vraies valeurs en sublimant l'animal d'une façon déraisonnable (b24).

---

<sup>63</sup> Même si nous préférons parler d'idéologisation afin de souligner le caractère dynamique, partiel et instable, des processus observés, nous retrouvons ici les trois éléments qui, selon J. Q. Wilson, constituent l'idéologie : un *diagnosis* (une détermination des causes du mécontentement et une imputation de responsabilité), un *prognosis* (l'indication de ce qui doit être fait) et un *rationale* (détermination de ce qui doit agir, quels arguments utiliser pour convaincre). Cité par Olivier FILLIEULE et Cécile PÉCHU, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, L'Harmattan, 1993, p. 165.

\* Beaucoup de ceux qui vivent dans les villes savent et ont compris que nous incarnons ce qui leur permettra peut-être un jour, au moment de leur retraite, de retrouver une vie digne, dans les murs ou sur les terres de leurs anciens. La fibre profonde de la plupart de nos compatriotes est rurale. (b1)

On remarquera sans doute ici le caractère bien équivoque de cette notion de « ruralité » que nous avons vu apparaître plus haut. Cette dernière en appelle tout à la fois à un aménagement du territoire rationnel, à la critique contre les travers du système médiatique, aux valeurs d'une démocratie « *conviviale* ». Elle revendique, en outre, la défense d'un pluralisme culturel respectueux des minorités, et surtout de « *ces spécificités régionales qui sont "le sel de la vie" » (b3)* : la tauromachie, le foie gras, les fromages au lait cru, la pêche et le ramassage des coquillages... Plutôt que de railler l'aspect kitsch d'un tel catalogue, il importe de rappeler que seule la nature équivoque des mots d'ordre peut permettre à des individus des plus diversifiés de se découvrir une conviction commune. D'ailleurs, cette manière de ranger une multitude d'aspirations disparates sous la bannière du CPNT mériterait d'être comparée à cet *alignment-making* qui, selon Lipset et Rokkan, contribua autrefois à fonder les bases nationales des systèmes de partis<sup>64</sup>. En outre, bon nombre des commentaires suscités par la récente réunion de l'Organisation mondiale du commerce laisse entrevoir à quel titre l'engagement des chasseurs pourrait bien participer à la constitution de nouveaux clivages autour d'une « globalisation » présumée fatale à la diversité des « cultures ». Dans l'immédiat, et parce que la science politique ne doit pas céder aux charmes de la science fiction anticipatrice, on se contentera de noter que l'idéologisation déployée par les animateurs de la « révolte des terroirs » semble bien avoir touché certains de leurs concitoyens. Les résultats des élections européennes du 13 juin 1999 ont montré, en effet, que CPNT est parvenu à drainer un vote qui dépasse largement celui des chasseurs. Dans la Somme, où le mouvement ne compte que 400 adhérents, la liste a totalisé 47 008 voix et par là même dépasse — comme dans quatorze autres départements — le nombre de chasseurs en présence. En outre, la plupart des enquêtes (CSA, IPSOS, ou SOFRES) indiquent que l'électorat du CPNT se révèle, à l'instar de ses militants, socialement composite et au passé politique disparate. L'avenir seul nous dira si les activistes de la « ruralité » confirmeront ou non cette capacité à susciter une sphère de résonance, à mobiliser un mouvement que Jean Saint-Josse voudrait « *singulier mais pluriel à lui tout seul* » (b46).

---

<sup>64</sup> Seymour M. LIPSET, Stein ROKKAN, *Party System and Voter Alignments. Cross-National perspectives*, The Free Press, New York, 1967.

## Préserver une régulation étatique en voie d'extinction ?

Nous avons souligné plus haut que les raisons de l'émergence du mouvement CPNT ne devaient pas être imputées à la seule dépréciation croissante de l'image de la chasse. L'apparition de nouveaux lieux de décision tel l'Europe, et plus encore la juridisation des différends opposant chasseurs et associations de protection de l'animal, nous sont apparues plus déterminantes encore. On pouvait s'attendre alors à ce que les adeptes du CPNT s'appliquent à énoncer des préférences collectives s'insurgeant contre les évolutions que trahissent de telles péripéties. Dans un tel dessein, l'idéologisation relative à la question européenne assimile souvent deux thèmes qu'il est parfois bien difficile de démêler. D'une part, et dans le prolongement des représentations attenantes à la notion de « ruralité », il s'agit d'invoquer une sorte de « droit à la différence » afin de promouvoir une Europe respectueuse d'un pluralisme culturel. D'autre part, il est question de défendre — selon des voies certes bien paradoxales — une conception de la gestion des affaires publiques à laquelle les chasseurs français étaient jusqu'alors habitués.

Les militants du CPNT entendent souvent se prévaloir de leurs expériences malheureuses en matière de directives européennes afin d'attirer l'attention de leurs concitoyens sur les vices et les travers de l'intégration européenne. L'un des éléments les plus récurrents consiste à rapporter le combat auquel ils se sont dédiés à l'irrésistible devoir de « résister à l'uniformisation d'un modèle anglo-saxon » (b1).

\* *Il s'agit de défendre ces traditions contre qui ? / Contre l'Europe ! Contre l'Europe ! L'Europe ! L'Europe, pour l'instant, ou bien elle change, ou bien il faudra une révolution. Il est impensable que l'identité, les cultures, les pratiques, tout ce qui fait la puissance de ce que l'on appelle la démocratie de l'Occident. Que tout ça soit remis en cause en touchant aux racines de chaque région c'est rigoureusement inadmissible (B12).*

\* *[A cause de l'Europe] je crois que dans quelques années la France ne sera plus la France, ce sera même pas un État fédéral, ce sera un... elle sera obligée de se conformer à la masse anglo-saxonne qui sont majoritaires et qui vont nous dire, demain, ce qu'il faut faire chez nous. Et ça c'est inacceptable ! (B16)*

\* Depuis une vingtaine d'années, "un nouvel ordre écologiste mondial" semble s'instaurer, largement inspiré des conceptions anglo-saxonnes biocentriques de la nature. Et comme de bien entendu, ces conceptions font fi de nos cultures et de nos traditions régionales et locales. Nous, nous considérons au contraire que, dans un ordre écologiste moderne la préservation de nos cultures et de nos traditions doit être menée avec autant d'opiniâtreté (b1).

\* Parce que la ligne de démarcation Nord/Sud entre ces deux systèmes de pensée passe par la France, il nous est facile d'apprécier ce qui sépare une conception anglo-saxonne de la Nature, biocentrique et zoophile, d'une approche disons méditerranéenne, ethnocentrique, et où l'exploitation collective de la ressource naturelle (qui a ses excès aussi) l'emporte sur la sensiblerie à l'égard de l'animal. (...) La primauté réglementaire anglo-saxonne à Bruxelles dans le domaine environnement n'a laissé, pendant longtemps, guère de doute quant à l'issue de cette "drôle de guerre" de sécession, ou plutôt d'assimilation. La culture du sud de la France (dont la chasse est partie intégrante) qui a su résister à la victoire linguistique de la langue d'oïl sur la langue d'oc va-t-elle, cette fois, y laisser son âme ? Rien n'est moins sûr : à la fois parce que la chasse est une passion hétérogène dans ses pratiques, mais qui a su tardivement

faire corps dans la difficulté (ce qui étonne beaucoup ses adversaires) ; et parce que l'Europe, en s'agrandissant, se recentrera vers le sud, ou éprouvera le besoin d'y créer un pôle contrebalançant le pôle allemand (b2).

\* Un des graves problèmes dont personne ne parle est le modèle culturel futur de l'Europe. En effet, sur notre continent s'affrontent deux cultures : l'Anglo-saxonne et la Latine (Langue d'Oc et Langue d'Oïl). La pondération de la majorité qualifiée (nombre de voix par pays) est telle que les anglo-saxons seraient majoritaires. Le traité de Maastricht risque donc de sonner purement et simplement le glas de notre culture gréco-latine. Ce que des siècles d'affrontements guerriers n'ont pas réussi à faire, Maastricht l'écrit et le signe (b6).

Il est manifeste, une fois de plus, que de tels discours dérivent des exigences de cette idéologisation qui ne peut susciter la mobilisation autour du groupe qu'en évoquant des conflits clairs et implacables. Il convient, par conséquent, de ne pas se laisser abuser par la simplicité d'un propos qui pourrait bel et bien finir par masquer le caractère objectif des problématiques en question. L'analyse ne pourra certes pas s'arroger cette finesse qu'elle refuse au chasseur en se contentant d'assimiler ces derniers à des « *chantres de la franco-francitude* » coupables de préférer la « *crispation* » et le repli sur soi à « *l'ouverture européenne* »<sup>65</sup>. Quoi que l'on pense de la pertinence du discours des chasseurs, on ne peut nier, en effet, que leur récente irruption dans l'espace public européen a le mérite de mettre en exergue le problème des modes de constitution des nouvelles formes de régulation politique et juridique au sein de l'ensemble européen. Il n'est certainement pas nécessaire de brandir leur étendard pour admettre — à la suite de l'ethnologie — que des différences significatives distinguent les diverses cultures européennes en ce qui concerne le rapport à la Nature et à l'animal : chasse, corrida, élevage, etc... Dans de telles conditions, il n'est pas improbable que la question de la réglementation à l'échelle européenne des pratiques à l'égard de la faune sauvage, ou de l'animal en général, puisse à l'avenir déboucher sur des controverses des plus problématiques<sup>66</sup>. Les dichotomies simplistes évoquées par les idéologues du CPNT ne doivent donc pas nous porter à nier que les préférences collectives qu'ils énoncent renvoient à la question de la possibilité de forger « *un cadre communautaire suffisamment universaliste pour permettre la confrontation d'identités nationales culturellement différentes* »<sup>67</sup>.

Par ailleurs, les discussions qui animent les réunions du CPNT témoignent à quel point la conversion à la ruralité militante a pu transformer une population — décrite le plus souvent comme rétive à l'Europe — en un public informé et fortement concerné par une instance de décision qui, au regard de la majorité des français, apparaît encore bien distante. Ainsi, la fronde du CPNT semble bien avoir transmué des « chasseurs » en « européens » selon des processus similaires à ceux qui, au début du siècle, permirent aux institutions républicaines de transformer des paysans en citoyens intéressés par les débats politiques nationaux<sup>68</sup>. Les bulletins

<sup>65</sup> Christophe GALLAZ, « Les chasseurs, les paysans et l'inconscient français », *Le Monde* du 16 juin 1999.

<sup>66</sup> D'autant plus problématiques si l'on souscrit à l'opinion de Luc FERRY, selon lequel, « *au-delà des trois grandes traditions — française, anglo-saxonne et allemande — ce sont les problèmes fondamentaux de l'humanisme qui par veaux et poules pondueuses interposés, sont ainsi mis en cause* ». « Les animaux ont-ils des droits ? », dans *Le point*, n°1176 avril 1995. Sur ce thème, voir également *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal, et l'homme*, Paris, Grasset, 1992.

<sup>67</sup> Jean-Marc FERRY et Paul THIBAUD, *Discussion sur l'Europe*, Calmann-Lévy, 1992, p. 188.

<sup>68</sup> A ce propos, comment ne pas penser à l'ouvrage, *Peasants into Frenchmen* d'Eugen WEBER, traduit en français sous le titre *La Fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914*, Fayard/Editions Recherches, 1983. Sur l'apport des travaux d'Eugen Weber à la réflexion sur le développement historique de la « civilisation électorale », voir Yves DELOYE, *Sociologie historique de la politique*, La découverte & Syros, Paris, 1996, pp. 79-106.

d'information envoyés aux militants attirent l'attention de ces derniers sur les modes de fonctionnement du Parlement européen, sur ses relations avec la Commission ; sur les débats débouchant sur des projets de directives ; ou bien encore sur la nécessité de rendre publiques les activités d'institutions tel le groupe parlementaire « Protection et conservation des animaux » aussi appelé « Intergroupe pour le Bien-être des Animaux ». De ce fait, rien ne semble plus infondé et arbitraire que de leur attribuer l'incapacité « *de répertorier véridiquement ce qui se trouve hors de France, d'imaginer des stratégies offensives dans ce cadre élargi puis de les déployer* »<sup>69</sup>. Il suffit pour s'en convaincre de relever comment les activistes du mouvement tendent à se projeter dans l'avenir comme les plus sûrs auxiliaires d'une irrésistible construction européenne. Loin de réclamer moins d'Europe, l'idéologisation mise en œuvre au sein du mouvement conduit à présenter la défense de la chasse comme l'élément indispensable à la constitution d'un meilleur et plus juste futur européen.

\* L'Europe, il ne s'agit pas de la refuser bêtement au nom d'un patriotisme désuet (...) CPNT veut l'Europe (peut-on la refuser raisonnablement ?) mais une Europe en couleurs, pas uniquement verte ! (...) Nous voulons donc une Europe juste qui défende les identités, avec des élus de proximité. Une Europe qui ressemblerait à un arbre, avec un tronc qui symboliserait la politique commune, des racines toutes dissemblables et toutes nécessaires et des branches différentes représentant les Etats. Alors, le 13 juin, avec CPNT, unissons nos efforts pour que l'arbre soit beau et fort ! (b37).

\* L'Europe, tatillonne et restrictive, est-elle destinée à laminer les cultures régionales ? L'Europe, patrie de Descartes, a-t-elle perdu la raison au point d'admettre certaines inepties communautaires ? (...) Nos enfants ne nous pardonneront pas l'héritage que nous leur préparons : une Nature "européenne", triste et uniformisée... sans mémoire ni tradition, ni art de vivre. (b24)

\* L'Europe devra faire preuve de beaucoup de tolérance, sans quoi les minorités seront écrasées, les différences culturelles gommées, les modes de vie bousculés. (b2)

\* Vos représentants CPNT. sont des hommes et des femmes de bon sens, issus de toutes les régions de France, ils militent avec conviction pour le respect des choses vraies, pour ce qui fait le bon vivre dans nos provinces. Faites leur confiance et aidez le mouvement CPNT. à construire une Europe des libertés, une Europe de la diversité, une Europe où vous et vos enfants pourrez encore chasser. (b8).

\* Je crois que la vraie modernité, au contraire, reste d'améliorer l'existence des ressortissants européens, tout en conservant les particularismes et les droits à la différence. (...) Une Europe qui reconnaît certains droits à la différence, et à l'intérieur de laquelle s'exerce la fraternité, et non l'uniformité. (b1)

Bien évidemment, de telles professions de foi militante se justifient plus encore compte tenu du déficit démocratique qui caractériserait les institutions européennes. Les vertus d'une ruralité montant à l'assaut du Parlement européen sont ainsi systématiquement opposées aux vices d'une « *Europe des clercs* » (b2) régie par des « *arcanes procédurières et peu démocratiques* » (b8).

---

<sup>69</sup> Christophe GALLAZ, *op. cit.*

\* Reste Bruxelles : ce monstre eurocratique, froid et impalpable pour trop de ressortissants de l'Union européenne. Là, je crois que le mépris et l'incompétence, alliés à la pression des ayatollahs de l'écologie, atteignent des sommets. Aux dépens, bien sûr, de tout ce qui fait la vitalité de la ruralité.(...) Ces gens-là adoptent, tout simplement, la politique du Prince qui ne demande pas l'avis du peuple ! (...) On construit l'Europe économique et politique entre ministres, chefs de gouvernement et eurocrates, mais personne ne se soucie de construire l'Europe du quotidien qui impliquerait et intéresserait nos concitoyens. C'est une oligarchie. (b1)

\* Il faut se défendre contre le pouvoir bruxellois, contre le pouvoir de l'Europe. Cette technocratie justement qui fait des lois qui sont inappliquées sur le terrain. On pond des lois dans des hémicycles alors que ce n'est pas du tout la réalité du terrain. Voilà, c'est ça que je reproche : on fait des lois sans concerter la base. Et une fois que ça sort, quand le texte est signé, voté... Parce qu'il faut voir, le Parlement européen, comment ça se passe ! Lorsque les textes sont importants, il y a du monde. Lorsque les textes sont pas importants, il y a simplement les gens qui sont là pour voter contre ou voter pour. Et comme actuellement la chasse n'est pas en odeur de sainteté, et bien avec la montée des écologistes, des anti-chasse, le peu de voix des représentants qui sont au Parlement font voter des lois abracadabrantes et pour dire inadmissibles. C'est pour ça qu'on monte aux créneaux pour dire : stop, ça suffit maintenant hein ! (B16)

\* A Bruxelles, à Strasbourg, les bureaucrates ignorent les réalités nationales. Les décisions se prennent dans le secret des bureaux, souvent sous l'influence de groupes de pression, loin des problèmes de terrain et sans réflexion scientifique ou biologique globale. Une approche irréaliste conduit à des décisions autoritaires (...) aux diktats de la Communauté (b24)

\* Un problème ? L'Europe ! On est en train de perdre notre identité ! Ça c'est très très important. Vous le savez, avec l'Europe, la France n'aura plus le droit de voter certaines lois : c'est l'Europe qui décide ! C'est là que cela devient dramatique, et malheureusement les gens qui n'ont pas suivi ça, ils ne comprennent pas. Ils pensent toujours que ce sera nos députés, oui nos députés ils en parlent, mais si ça leur plaît pas, ils leur mettent une... je sais pas comment ils appellent ça, j'ai pas les termes en tête, une loi là... [une directive] c'est eux qui décideront pour nous ! (B17)

Il va sans dire que de tels discours résultent de l'obsolescence croissante de la collusion entretenue avec un État français qui — compte tenu de ses engagements européens — s'avère incapable de répondre aux exigences des milieux cynégétiques. Ce contre quoi il s'agit de s'insurger en fait, c'est la montée en puissance d'un mode d'arbitrage des préférences collectives remettant en cause le pouvoir de pression que détenaient les citoyens-chasseurs. Aussi, et une fois de plus, l'idéologisation manifestée par ces derniers se proposera de modifier l'état insatisfaisant des choses au nom de valeurs démocratiques dépassant très largement les préoccupations exclusives de la chasse.

\* L'Europe fait la loi (...) le droit national ne vaut plus rien au regard du droit communautaire ou de l'interprétation des juges de Luxembourg (b8).

\* Ce qui signifie concrètement que notre vie quotidienne est à la merci de ces milliers de fonctionnaires qui, contrairement aux États, n'ont aucun compte à rendre aux citoyens électeurs. Ceci constitue un véritable déni de démocratie contre lequel nous entendons nous battre (b38).

\* CPNT rappelle que les dates de fermeture de la chasse ont été fixées par la loi du 3 juillet 1998, démocratiquement votée par les députés et sénateurs de la République française. C'est donc la seule valable pour CPNT qui ne reconnaît pas à des technocrates européens, non responsables de leurs actes devant les citoyens, le pouvoir de dicter leur volonté à la représentation républicaine à coup de directives n'ayant pas valeur de loi (b39).

\* Est-il admissible, par exemple, de voir le commissaire de l'Environnement affirmer, en réponse aux demandes des chasseurs, que la fameuse directive Oiseaux 79/409 ne peut pas être modifiée ? Or avec des institutions démocratiques, tout texte, toute loi, peuvent être corrigés par le pouvoir politique. Cette situation dont la chasse et la ruralité ont tant souffert a été aggravée par l'absentéisme et le manque d'implication des députés européens et notamment des français, qui ont laissé le champ libre à la Commission. (b45)

\* L'une des raisons de l'engagement CPNT (...) l'antiparlementarisme latent, la supranationalité communautaire (qui transforme nos parlements nationaux en simples chambres d'enregistrements ou d'adaptation) (b2).

\* Le caractère prétorien du [droit communautaire] n'est plus à démontrer et les juges souverains, qui désormais se substituent à la volonté populaire, se chargent de le rappeler à toutes les institutions dépositaires d'une parcelle de représentativité politique (...). La technocratie centrale par la voie de ses décisions juridictionnelles, prétend étouffer la volonté populaire (b29).

Comme on peut le voir l'idéologisation travaille ici à énoncer des préférences collectives hostiles, non seulement à l'idée d'une prééminence de l'Europe sur le cadre national, mais plus encore à la subordination du politique au juridique. Tant et si bien que le modèle de démocratie qui se dessine à travers de tels réquisitoires ressemble étrangement à celui que les chasseurs français ont toujours connu au sein de l'hexagone. Il s'agirait ainsi de « *redonner le pouvoir aux élus* » (b6) seuls responsables devant leurs électeurs, et par là même seuls habilités à « faire la loi ». Bref, de redorer le blason de cette régulation étatique typiquement française au regard de laquelle les conflits et leurs résolutions ne devraient dépendre que de ces arènes institutionnelles centralisées que sont les élections, le Parlement, et les groupements disposant d'un monopole de représentation garanti par l'État. Dans de telles conditions, on pourrait penser que la classe politique française devrait se réjouir de cette loyauté affichée à l'égard des missions qui lui sont traditionnellement attribuées. Notre prochain chapitre pourrait pourtant inviter les partisans des formes classiques de la participation politique à un optimisme bien plus modéré. D'ailleurs, le lecteur facétieux s'empressera sans doute de noter que les activistes du CPNT semblent vouloir préserver l'autorité des représentants politiques traditionnels comme les espèces de gibiers en voie de disparition : en leur tirant dessus !

## IV. Les braconniers de la politique

La perspective adoptée jusqu'ici s'est efforcée de montrer dans quelle mesure la conversion au CPNT impliquait des altérations significatives des multiples processus constitutifs de cette personnalisation à travers laquelle se jouent les échanges continus entre les individus et leur environnement social. Les militants semblent endosser d'autant plus facilement les convictions forgées au sein du mouvement qu'elles les autorisent à se valoriser en réhabilitant cette estime de soi que leur a toujours procuré la chasse. Si les résolutions qui procèdent de l'idéologisation leur paraissent séduisantes, c'est parce qu'elles confortent l'ancrage dans des sociabilités cynégétiques en voie de désagrégation compte tenu, non seulement des stigmatisations extérieures, mais peut être plus encore des nombreux troubles que l'évolution de la pratique a pu susciter au sein même du monde de la chasse<sup>70</sup>. Pour tenter de répondre à ces évolutions préoccupantes, les avant-gardes de la ruralité se façonnent — comme on a pu le noter — un système d'interprétation leur permettant de classer les individus et les événements, de constituer des types en regard desquels eux et les autres seront évalués et positionnés. Il convient, à présent, d'examiner les effets que de tels processus ont pu exercer sur la manière dont les militants du CPNT envisageaient leurs rapports aux représentants du monde politique. Par là même, nous devons observer le « travail symbolique » grâce auquel les activistes de la chasse purent — en dépit d'innombrables pressions — se lancer dans une aventure électorale que les divergences de leurs passés politiques rendaient *a priori* bien improbable.

### La prééminence d'une nouvelle solidarité militante

Notre premier chapitre nous a donné l'occasion d'indiquer que la politisation avait constitué, en d'autres temps, un élément essentiel de la personnalisation des militants CPNT. Nous avons noté dans quelle mesure ces derniers avaient participé autrefois à l'édification d'identités valorisantes — ou si l'on préfère de valeurs identifiantes — centrées sur une scène politique nationale orientant leurs insertions sociales. Dans de telles conditions, il doit être évident que l'énonciation de préférences collectives et la prétention de « fédérer la ruralité » ne visent pas seulement à recueillir l'assentiment d'une opinion publique initialement hostile. Elles s'ingénient tout autant à *exalter des qualités partagées supérieures aux anciennes identifications partisans de chacun*. Elles s'efforcent de convaincre que rien ne devrait s'opposer à ce que la ruralité puisse réunir d'anciens militants socialistes, gaullistes, communistes, etc. Écoutons pour nous en convaincre comment les chasseurs commentent la profession de foi de la liste CPNT pour les élections européennes de juin 1989 selon laquelle « *l'âme et la richesse de nos régions, nos cultures, nos traditions et notre patrimoine valent aussi bien que tous les idéaux politiques ; ils méritent tout autant d'être transmis* » (b4).

\* C'est qu'il serait peut être temps que beaucoup de personnes, surtout de chez nous, des chasseurs, attachés à des idéaux politiques qu'ils mettaient en premier plan, se rendent compte qu'il n'y a pas que cela et qu'en fait nos traditions rurales, méritaient tout autant d'être défendues. C'était un petit peu pour appeler à nous ceux qui étaient fascinés par la politique. (B11)

<sup>70</sup> N'oublions pas, en effet, que le nombre de chasseurs n'a cessé de diminuer depuis vingt ans de 2% par an environ. S'ils étaient 2,2 millions en 1976, les chasseurs ne sont plus que 1,5 million en 1996 alors même que le développement de la chasse commerciale tend à dissocier « chasseurs traditionnels » et « chasseurs consommateurs ».

\* Cela signifie qu'une multitude de personnes qui avaient des idées politiques, ou bien engagées ou bien non-engagées, mais avaient quand même des idées préconçues, se sont réunies autour de CPNT et ont fait bloc. Et ont mis de côté leurs idées politiques qu'ils avaient avant pour se consacrer uniquement qu'à CPNT. (B16)

\* Et bien disons que l'on retrouve au sein du mouvement CPNT des gens avec des tendances politiques bien diverses. Tous les partis étaient représentés, je dis bien, tous les partis ! On ne pouvait pas se permettre d'exclure qui que ce soit, pour nous, c'étaient des chasseurs avant tout, on avait une étiquette CPNT, mais ça s'arrêtait là. Disons que l'on arrive à faire une certaine union que d'autres partis n'arriveront pas à faire. Nous, on s'est regroupé, on s'est réuni, au sein de la chasse et au nom de la chasse. (B18)

\* Si CPNT n'avait pas des composants de n'importe quelle filiation politique CPNT ne serait plus CPNT. (...) Combien de fois m'a-t-on reproché d'avoir mis untel à une place que j'occupais en me disant c'est un communiste. Et alors ? Je m'en fous moi dans la mesure où il est à fond pour la chasse. Cela n'a rien à voir ! C'est au-dessus de ces, excusez-moi l'expression, ces diverticules politiques momentanés qui se fondent et se refondent avec le temps, et qui font qu'en définitive avec l'écheveau de la médiatisation on arrive à un imbroglio ! (B12)

Ce qui est décrit ici c'est bel et bien un véritable *travail sur soi* visant à neutraliser les effets d'une politisation passée, s'efforçant de tempérer des dispositions anciennes qui pourraient entraver l'impérieuse mobilisation autour du mouvement. En d'autres termes, la conversion au CPNT exige du militant qu'il accepte de sacrifier ses inclinations politiques initiales sur l'autel d'une « ruralité » grâce à laquelle il pourra, avec d'autres, restaurer une image positive de lui-même. Il doit, de ce fait, perdre l'habitude de déterminer la signification de ses relations à autrui (affinités, sympathie, hostilité, etc.) — ou si l'on préfère de son « identité » — en ayant recours aux typologies forgées par la scène politique nationale. Une telle *dévaluation* de dispositions autrefois fortement valorisées n'est que le corollaire d'un travail symbolique métamorphosant ce qui n'était qu'un espace d'identification *subalterne* en une instance *prééminente* de la personnalisation du chasseur. Par là même, les raisons exaltées par le groupe - les « traditions », les « racines », « l'Europe des différences » — pourront être perçues comme des raisons, non seulement étrangères, mais plus encore supérieures aux loyautés partisans d'antan. Elles apparaîtront d'autant plus précieuses qu'elles s'avéreront capables de dépasser des divergences désormais insignifiantes et stériles. Elles susciteront même l'émotion et le respect du fait de cette aptitude à rassembler des hommes et des femmes nonobstant les innombrables différences qui les distinguent.

\* Et c'est justement à travers ce côté presque religieux, le culte de la tradition, que se situe une idéologie qui peut se départir du carcan des partis politiques dont la crédibilité ne fait que baisser à travers ce magma médiatique, qui fait que ils disent tous pareil. (...) C'est à dire qu'il y a pour moi une préséance de la sauvegarde de l'identité sur tout le reste. C'est fondamental car la perte de l'identité est, en définitive, la faillite de l'humanité. (B12)

\* Moi à CPNT j'ai rencontré (...) ce qui est admirable c'est que tous ces gens là, qui sont pour une tradition, je me suis rendu compte qu'il y avait des gens de droite, de gauche, du milieu, de tout ce qu'on veut, et c'est des gens qui s'entendent très bien, il y a une immense amitié ! Et ça c'est le plus beau... ça c'est le plus beau ! (...) Voilà la politique, où elle emmerde les gens à s'entre-tuer, à s'engueuler, à se tirer des coups de couteaux partout. Et dans CPNT, moi je retrouve cette convivialité, cette simplicité. (B13)

\* CPNT est un mouvement jeune, composé d'hommes et de femmes de sensibilités différentes mais d'accord sur l'essentiel : le renforcement du rôle du citoyen dans la société, l'aménagement de l'espace et la régionalisation, l'Europe des régions et des identités (b10).

\* *Il n'y a aucune opinion politique qui soit incompatible avec l'appartenance CPNT ?* Pas du tout, pas du tout ! C'est d'ailleurs ce que l'on nous a reproché à un moment. Pour la bonne raison que nos instances dirigeantes, Goustat et Saint-Josse, étaient placés à droite heu... mi-U.D.F, mi-Chiracien. Donc certains ont dit : *“vous avez une tête chiraquienne, vous êtes chiraquien”*. Mais c'était pas du tout vrai ! Pas du tout vrai ! Moi, j'ai toujours eu une tendance à gauche, à gauche gauche ! D'autres... ils y en avaient même au Front National. Et puis certains étaient encartés ! Encartés politiquement ! Et bien ils se sont retrouvés là-dedans ! (B18)

Ainsi, et alors même qu'ils héritèrent — généralement de leur milieu familial — d'une forte inclination à s'identifier à l'un des pôles de la vie politique française, les militants du CPNT prétendent désormais se soustraire à l'emprise des clivages tendant à diviser les forces vives de la ruralité. Fraîchement élus au Parlement européen, les six députés CPNT prirent l'initiative de créer un groupe indépendant « Europe des démocraties et des différences »<sup>71</sup>. Après une âpre négociation, le groupe E.D.D obtint d'être placé au centre de l'hémicycle juste entre la gauche et la droite. Comme dans la plupart des occasions, les élus du CPNT s'enorgueillirent de manifester leur indifférence à l'égard du jeu et des enjeux traditionnels de la politique.

\* Assez de clivages politiques Droite-Gauche. Si un projet est bon, on le vote sinon on le repousse. Peu importe qui le présente. CPNT doit rester en contact avec les citoyens et ne pas suivre les partis politiques classiques qui ont perdu tout contact avec la « base » (b41).

\* Nous... en ce qui concerne la cause que nous défendons ils sont tous pareils. Ils ont tous eu le pouvoir à un moment ou un autre et ils ont tous fait vis-à-vis de la chasse le même usage. C'est pourquoi nous n'avons aucun regret de voir partir la droite, de voir arriver la gauche, et vice versa. Au niveau de la chasse cela ne change rien. (B11)

\* Ni de droite, ni de gauche mais citoyens chasseurs et surcroît électeurs, c'est la seule définition des militants à toutes les questions d'approche « politique » (b40).

\* Nous y croyons beaucoup car notre mouvement des régions n'est pas pollué par des appareils de partis ou par la discipline de groupe. Nous avons constitué une liste de 36 chasseresses et chasseurs connus pour leur intégrité, leur dévouement, ainsi que par de remarquables qualités dans la vie associative. Les Aquitains sont saturés par la politique politicienne, par les scandales et par les promesses électorales de dernière minute. Notre discours est clair et exempt de démagogie. Les électeurs lassés de gaspiller leurs voix se reconnaîtront dans notre profession de foi et dans notre engagement (b36).

Comme l'atteste cette dernière citation, il n'est pas ici seulement question de récuser le bien fondé du traditionnel clivage gauche-droite. Il s'agit également de se présenter comme les garants d'un d'intérêt général bien senti. Là où la plupart des commentateurs voudront voir la défense d'un intérêt catégoriel, les militants CPNT prétendront incarner un projet enfin

---

<sup>71</sup> Créé le 16 juillet 1999, ce groupe réunit 16 députés de quatre nationalités : 4 danois, 3 hollandais, 3 britanniques, et 6 français du mouvement CPNT.

débarassé des visées étroites de la politique ordinaire. C'est cette dernière, de ce fait, qui sera décrite comme une activité subordonnée à des intérêts particuliers et à une mentalité « sectaire » (B14). Selon Pierre Pescaloro, Conseiller régional CPNT de Champagne-Ardenne, « *durant six années, nous avons travaillé sans esprit partisan, pour le bien de tous et nous avons toujours gardé notre indépendance politique* » (b36). Le délégué des Bouches-du-Rhône, quant à lui, se plaint que « *lors des précédentes élections, les chasseurs électeurs ont majoritairement fait le choix d'un vote de politique politicienne en plébiscitant les grands partis habituels* » (b42). Les militants du département seront donc invités à redoubler d'efforts afin de persuader leurs proches de la nécessité pressante d'une conversion au mouvement. Pour ce faire, ils devront les mettre en garde : « *toute initiative qui ne tient pas compte absolument des exigences premières [du mouvement], ne pourra servir que des intérêts politiques à dimension partisane* » (b29). Si ces militants devaient encore douter de la possibilité d'échapper à cette dimension partisane, ils leur suffiraient alors de se reporter aux comportements exemplaires de leurs élus notamment lors de l'élection des présidents des conseils régionaux en 1998. Dans l'un des bulletins CPNT Infos envoyés aux membres du mouvement, les conseillers régionaux CPNT expliquent méthodiquement en quoi leurs votes furent exclusivement déterminés par les besoins propres à la cause des chasseurs. Quelles que soient les données de la situation, les porte-parole des terroirs s'appliquent ainsi à démontrer comment ils tentèrent d'obtenir — sans se soucier des gains secondairement retirés par la Gauche ou à la Droite — des avantages significatifs pour le mouvement qu'ils incarnent.

\* [En Bretagne] Après un long débat, il s'est avéré qu'un soutien au candidat de la gauche plurielle ne pouvait être concevable, la présence de trois élus Verts étant incompatible avec les motivations de notre mouvement. Par conséquent, restait le candidat de droite. Devions-nous nous abstenir ou le soutenir ? Très vite s'est dégagée la volonté d'avoir un rôle actif dans cette assemblée. (...) Depuis ce choix, j'occupe aujourd'hui le poste de vice-président du Conseil régional de Bretagne chargé de l'Environnement et du Développement rural (b38).

\* [En Poitou-Charentes, à propos de l'alliance avec le droite pour l'obtention de deux vice-présidences]. Nous n'appartenons ni à la Droite, ni à la Gauche et restons maître de notre pouvoir décisionnel à part entière. La manoeuvre employée découle non pas d'une tactique politicarde pour mieux tromper nos électeurs mais tout simplement du discours pragmatique qui est celui du Mouvement des régions, CPNT, afin je le répète, de défendre au mieux nos intérêts contre les attaques incessantes de l'intégrisme Vert. (...) La force de notre mouvement est son indépendance, mais il faut bien comprendre que sans vouloir duper notre électorat, il est impossible si nous voulons des responsabilités au sein de la région, de procéder différemment (b38).

\* [En Picardie] Entre le ni Droite, ni Gauche et le laissons la place aux Verts, j'ai choisi de faire barrage au parti des opposants à la chasse. Vous pouvez m'en blâmez, mais désormais vous le ferez en connaissance de cause. Ainsi, grâce — ou à cause — de mon engagement, j'ai barré la route à l'élu Vert et j'ai gardé la présidence de la commission Chasse-Pêche. Je préside d'autre part la commission Environnement et je suis le patron des écologistes qui avaient été embauchés par mes prédécesseurs (b38).

Compte tenu de l'importance que la politisation revêtit longtemps au regard de bon nombre de chasseurs français, on imagine sans mal les contradictions et pressions que peut susciter un tel dévouement aux exigences exclusives du CPNT. Autant dire que si la conversion au mouvement permet de résoudre certaines des tensions que les militants doivent aux

conditions évolutives de leur socialisation, elle ne peut éviter de susciter de nouveaux et redoutables conflits sociocognitifs. En tout premier lieu, parce que les réminiscences de la politisation passée sont nombreuses et menacent à chaque instant de remettre en cause l'équilibre instable autour duquel les chasseurs prétendent pouvoir se retrouver. La confusion est d'ailleurs souvent grande compte tenu de la juxtaposition de deux systèmes d'interprétation antinomiques. Notons, par exemple, l'ambiguïté de l'affirmation selon laquelle « *qui entre à CPNT laisse son étiquette politique au vestiaire* » (b14). L'ambivalence est plus explicite encore lorsque les militants prétendent qu'il « *faut voir les choses sur deux cadres différents (...) on a chacun notre passé politique propre, notre démarche politique et on l'applique en toute liberté !* » (B11). Les débats qui ont présidé à la formation de la liste électorale CPNT trahissent les réticences et tergiversations qu'a pu induire l'incontestable prégnance de la politisation. Cette dernière a souvent donné lieu à des prospections hésitantes sur les stratégies qu'il convenait ou non d'adopter. Par ailleurs, elle a souvent fait craindre que certains ne s'égarèrent à se servir du mouvement afin de perpétuer — par d'autres voies — la politique inepte et inapte d'autrefois.

\* C'est vrai, ça a créé un peu une zizanie parce que les gens ont dit : "*on va mélanger la politique et la chasse !*" Mais on s'est dit : "*si on ne met pas ces gens, ces politiques, devant le fait accompli en disant qu'on se présente, ces gens-là ne vont pas comprendre*". (B17)

\* [CPNT fait] basculer le monde de la chasse dans un engagement politique contre nature certes, mais certainement plus efficace que toutes les arguties juridiques. (b22)

\* Dans mon esprit à moi, CPNT doit rester un mouvement régional, il ne doit pas empiéter sur les présidentielles, sur les municipales, il ne doit pas empiéter sur les législatives. (B18)

\* Disons qu'il ne faut pas tirer parti de notre présence sur la liste CPNT. C'est pas le but premier de notre action, le but premier c'est de faire passer un message, de faire passer un courant : c'est pas de se placer. Certains y ont cru, certains se voyaient déjà placés... dans le siège du conseil régional<sup>72</sup>. (B18)

\* Trop de délégués incompetents, certains élus CPNT "récupérés" ou amnésiques sont dans nos rangs. Sans rancoeur mais sans faiblesse, il va falloir faire le ménage. (...) Rappelons-nous les quelques cas de récupération de nos élus par la classe politique "institutionnelle"... (...) Avis à tous les conseillers régionaux en mal de "transfert" professionnel. Une liste CPNT sera montée systématiquement dans le département des transfuges ! (b13)

Comme on peut le voir, la conversion au CPNT requiert l'assujettissement à une véritable *discipline* visant à désavouer toute tentative de réintégration des raisons de la politique ordinaire. Un tel refoulement d'attitudes autrefois valorisées s'avère d'autant plus malaisé qu'il se heurte, bien évidemment, aux pressions exercées par tous ceux qui demeurent attachés aux systèmes d'interprétation propres à la politisation. Les commentateurs légitimes de la politique orthodoxe auront ainsi beau jeu de décrire les vicissitudes du mouvement CPNT en recourant exclusivement aux schèmes auxquels leurs auditoires sont habitués. Pour la plupart des journalistes autorisés, il est inimaginable que les préférences d'un « *néo-ruralisme archaïque* »

<sup>72</sup> La personne à laquelle il est fait allusion ici nous a déclaré qu'elle avait « *rompu tous les ponts avec le mouvement [car] quand on fait de la politique on n'a pas beaucoup de temps à soi* ». Par la suite, cet ancien candidat CPNT s'est présenté aux municipales sur une liste d'obédience RPR.

(b28) puissent être placées au-dessus des seuls enjeux qui leur soient compréhensibles. Les revendications CPNT, par conséquent, ne peuvent que dissimuler — en dernière analyse — des ambitions moins avouables mais en définitive bien plus intelligibles. Ainsi, la plupart des articles de *L'Humanité* consacrés à la révolte des chasseurs n'ont de cesse de débusquer une « *remise en selle de l'opération captation de voix au profit de la droite* ». Au regard de ce quotidien, il importerait avant tout de faire savoir, d'une part qu'en matière de défense de la chasse le PCF est la « *seule formation à pouvoir s'enorgueillir d'une constance* », d'autre part que l'objectif véritable du CPNT ne peut être que de « *détourner des voix vers le RPR et l'UDF* » (b43). Les lecteurs du journal *Le Monde*, pour leur part, auront droit à un traitement de l'information qui, pour être moins partisan, n'en demeure pas moins subordonné aux systèmes d'interprétation de la politisation. Il s'agit, en effet, et en règle générale, de démontrer que la prééminence du clivage gauche-droite ne pourrait être sérieusement mise en question par l'indépendance affectée des élus CPNT. L'un des correspondants régionaux du quotidien, par exemple, souligne — dans un article intitulé « *En Dordogne, la carte du RPR dans sa poche* » — qu'amis et adversaires « *considèrent tous [qu'André Goustat] a vu dans le thème de la chasse une formidable opportunité et qu'il a su la saisir au moment opportun, pour les élections européennes puis régionales* »<sup>73</sup> (b28). Au lendemain de la grande manifestation des chasseurs du 14 février 1998, l'éditorial du quotidien, avise ses lecteurs que « *prétendument apolitiques, les militants du CPNT ont montré (...), là où ils ont été élus, leur forte inclination vers la droite* ». La manifestation de la veille, d'ailleurs, est décrite comme une « *mobilisation conservatrice contre la gauche (...)* [relevant] *d'avantage de la pression et du bourrage de crâne que d'une légitime propagande (sic) au service d'intérêts catégoriels* » (b44).

Comme on peut s'en douter, les rappels à l'ordre visant à remettre les chasseurs sur le bon chemin de la politique seront bien plus pressants encore lorsqu'ils émaneront des adeptes des partis inopinément concurrencés par l'entreprise électorale du CPNT. La pression exercée sera d'autant plus grande qu'elle proviendra souvent de cercles de reconnaissance auxquels les porte-parole de la ruralité appartenaient de plein droit. La conversion à la cause du mouvement, en effet, implique la réorganisation des critères d'appartenance et, par là même, la rupture d'anciennes affinités électives auxquelles les militants CPNT seront encore longtemps attachés.

\* Il y a eu des pressions, il y a eu des heurts, il y a eu pas mal de différends. Des différends entre amis, entre parents, il faut voir ce que ça a rencontré ! On l'a retrouvé uniquement au sein de ce parti : le Parti communiste. Bon, il est vrai qu'ils avaient défendu la chasse populaire, mais nous on voulait avec CPNT aller plus loin... / *Personnellement vous avez connu des pressions de ce genre ?* Ah oui tout à fait ! Moi dans mon entourage j'en ai connu. J'en ai connu au niveau de la municipalité de la Bouilladisse, au niveau de certains de mes amis. Moi, je gravitais un peu dans ce milieu hein... je dois dire. On m'a reproché de faire éclater une heu... une classe politique. Et on me le reproche encore maintenant. Aux municipales je me suis présenté sur une liste sans étiquette, mais il y avait marqué : candidat CPNT aux élections régionales de 92. Et ça a recommencé... / *Et vous avez mal vécu ces pressions ?* Mal vécu... non. Disons que je pensais... surtout venant de très proches, puisque j'avais de très bons amis dans le lot... c'est surtout ça, venant d'étrangers je m'en fous complètement... mais venant de proches ça fait mal quand même hein ! Quand vous essayez d'expliquer aux gens ce que vous faites toute l'année, et que ces gens ne comprennent pas ce que vous faites, et bien c'est assez pénible. Alors qu'eux s'ils militent d'un côté, militent de l'autre... moi j'ai jamais reproché aux gens du parti

<sup>73</sup> Il ne peut être question de récuser la pertinence d'une telle « information ». On peut, en revanche, souligner que chercher à démontrer que les agissements d'un leader du CPNT doivent être mis sur le compte d'un opportunisme politique des plus triviaux — ce qui est loin d'être exclu — équivaut ici à s'interdire d'interroger les processus qui ont permis à des individus au passé politique divergeant de se découvrir une nouvelle solidarité militante.

communiste de militer toute l'année pour le P.C. Ils ont une idée à défendre, je le comprends très bien... mais qu'ils essayent au moins de me comprendre moi, avant de me critiquer ! (B18)

Ce témoignage illustre remarquablement par quelles voies la politisation du passé exerce effectivement une pression continue à laquelle le militant CPNT se doit de résister autant qu'il le peut. Sa conversion au combat de la ruralité se heurte inéluctablement aux résistances de ceux pour qui elle signifie une déstabilisation de leurs propres modalités de personnalisation. Les condisciples d'autrefois ne peuvent manquer de répondre à une telle évolution en tentant de faire prévaloir — au regard des renégats — la préséance des préférences collectives antérieurement partagées. Des rappels à l'ordre de ce type sont sans aucun doute à l'origine de la défection des activistes de la chasse — socialistes, communistes ou gaullistes — qui ne purent se résoudre à renoncer à leurs premiers engagements politiques, et à accepter que la cause des chasseurs puisse entacher le prestige de la lutte politique à laquelle leur parti se dévoue. Compte tenu de l'implication du CPNT au sein d'institutions tels les Conseils régionaux ou le Parlement européen, il est probable que cette pression exercée par les partisans de la politisation ne cessera de s'accroître. Il semble opportun, par conséquent, de se demander comment les affidés du CPNT se sont efforcés jusqu'à présent de résoudre ces conflits sociocognitifs qu'engendra leur conversion à un militantisme — disons faute de mieux — « assis entre deux chaises ».

### La répudiation des représentants d'antan

Nous avons dit que la conversion au CPNT invitait les individus à réorganiser les modalités de leur personnalisation. Pour pouvoir prétendre s'insurger contre l'ordre présent des choses, les militants se doivent de réévaluer à la hausse l'estime de soi entretenue au sein de cercles de reconnaissance longtemps confidentiels et subalternes. C'est pourquoi l'énonciation des problèmes publics examinée au chapitre précédent ne peut être dissociée de la mise en œuvre d'un processus d'accréditation. Nous entendons désigner, par ce terme, les conduites et discours à travers lesquels les acteurs sociaux s'efforcent de faire valoir leurs qualités singulières comme les fondements nécessaires à une juste définition de l'intérêt général. En l'occurrence, il convient de remarquer comment les activistes du CPNT s'appliquent à présenter leurs expériences de chasseurs et « d'hommes de terrain » comme le gage d'une judicieuse parole publique.

\* Moi, je crois que les ruraux sont beaucoup plus intelligents que les autres, et surtout beaucoup plus lucides que ceux qui se prétendent cultivés, avec un bon sens qui fait souvent défaut pour comprendre les mécanismes de la vie quotidienne. (...) Mais bien au-delà du contact avec la nature, de sa connaissance, la chasse c'est aussi la convivialité. Chez nous, dans notre mouvement, cette valeur est naturelle, chromosomique pour ainsi dire. (...) Chez nous, le fait d'aborder les questions et les problèmes d'une façon conviviale, détendue, nous évite de nous prendre trop au sérieux. L'esprit de tolérance se développe d'ailleurs beaucoup mieux quand l'atmosphère est placée sous le signe de la convivialité. (Le repas !) (...) J'ajoute que cette convivialité — qui est une forme enrichie de fraternité —, nous sommes nés avec. (...) Je suis également convaincu que les terroirs sont un exemple de démocratie responsable. Mieux : dans nos campagnes, il existe ce que j'appelle un art de vivre la démocratie. (...) Aussi, je crois que c'est au niveau local qu'il faut retrouver la valeur de l'exemple démocratique dans le respect de chacun. (...) En deux ans d'activité, nos élus ont su rester des hommes de terrain, ce qui n'est que très rarement le cas dans les formations classiques. Cela on le doit au fait que nos hommes soient, pour la plupart, issus du milieu de la chasse où on est un homme de terrain par nature. Ils ont donc su rester en contact avec notre base électorale. (b1)

\* Chacun s'accorde à constater l'échec des grandes idéologies politiques, la dérive des grands systèmes économiques, la sclérose des partis, l'excès des pesanteurs administratives. Dans ce climat d'incertitude où nos repères disparaissent les uns après les autres, les professionnels de la politique n'ont rien d'autre à proposer que des réformettes pour prolonger des systèmes qui se bloquent ou qui s'emballent. Alors pourquoi ne pas repartir de choses simples pour inventer un nouvel idéal ? (b10)

Ces « choses simples », comme on peut le voir, ce sont les vertus de cette « ruralité » que les militants CPNT se targuent d'incarner. L'accréditation consiste ici à présenter les attitudes qui dérivent de la pratique collective de la chasse — la « convivialité », la « fraternité », le commensalisme — comme la garantie d'une bonne intelligence de la vie publique. Par là même, le simple fait de participer à la sociabilité cynégétique, le simple fait de pouvoir se prévaloir d'un mode de vie « rural », est présenté comme une activité travaillant à la promotion d'un modèle démocratique plus satisfaisant. Cette tendance à dédier ses propres aptitudes à la sauvegarde d'un bien collectif contribue à exalter l'image d'un militantisme orgueilleusement distinct des formes ordinaires de la participation politique. De ce fait, les professionnels de la politique seront systématiquement disqualifiés au nom de tout ce qui fonde les propriétés du groupe indivis et des individus groupés.

\* Sachons valoriser la spécificité de CPNT qui n'est ni un corporatisme cynégétique étroit comme le croient certains, ni un parti politique institutionnel et professionnel, mais un mouvement à "l'amateurisme assumé", pour reprendre la belle formule de notre ami Bacou. C'est le bon sens contre la langue de bois. Un mode de vie et pas une idéologie (b13).

\* Nous sommes les défenseurs de la chasse et de la nature. Nous faussons le jeu politique parce que nous ne sommes pas plus acheteurs que nous ne sommes à vendre. (...). Nous devons donner l'image d'un mouvement "fort et clair" rassemblant des militants passionnés non par la vie politique mais par la vie future que nous construisons (b21).

\* C'est très clair, les gars qui se sont engagés chez nous sont des gars qui croient à ce qui font. Tous ! Ils n'avaient rien à voir, et même rien à faire, en politique, personne ! Donc, ce sont des gens qui croient à ce qui font et qui ne sont pas là pour en faire carrière. Même moi j'ai jamais côtoyé le milieu politique, c'est pas du tout pour en faire une carrière, loin de là, cela me coûte beaucoup plus que... (rire). (B11)

\* En cinq ans, je crois que nous avons ouvert une voie nouvelle, découvert réellement une autre façon de faire de la politique avec humilité, bon sens et pragmatisme. Nous avons donné la parole aux terroirs et à ceux qui les aiment. Parce qu'on ne peut laisser mourir ce qui fait l'âme de notre Nation. Continuons. Résistons (b1).

\* Je m'intéresse à la politique en tant qu'activité humaine avec tous les écueils de la médiatisation que je me suis permis de souligner tout à l'heure et qui permettent de fausser le jeu en faisant passer des vessies pour des lanternes quelque soient les formations en présence. Ce qui nous oblige, NOUS, à avoir une rigueur et à garder un cap très nettement marqué et très limité, sans rentrer dans les querelles politiques qui actuellement ne représentent plus rien puisque chacun peut dire le lendemain la même chose que son concurrent la veille sans que personne ne s'en aperçoive. (...) Alors si c'est ça faire de la politique alors je deviens anti-politique. Je crois que la démocratie est en danger. (B12)

Une fois de plus, des discours de ce type participent à un processus de différenciation sociale débouchant sur un stéréotype grâce auquel les militants du CPNT prétendent radicalement se distinguer de la classe politique. Selon les psychosociologues, la constitution d'un stéréotype social se manifeste « quand plusieurs membres d'un groupe accentuent les différences qui existent entre les membres de leur groupe et les membres d'un autre groupe tout en accentuant les ressemblances entre les membres de cet autre groupe »<sup>74</sup>. Il est sans doute inutile de revenir sur la manière dont la célébration d'une ruralité partagée se propose de réunir effectivement des « hommes et des femmes de sensibilités différentes mais d'accord sur l'essentiel » (B10). On se doit, en revanche, de souligner à présent comment un tel processus concourt simultanément à assigner et confondre l'ensemble des membres de la classe politique dans un monde des « Eux » étrangers au monde vécu des « Nous ». Par là même, il apparaît désormais vain — au regard des adeptes du CPNT — de vouloir les distinguer les uns des autres puisque « ces gens là » (B17), « quelque soient les formations en présence » (B12), « c'est des menteurs » (B13)<sup>75</sup>. A vrai dire, les militants se contentent ici de mobiliser ces images de la politique professionnelle qui, depuis quelque temps déjà, semblent relever de l'esprit de notre temps : « les politiciens qu'ils soient de gauche ou de droite, ils nous en racontent, ils nous bourrent le mou, ils nous en mettent plein la tête, et finalement c'est toujours pareil que ce soient les uns ou les autres ! » (B13). Ainsi, l'ensemble des militants interrogés expriment unanimement la certitude que les hommes politiques ne déterminent leurs conduites qu'en raison d'intérêts spécifiques et étrangers aux attentes légitimes de leurs électeurs. D'ailleurs, la présomption de corruption qui aujourd'hui pèse si souvent sur eux résulterait de l'égoïsme induit par un carriérisme étroit.

\* Tous les matins vous ouvrez le journal, vous n'avez même plus besoin d'acheter un roman policier, tous les matins vous avez une histoire à vous mettre sous la dent. Je dis : "il est plus difficile de résister aux enveloppes que de les prendre". Le problème des hommes politiques c'est qu'ils n'ont pas de métier. Moi j'ai pas besoin de la politique pour vivre : je suis allée faire 6 ans le maire d'un quartier de Z.U.P avec 20.000 personnes en H.L.M. J'ai toujours vécu avec ma pharmacie. Maintenant leurs problèmes... ils sont prêts à toutes les compromissions parce qu'ils n'ont que ça à se mettre sous la dent, ils n'ont rien d'autre à côté (...) Le problème c'est que la société civile se désintéresse de la politique, parce qu'on a autre chose à faire dans nos boutiques. Il y a une scission terrible entre ceux qui savent gérer et qui ne veulent pas s'en occuper ; et ceux qui sont incapables qui font de la politique (B14).

\* C'est pour ça que je dis qu'il y a un problème actuellement dans la politique... si les gens de plus en plus s'écartent de la politique c'est parce qu'ils s'aperçoivent qu'il y a des magouillages. Parce que les gens ils savent que s'ils sont maires, députés ou autre,... on leur donne de l'argent, pour faire ça, pour faire ça... Donc il faudrait de temps en temps qu'ils... voilà quoi ! (B17)

\* [Je pense] d'abord c'est des menteurs (rire). Comme tout le monde ! Non ce que je pense, ce qui est malheureux, moi je vais vous dire, c'est que maintenant on sent que ça devient une situation, c'est une situation. Moi, j'en connais... il y en a qu'on se tutoie... C'est une situation, à mon avis, de plus en plus l'autorité leur échappe. De plus en plus, c'est l'administration qui commande, et moi j'en connais... ils m'ont dit au niveau de Bruxelles et tout ça... "ils nous amènent les papiers pour signer, ils nous laissent même pas lire". C'est ça le problème. (...) Cela

<sup>74</sup> Willem DOISE, « Les relations entre groupes », dans MOSCOVICI Serges, dir., *Psychologie sociale, op. cit.*, p. 255.

<sup>75</sup> C'est cette excommunication de la « politique » hors des frontières du groupe qui permet aux membres de la liste d'affirmer le plus sereinement du monde que leur entrée sur la scène électorale n'a... strictement rien de « politique » !

va de plus en plus mal parce que finalement la politique ça veut plus rien dire. Cela veut dire quoi en fait ? On se bat pour avoir la place et quand on y est finalement on se rend compte que l'on fait comme les autres, parce que de plus en plus il y a beaucoup de choses administratives. Je suis sûr qu'il y en a... c'est pas vraiment de la malhonnêteté... des pots de vin, on en touche tous (...)  
Moi, en pots de vin, j'ai touché une caisse de vin pour une conférence que j'ai faite à Cahors (sic).  
A tous les niveaux ça se passe comme ça ! (B13)

\*Je vais vous dire... je les fréquente, je les côtoie assez pour vous dire qu'ils pensent d'abord à eux, et après ils pensent à... à leur action politique. Mais disons qu'ils pensent d'abord à leur prestige, à leur pouvoir et à... leurs conditions matérielles, c'est sûr ! (...)  
[Qu'ils soient de gauche ou de droite ?] c'est pareil ! C'est pareil ! Pour moi il n'y a aucune différence pourtant je vous dis, je suis plutôt à gauche. Mais il n'y a aucune différence... ils veulent tous le pouvoir. Nous sommes tous des humains, disons que l'homme est fait pour ça ! L'homme est fait pour dominer, je domine ci, je domine ça, et c'est l'escalade. Tout le monde est fait pour ça ! (B18)

Ce qui est signifié ici c'est la conviction selon laquelle un écart croissant séparerait aujourd'hui les gouvernants et les gouvernés, et par là même l'activisme vertueux du citoyen et la politique corrompue des professionnels. Une telle conviction nous apparaît d'autant plus banale que nous avons pu également l'observer auprès des jeunes musiciens français et italiens étudiés dans le cadre de notre thèse. A la différence de ces deux autres terrains, toutefois, la connivence passée des adeptes du CPNT à l'égard de la politique transparaît dans la tendance à invoquer, soit une sorte de fatalité « anthropologique » — l'irrésistible appétence pour le pouvoir —, soit des évolutions récentes de ce domaine d'activité bien particulier. Il n'est pas rare ainsi que les chasseurs du CPNT attribuent l'accroissement de l'écart qui séparent les gouvernés et les représentants politiques au développement récent du marketing et de la « communication politique ». Notons que cette science déployée pour « faire passer le truc » (B13) est perçue comme l'instrument dont useraient les professionnels de la politique afin de mieux extorquer aux citoyens le droit de parler en leur nom.

\* Le débat politique justement par la richesse de la médiatisation et les artifices de la parole... on arrive à faire passer des vessies pour des lanternes. (B12)

\* Mais maintenant, il y en a quand je les entends discuter, qu'ils soient de gauche ou de droite, ils m'agacent. Parce qu'on sent que tout est bien calculé, bien pensé, il faut dire ça, il faut pas dire ça : c'est ça qui m'agace.../ Selon vous c'était pas comme ça avant ? Non, non, c'était pas comme ça. Les gens maintenant ont une formation qu'ils n'avaient pas avant. (B13)

\* Quand on a créé le mouvement nous avons fait une erreur... j'ai fait moi aussi cette erreur parce que je fais partie de ceux qui ont fondé le mouvement. On l'a appelé "Chasse Pêche Tradition". Alors les gens ne voient que la chasse. Si on avait fait comme l'autre-là... l'ancien ministre de la défense... Chevènement. Si au lieu du sigle C.P.T on s'était appelé "Mouvement des citoyens"... Mais voilà quoi ! [air dépité] On est pas des hommes politiques ! On était comme des petits enfants. Maintenant on commence à comprendre. (...) Les gens nous cassent du sucre sur le dos parce qu'on est chasseur. Mais on est pas que chasseur : on est père de famille, on a notre travail, nos boutiques, on est aussi compétent que n'importe qui ! (B19).

Toutefois, l'élément le plus significatif réside sans doute dans l'anathème lancé sur les liens d'identification que représentants et représentés ont l'habitude de nouer grâce à

l'intermédiaire des partis. Les partis politiques et leurs représentants, en effet, sont à présent décrits comme des machines électorales dont les intérêts dépendraient exclusivement de la compétition pour la conquête du pouvoir. De ce fait, les solidarités partisans — auxquelles pourtant les adeptes du CPNT ont longtemps adhéré — sont systématiquement déconsidérées en raison de leur propension à sacrifier les préoccupations personnelles des adhérents sur l'autel du rendement électoral.

\* On ne peut faire confiance à un homme politique puisque son parti lui donne son investiture et que sans cette dernière il ne sera jamais élu dans le système du suffrage universel majoritaire à un tour. Les hommes politiques ne tiennent pas leurs promesses, mais uniquement les consignes de leurs partis. (...) Le système politique français est tel que les élus, aujourd'hui, ne peuvent que trahir leurs électeurs. (...) La raison est simple : étant avant tout l'élu d'un parti politique classique, il doit d'abord se dévouer à son parti s'il veut bénéficier d'une nouvelle investiture et se faire réélire. L'intérêt de l'électeur, dans tout cela, est secondaire. (...) [Les élus CPNT ne seront pas "récupérés" car] ils savent bien que les partis politiques se serviront d'eux pour des raisons uniquement électorales avant de les abandonner sur le bord de la route, comme ils font parfois avec leurs propres représentants. D'ailleurs, si certains se sont engagés au sein de CPNT, c'est qu'ils avaient déjà été plus ou moins blousés par des hommes politiques qui n'ont jamais défendu les intérêts de la chasse ou du monde agricole. Quand on a été déçu de la classe politique et qu'on est venu à CPNT, ce n'est pas pour être déçu une seconde fois... (b1)

\* Chaque fois que nous sommes allés voir les hommes politiques on nous a toujours très bien reçus mais cela a toujours été suivi de rien ! On a toujours été très poli avec les chasseurs mais il n'y a jamais eu de suite. On prend en compte nos doléances puis le lendemain c'est oublié. C'est peut être une image négative de la politique mais c'est l'image qui nous a emmenés à prendre en main notre destinée. Surtout au niveau européen qui est encore plus inaccessible que le reste (...) C'est vrai que les rapports de forces ne sont pas les mêmes ! Plus on va vers une société urbanisée moins les politiques se soucieront de ce qu'ils considèrent comme négligeable... et qui pour nous est quand même une qualité de vie ! (B11)

\* Il est absolument nécessaire que les élus et les responsables des grandes administrations cessent de gouverner en se coupant d'une partie des citoyens sous prétexte que la relative faiblesse de leur poids électoral ne justifie même pas une répartition proportionnelle des efforts financiers (...) Révolte devant le mépris dans lequel sont tenus les citoyens dont on dégrade, petit à petit, le cadre de vie, dont on gomme les identités au nom d'intérêts économiques ou politiques dits « supérieurs » (b38).

\* Nous avons affaire à des gens intéressés par les voix que nous représentons mais pas par nos causes. Je pense d'ailleurs que c'est là l'habitude des hommes politiques français que de cocufier leurs électeurs (b1).

Ce vocabulaire évoquant la confiance conjugale bafouée trahit bel et bien l'impossibilité de se satisfaire de la collusion affective nourrie autrefois à l'égard des professionnels de la politique. Alors même qu'ils incarnèrent longtemps des préférences collectives auxquelles il était gratifiant de s'identifier, les « représentants » de la scène politique se trouvent soudainement répudiés. La dépréciation du politicien et l'accréditation concomitante des ruraux étayent ainsi plusieurs des processus sous-jacents à la conversion au CPNT. En tout premier lieu, elles permettent de récuser le monopole de l'énonciation des problèmes publics dont bénéficiaient des institutions aujourd'hui incapables de répondre aux exigences des chasseurs.

\* Les partis politiques (qui découvrent aujourd'hui tardivement l'écologie) n'ont pas, malgré nos démarches, voulu prendre en compte notre identité. C'est pourquoi nous avons décidé de gérer nous-mêmes nos destinées. (...) Pour cela, ensemble il fallait nous donner les moyens de nous faire entendre, de défendre nos identités, nos racines. À cet effet, nous avons créé CPNT (b2 et b3).

\* Nous, CPNT, on n'est pas parti en guerre contre tel ou tel parti. Mais contre les politiques qui ne voulaient pas nous écouter sur des problèmes qui sont importants, la protection de la nature, de la faune et de la flore, tout ce que vous voulez. (B17)

\* Malheureusement, force est de constater que nos hommes politiques, toutes origines confondues n'ont pas su ou voulu préserver notre capital nature, anticiper sur les dégradations de notre environnement et du même coup ont hypothéqué l'avenir et l'existence même des pratiques et des valeurs culturelles qui s'y rattachent (b4).

Les partis politiques et leurs représentants sont ainsi irrévocablement jugés et jaugés à l'aune des préférences collectives autour desquelles se sont retrouvés les militants CPNT. Dans le même temps, l'invitation à se défier des partis traditionnels tend à éviter que les dispositions politiques du passé ne menacent l'équilibre précaire d'une solidarité militante des plus composites. Dans la mesure où elle vise à déconsidérer la résurgence des identifications partisans du passé, la dépréciation de la politique traditionnelle apparaît dès lors indispensable à la survie du CPNT. A la limite, il serait encore permis d'y voir là une tentative de neutraliser des tensions que les militants du CPNT doivent à leur histoire sociale. Aux discordances qui travaillent le groupe et les individus regroupés — et qui résultent, en fait, de la confrontation des dispositions passées et des aspirations présentes — les porte-parole des terroirs répondent en invoquant la radicalité du conflit qui les opposerait aux professionnels retors de la politique politicienne.

\* Je pense que le seul moyen pour les hommes politiques de nous faire tomber, c'est de faire rentrer dans nos rangs des idées, voire des gens, pour faire diversion, pour nous écarter de cette force qui est d'une simplicité. Il n'y a pas plus simple que le profil CPNT : tout y est ! (B12)

\* Il va nous falloir (...) lutter contre la réappropriation politique des hommes, des idéaux de CPNT et du combat autour de Natura 2000. Là où des alliances fortes se sont déjà faites sur ce thème entre agriculteurs, forestiers et chasseurs, on sent déjà le réveil des vieux briscards de la politique, soucieux de fractionner ces synergies ou d'en limiter les effets par un discours décalqué. Ce n'est après tout que la rançon du succès. Mais l'approche des échéances de 1998 se traduira là aussi par des tentatives de débauchages de nos élus régionaux, de nos candidats (b13).

\* Le Comité Exécutif compte sur toutes les bonnes volontés pour donner une leçon tonitruante à des élus qui font de la politique une profession en oubliant leur mission au service des autres (b31).

\* Au départ quand on s'est lancé, on a subi des pressions. Et après quand on est allé à l'échec, on s'est fait matraquer. Les politiques nous ont bien avertis : « si vous passez le cap des élus, tout ira bien pour vous. Mais si vous ne passez pas ce cap, attention ! Garez vos fesses, hein ! ». (B18)

\* Il ne faut rien attendre évidemment des grands partis politiques qui ne vont tout de même pas permettre à ces « chasseurs », empêcheurs de voter en rond, de jouer dans la cour des grands ! (b39)

\* Comme on le voit, CPNT dérange. Tous les coups bas sont permis. Il est écoeurant, à une époque où de grands partis sont mis en cause, que ce soit un mouvement naissant comme CPNT qui fasse la une des journaux. Colporter la rumeur, salir les hommes et les femmes sincères, de bonne foi et de bonne volonté finira, un jour, par les décourager. C'est le but recherché. Mais à vouloir nous éliminer, il se peut que l'effet inverse se produise et qu'une grande solidarité apparaisse (b48).

## La redéfinition des vocations respectives des gouvernants et des gouvernés

Les données évoquées jusqu'ici ont déjà largement suggéré à quel titre la conversion au CPNT impliquait une révision non négligeable des significations qui commandaient autrefois les attitudes des chasseurs à l'égard des institutions spécialisées de la politique. Il nous paraît pourtant nécessaire de souligner, plus explicitement encore, en quoi l'émergence du mouvement — loin de se réduire à la constitution d'un énième parti politique — manifeste des altérations notables des attentes des gouvernés à l'égard des gouvernants.

Nous avons observé que les chasseurs — comme bon nombre des membres de leurs générations — envisagèrent longtemps l'implication dans la scène politique nationale comme le plus sûr moyen d'élaborer des liens de solidarité et des loyautés partisans sur lesquels étayer leur personnalisation. La politisation favorisait alors des rapports aux spécialistes de la politique faits d'admiration aimante, d'introjection compétitive, bref d'identification aux modèles et mots d'ordre qu'ils pouvaient exprimer. Ainsi, l'attitude des gouvernés à l'égard de leurs « représentants » relevait largement du sentiment d'appartenir à un même ensemble, de partager des qualités communes ; et ce en dépit — et peut être même en raison — de fonctions sociales et d'obligations bien différentes. Aux « représentés » revenait le droit de participer à l'édification et à la diffusion des croyances partagées fondant l'*autorité* des « représentants » : « Jaurès, il était très bien ce gars, c'est pour ça qu'on l'a tué... », « De Gaulle, il a tout fait pour la France, il a donné la valeur à la France » (B17). Les membres de la classe politique pouvaient alors se prévaloir d'une *vocation pastorale* les portant à incarner sur la scène politique « *les symboles qui permettent aux membres d'une collectivité de se reconnaître comme tels, de se communiquer leur solidarité, de s'accorder sur les actions collectives à entreprendre* »<sup>76</sup> (359). Si la conversion au combat du CPNT, comme on l'a vu, doit énormément à cette manière de concevoir les mobilisations collectives susceptibles de modifier l'ordre présent du monde, elle s'en distingue également par des éléments qu'il importe d'examiner à présent.

On a sans doute été frappé par la manière dont les processus d'accréditation des « *ruraux* » semblaient donner lieu à un profond désenchantement des attitudes des citoyens-chasseurs à l'égard des représentants traditionnels de la politique. A l'encontre de la politisation d'antan, la conversion au C.P.N.T récuse la possibilité de prêter à la classe politique des qualités présumées supérieures à celles des gouvernés. Tout au plus, comme on a pu le noter, le stéréotype du politicien professionnel conduit à attribuer à l'entrepreneur politique des préoccupations spécifiques et radicalement distinctes de celles auxquelles s'attacheraient

---

<sup>76</sup> Alessandro PIZZORNO, « Sur la rationalité du choix démocratique », *op. cit.*, p. 359.

spontanément les citoyens ordinaires. Les militants du CPNT, par là même, s'éloignent progressivement de cette conviction selon laquelle « *ceux qui votent et ceux qui luttent pour le pouvoir politique cherchent, les uns comme les autres, bien que de façon différente, à assurer la reconnaissance d'une identité collective* »<sup>77</sup>. Désormais, les porte-parole de la ruralité prétendent être les seuls habilités à promouvoir cette « *identité et ses racines que les partis politiques n'ont pas voulu prendre en compte* » (b2). Ils entendent démontrer leur capacité à promouvoir des préférences collectives indépendamment de ces typologies identifiantes dont dépendait jusqu'alors la stabilité de la scène politique. De ce fait, la relation aux élus traditionnels pourra donner lieu à un compromis pragmatique entre des intérêts à la fois opposés et complémentaires : la conquête du poste électif sera ainsi échangée contre la défense d'une « *passion* » à laquelle personne ne devrait pouvoir attenter.

\* Vous savez, un homme politique, il y a deux façons de faire pression sur lui. Vous manifestez, vous indiquez publiquement votre mécontentement, donc on jauge, on toise, etc., pour essayer d'influencer un homme politique qui se dit : "*s'ils sont un peu trop nombreux cela peu influencer sur mon poste*", parce que son souci majeur c'est d'être réélu, il faut être clair ! Il y a une façon beaucoup plus directe. C'est de lui dire : bon... et bien maintenant puisque tout cela n'a pas suffi, d'aller les voir gentiment, etc, et bien on va s'attaquer à votre siège, on va commencer à couper les pieds de votre chaise. Et si vous étiez les quatre ou cinq partis tranquilles pour vous partager plus ou moins tacitement les sièges et bien nous on arrive. Les quatre ou cinq que l'on prendra on les prendra bien à quelqu'un, alors celui qui était quinzième sur une liste et qui va se retrouver battu cela lui donnera à réfléchir. (B11)

\* Nous on a présenté un candidat, on a réussi à faire battre [Vauzelle] au profit de Madame Ailloux, maire de Tarascon qui est devenue député. Notre poids... bon c'est pas que nous on a voulu faire voter pour la droite ou la gauche, mais étant donné qu'on s'est présenté on a enlevé des voix à un, ce qui a fait élire un autre. Bon maintenant Madame Ailloux nous reçoit les bras ouverts parce qu'elle sait bien qu'on a participé à ça, et d'un autre côté Monsieur Vauzelle... d'autant plus que maintenant il est parti pour être maire d'Arles, commune de tradition de chasseurs... il nous ouvre les portes... il sait qu'on fait une force. (B17)

\* Avant CPNT, on nous aurait rien demandé. En ce qui nous concerne sur la commune d'Arles, vu notre score aux dernières élections, qui sont pas des grands scores, mais qui sont des scores je dirais charnières, qui peuvent faire la balance, et bien de tous les bords nous sommes sollicités, entendus, écoutés. (...) Bien vous savez, ils sont assujettis au peuple, c'est à dire que quand le peuple il bouge, et bien il bouge, on l'a vu pour le C.I.P, pour les grandes manifestations. Et quand le peuple bouge, ça, ça leur plaît pas, ils ont tôt fait de faire marche arrière. Et c'est un peu ce que CPNT a compris et essaye de mettre en pratique. Quand on met le bulletin dans l'urne, ça leur plaît pas non plus qu'on leur prenne des voix, hein ! (B16)

\* Voilà en gros pourquoi on est parti sur le domaine politique parce que on s'est aperçu que les politiques se moquaient de nous, et puis on s'est aperçu, maintenant, que depuis que nous avons des élus régionaux, on nous écoute de plus en plus. Pourquoi ? Parce qu'on leur a pris des places ! C'est malheureux de le dire, mais c'est comme ça. (B17)

Il n'est question ici que de prendre le professionnel de la politique à son propre jeu afin de le contraindre à se préoccuper des revendications des membres du CPNT. Au registre traditionnel du « petit peuple » investissant la rue afin d'intimider le pouvoir en place, s'est

<sup>77</sup> Alessandro PIZZORNO, *op. cit.*, p. 365.

ajoutée de manière presque subreptice une nouvelle manière d'envisager l'acte de vote. Pour les adeptes de la « révolte des terroirs », le vote ne semble plus se caractériser seulement par ces vertus expressives qui permettent de manifester publiquement des loyautés collectives. Il revêt, à présent, un caractère instrumental au service d'une sélection de professionnels de la politique qui — parce qu'ils ne « représentent » plus qu'eux-mêmes — seront évalués en fonction de leur taux de réponse aux exigences librement libellées par les gouvernés. Ainsi, l'entreprise électorale du CPNT ne résulte pas seulement d'une politisation passée qui incite les chasseurs à croire que l'arène politique — bien plus que les arènes judiciaires et médiatiques — demeure la plus appropriée lorsqu'il s'agit de peser sur le destin de la Cité. Elle dérive également d'une tendance croissante à concevoir le vote comme une instance réactive, voire interactive, grâce à laquelle les gouvernés pourraient sanctionner les performances de ceux qui se sont consacrés à la conquête du pouvoir. C'est cette conception inédite qui donne sens à des affirmations *a priori* aberrantes (du moins au regard des typologies académiques de la science politique).

\* Je soutiendrais CPNT tant qu'il existera ! Tant que CPNT gardera cette ligne qui n'est pas politique, mais simplement pour faire pression sur les élus (B16).

\* Il y a des lobbies à visage couvert et nous, nous sommes un lobby à visage découvert. (...) Nous avons eu le courage d'être le premier lobby en France à se présenter directement aux élections (b1).

Cette manière de voir et de faire semble paradoxalement jouer en faveur d'une intensification de la professionnalisation du « métier politique » que pourtant les militants du CPNT ne cessent de vilipender. Il importe de noter, en effet, que ces derniers ne remettent nullement en cause l'existence d'un domaine de compétence propre à une classe politique à laquelle reviendrait la responsabilité de choisir et de prendre des décisions importantes pour la collectivité toute entière. En fait, ce n'est pas le droit, ni même le devoir de décider pour autrui qui est refusé aux professionnels de la politique, mais la prétention de pouvoir déterminer le critère de la décision. Comme le proclame avec force André Goustat « *l'occasion nous est fournie d'amplifier notre pression sur ceux qui ont en charge la prise de décisions souvent irrévocables* ». (b29). La conversion au CPNT porte ainsi les chasseurs français à exalter une sorte de principe de subsidiarité prêtant aux gouvernants la responsabilité — non plus de parler au nom de leurs citoyens — mais de ratifier le bien fondé de leurs préférences immédiates. Ainsi, la mission impartie aux décideurs qui « nous » gouvernent se limiterait à l'organisation d'une concertation mettant à l'honneur le point de vue de ceux qui s'estiment les premiers concernés par le problème en question.

\* L'espace rural n'appartient politiquement à personne ni à droite ni à gauche mais à ceux qui y vivent, qui doivent le gérer pour eux-mêmes et pour les autres. (b2)

\* Parce que nous sommes les mieux placés pour gérer cette destinée. Disons les problèmes relatifs à la chasse ne peuvent être gérés que par des chasseurs et par des gens qui connaissent la chasse. Ce ne sont pas les technocrates de Bruxelles qui vont nous gérer notre chasse méditerranéenne ou la chasse du Médoc ou de la Gironde. (B18)

\* Je suivrai le mouvement dans la mesure où il restera toujours un mouvement CPNT... un mouvement pas attaché à un parti politique. Parce que, nous, notre foi, notre direction lorsque l'on a créé CPNT, on s'est dit : « *bon ! On va s'appeler CPNT. On décidera de nos problèmes entre nous, mais nous ne soutiendrons jamais un parti !* » (B17)

\* Car ce n'est pas notre vocation, ni notre rôle à nous, élus cynégétiques de monter aux créneaux politiques. On n'a pas que ça à faire, on doit bien gérer notre société, nos territoires. (B16)

\* Déjà des structures (conservatoires régionaux des sites, observatoires, directions régionales de l'environnement) se mettent en place sans que les principaux intéressés que nous sommes n'aient été consultés ou associés, et cela malgré nos demandes réitérées. (b4)

\* L'une des raisons de l'engagement CPNT : le discrédit de la classe politique (...) L'antiparlementarisme latent, la supranationalité communautaire (qui transforme nos parlements nationaux en simple chambres d'enregistrements ou d'adaptation), amènent un nombre croissant de français à défendre eux-mêmes leurs intérêts — sans intermédiaires. C'est le risque du retour à un corporatisme médiéval, diront certains. Mais, c'est peut être l'émergence d'une nouvelle citoyenneté qui s'assume et demande des comptes, une fois le mandat donné (b2).

Cette nouvelle citoyenneté qui demande des comptes mériterait sans aucun doute d'être rapportée à la notion de « démocratie continue » proposée par Dominique Rousseau<sup>78</sup>. Loin de se contenter de leurs anciens statuts de « représentés », les adeptes du CPNT conçoivent désormais la relation aux gouvernants comme une relation symétrique et égalitaire les dotant du statut de partenaire et d'interlocuteur à part entière. Ainsi, après avoir commenté chacune des propositions du rapport Patriat — salué comme « *un document de travail qui va servir de base pour préparer la nouvelle loi sur la chasse* » — le bulletin du mouvement indique que « *les Députés et Sénateurs vont avoir à travailler pour préparer ce texte législatif et CPNT engagera un dialogue constructif avec eux* » (b47). On ne pourrait trouver une récusation plus explicite du principe de délégation des pouvoirs qui caractérisait cette démocratie représentative selon laquelle les élus, dans l'enceinte sacralisée et close du pouvoir, devaient établir leurs décisions indépendamment de la volonté des gouvernés. Le désenchantement suscité par la figure du politicien professionnel a ouvert la voie à « *une nouvelle forme de relations entre représentants et représentés caractérisée par le droit de regard, le contrôle des seconds sur les premiers dont l'indépendance serait ainsi réduite* »<sup>79</sup>. En l'occurrence, un tel droit de regard se justifie en invoquant l'expérience et l'expertise précieuse que les chasseurs croient pouvoir recueillir des longues années dédiées à la gestion du secteur cynégétique. Si le leader du CPNT croit bon de rappeler que « *dans nos domaines, nous sommes des experts* » (b1), c'est afin de pouvoir s'imposer comme l'un de ces multiples et indispensables « *entrepreneurs législatifs* » dont dépendent aujourd'hui la fabrication de la norme<sup>80</sup>. Les militants du CPNT se feront ainsi un devoir de commenter et de présenter le point de vue du mouvement en ce qui concerne chacune des 73 propositions du Rapport Patriat. Ils se réjouiront d'apprendre la participation de CPNT au colloque organisé à l'Assemblée Nationale en janvier 2000. Enfin, par son communiqué du 16 février, la direction du mouvement tiendra à proclamer que « *pour CPNT, la Grande Loi Chasse reste à construire. CPNT fait confiance aux parlementaires de droite comme de gauche pour déposer les amendements qui garantiront la pérennité d'une chasse populaire et démocratique* ». On mesure sans mal tout ce qui distingue cette « confiance » proclamée d'une déférence à l'égard d'une figure d'autorité, de l'abandon aveugle à un être de pure conviction censé dicter aux gouvernés ce qu'ils doivent raisonnablement vouloir pour le bien de la collectivité. Comme le souligne Marc Abelès, à propos justement de la chasse, « *dans un système qui finit par privilégier* » ceux qui

<sup>78</sup> Dominique ROUSSEAU, « De la démocratie continue », dans Dominique ROUSSEAU, dir., *La démocratie continue.*, L.G.D.J et Bruylant, 1995.

<sup>79</sup> Dominique ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 15.

<sup>80</sup> Dominique ROUSSEAU, *op. cit.*, p. 17. Pour l'auteur la multiplication des « entrepreneurs législatifs » doit être rapportée à la propagation sociale d'un principe délibératif autrefois réservé aux seules enceintes Parlementaires.

*gueulent le plus fort » (...) les politiques seraient condamnés à n'être plus que des mandataires d'intérêt, dans un univers où la négociation et le compromis deviendraient l'essentiel. Cette perspective semble en rupture complète avec la tradition française où tout débat, parfois même sur des points très techniques, est l'occasion de confronter des conceptions antagoniques »<sup>81</sup>. Cette rupture apparaît d'autant plus flagrante que la conversion au mouvement du CPNT incite bel et bien les militants à se défaire de l'un des éléments sur lesquels reposait cette tradition. A savoir, la conviction selon laquelle la vocation des hommes politiques consisterait à proposer des programmes politiques généraux. Alors même qu'ils se présentent comme les mieux à même d'énoncer des préférences publiques impartiales, les porte-paroles des terroirs n'ont de cesse que de dénoncer la fatuité d'un projet collectif global. Un certain pragmatisme humble et circonspect est ainsi systématiquement opposé aux larges enjeux de la politisation. Au regard des adeptes du CPNT, le bon sens et le réalisme dont se réclament les « ruraux » ne peuvent que privilégier des objectifs précis et imminents plutôt que la vanité naïve d'un « *catalogue programmatique universel* ».*

\* Il est impératif de ne pas enfermer notre réflexion dans les rigidités et les rivalités du microcosme politique traditionnel. Bien au contraire, il faut conserver toute notre souplesse et notre réalisme, sans chercher à proposer un modèle idéal de société. La vérité n'est pas toute entière dans tel ou tel système économique, dans tel ou tel dogme politique. (b38)

\* Nous sommes conscients de nos limites. Ainsi, nous cultivons une farouche volonté de ne pas nous aventurer sur des chemins où nous ne sommes pas compétents. On ne parle que de ce qu'on connaît bien. (...) Élus, nous nous sommes fixé un objectif : ne nous occuper que des choses que nous connaissons. Par conséquent, nous voulons être présents à Bruxelles dans les instances qui s'occuperont des problèmes de l'environnement et de l'aménagement de l'espace. Nous ne sommes pas des aventuriers comme MM Waetcher, Lalonde et consorts qui ont toujours des avis sur tout. Moi, quand je connais pas, j'écoute les spécialistes avec intérêt et je la ferme (b1).

\* Donner l'image d'un mouvement fort et clair, de militants passionnés non par la vie politique, mais par la vie future que nous construisons aujourd'hui. Sachons inscrire ce que nous défendons dans ce contexte : non pas refaire le monde, ni résoudre les problèmes qui ne sont pas de notre compétence, mais sauvegarder les richesses essentielles de notre culture et de notre environnement (b25).

\* C'est le bon sens contre la langue de bois. Un mode de vie et pas une idéologie. C'est certes, se donner des limites et un seuil d'incompétence reconnus. Mais CPNT peut-il avoir l'ambition d'un projet global de société ou d'un catalogue programmatique universel, à la manière des grands partis ? Son rôle n'est pas de mimer et de confondre la grenouille et le boeuf. Encore qu'au vu des résultats obtenus par certains, il n'est pas sûr que la citoyenneté de demain s'exprimera beaucoup à travers un soutien inconditionnel aux partis politiques (b13).

On mesure un peu mieux — lorsque l'on connaît le passé politique des militants du CPNT — l'ampleur des changements que trahissent de tels propos. Il est, en outre, difficile de ne pas y percevoir l'indice d'évolutions profondes dépassant largement les conduites des seuls *aficionados* de la chasse. Le rapport à la politique évoqué ici, en effet, ressemble fort à celui que l'on peut observer aujourd'hui auprès de jeunes générations n'ayant jamais connu les fastes et le faste de la politisation. Le réalisme dont se réclament les porte-paroles de la ruralité en

---

<sup>81</sup> Marc ABELES, « Le parlementarisme a-t-il un avenir ? », *Le Monde*, 5 février 2000.

appelle, lui aussi, à une « *stratégie des petits pas* », à « *un refus des étiquettes et une forte demande de réconciliation des enjeux partisans, au nom d'une logique d'efficacité et d'une plus grande emprise sur la réalité concrète des problèmes à traiter* »<sup>82</sup>. Le modèle de gestion des affaires publiques qui résulte de la valorisation de telles attitudes semble, pour sa part, suggérer la réalisation tardive des évolutions pronostiquées par Moïseï Ostrogorski. La conversion au combat du CPNT, en effet, exige bel et bien « *l'adhésion des intelligences et des consciences à quelque chose de bien déterminé, à une cause bien spécifiée* »<sup>83</sup>; elle invite les champions de la ruralité à orchestrer « *le groupement des citoyens autour des principes et idées dégagés de la confusion des programmes omnibus trompeurs, et libres des préoccupations plus ou moins intéressées du pouvoir à conquérir ou exploiter* »<sup>84</sup>. Bien entendu, l'historien russe se retournerait sans doute dans sa tombe à l'idée que l'on puisse ainsi associer l'activisme d'un « *néo-ruralisme archaïque* » (b28) — non pas à une régression — mais à une intensification des principes de la démocratie. Pourtant, il semble bien que l'on ne puisse, en la matière, se satisfaire de lectures univoques décrivant une réalité sans aucune aspérité. Contre une telle tentation, les innombrables contradictions qui travaillent le mouvement CPNT auront du moins le mérite de mettre en exergue l'imbrication complexe des « *philosophies-politiques-en-usage* » qu'élus et citoyens peuvent invoquer aujourd'hui pour rendre compte de l'interdépendance qui les lie.

---

<sup>82</sup> Anne MUXEL, « Jeunes des années 90 : à la recherche d'une politique « sans étiquette » », dans Pascal PERRINEAU, *L'engagement politique : déclin ou mutation*, P.F.N.S.P., 1994, p. 265.

<sup>83</sup> Moïseï OSTROGORSKI, *La démocratie et les partis politiques*, Arthème Fayard, 1993, p. 685.

<sup>84</sup> Moïseï OSTROGORSKI, *op. cit.*, p. 684

## Référence des éléments du corpus

### Entretiens

- B11) Entretien avec D. P, métreur, né en 1952, le 22/03/94 à Marseille.
- B12) Entretien avec G. M, nutritionniste, né en 1928, le 21/09/94 à Marseille.
- B13) Entretien avec G. G, éleveur de taureaux, né en 1933, le 28/09/94 à Saint-Martin de Crau.
- B14) Entretien avec A. V, pharmacienne, née en 1943, le 04/10/94 aux Milles.
- B16) Entretien avec J. S, attaché commercial bureautique, né en 1954, le 20/03/95 en Arles.
- B17) Entretien avec E L, horloger, né en 1935, le 14/06/95 à Miramas.
- B18) Entretien avec F I, agent de maîtrise, né en 1945, le 04/07/95 à La Bouilladisse.
- B19) Discussion téléphonique avec E L, le 28/02/97.

### Documents.

- b1) André GOUSTAT. *La parole aux terroirs. Le manifeste des chasseurs*, Éditions du Rocher, 1994, 140 p.
- b2) *Livre Blanc - Chasse Pêche Nature Traditions*, 58 p.
- b3) Profession de foi de la liste "Chasse Pêche Tradition. Liste européenne pour la liberté de chasse et de pêche", élection du 18 juin 1989.
- b4) Profession de foi de la liste des Bouches-du-Rhône "Chasse Pêche Nature Traditions. Liste régionale pour la défense des loisirs de nature, des cultures et professions rurales", élection du 22 mars 1992.
- b5) Profession de foi de la liste "Chasse Pêche Nature Traditions. La force de nos racines", élection européennes du 12 juin 1994.
- b6) "Journal de campagne. Gardons les racines de notre avenir. Non à Maastricht", référendum du 20 septembre 1992.
- b7) Plaquette "C.P.N.T : pour qui et pourquoi", invitation à l'adhésion.
- b8) *C.P.N.T Infos*, n°1, mai 1994.
- b9) *C.P.N.T Infos*, n°4, novembre 1994.
- b10) *C.P.N.T Infos*, n°5, janvier-février-mars 1995.
- b11) *C.P.N.T Infos*, n°8, octobre-novembre-décembre 1995.
- b12) *C.P.N.T Infos*, n°9, janvier-février-mars 1996.
- b13) *C.P.N.T Infos*, n°10, avril-mai-juin 1996.
- b14) "Le lobby" des chasseurs contre l'Europe, *Le Monde*, 26/02/92.

- b15) *Le petit livre vert du chasseur n°12*, "Guide du chasseur sachant communiquer et du communicateur sachant chasser", U.N.F.D.C et Comité national d'information Chasse-Nature, juin 1989.
- b16) Jean-Marie Hosatte, "Enquête : Qui sont les militants anti-chasse?", *Le chasseur Français*, juin 1996.
- b17) Courrier, "Vos réactions à notre dossier : Qui sont les militants anti-chasse ?", *Le chasseur Français*, octobre 1996. Notamment la lettre de Théodore MONOD président de l'association pour le Rassemblement des opposants à la chasse.
- b18) BOULDOIRE Jean-Louis, *Demain la chasse? Écologistes et chasseurs : le dialogue*, Éditions Sang de la terre, Paris, 1993, 235 p.
- b19) Marc Ambroise-Rendu "Les chasseurs et les pêcheurs lancent un mouvement national", *Le Monde*, 11/07/89.
- b20) Marie-Anne Isler Béguin, député (Verts) au Parlement européen, "Un lobby d'un autre âge", *Le Monde*, 07/10/90.
- b21) Germaine Aziz, "Histoires de chasseurs sachant chasser des voix", *Libération*, 11/02/92.
- b22) Eric Joly, "Des chasseurs au bord de la crise de nerf", *Le chasseur Français*, mai 1994.
- b23) Plaquette exposant le programme du parti "Les verts" en matière de réglementation de la chasse.
- b24) "Le grand ras-le-bol des chasseurs", Congrès spécial de l'UNFDC, Sénat, 3 décembre 1991.
- b25) Georges Cabanes « 22 mars, l'écologie cynégétique en quête d'élus », « Le congrès de crise, au Sénat, a seulement accouché d'une motion... Par contre, CPNT présentera des candidats aux élections régionales » *Le Chasseur français*, hivers 1992.
- b26) Courrier des lecteurs, *Revue nationale de la chasse*, n°552, sept.93.
- b27) Journal *Le pays. Lou País. Magazine des régions de France*, n°9.
- b28) "M. Juppé nomme commissaire à l'espace rural le dirigeant de Chasse, pêche, nature et traditions", "En Dordogne, la carte du R.P.R dans sa poche", "Le poids électoral d'un mouvement apparu en 1989", "Clientélisme", *Le Monde*, 13/02/97.
- b29) Journal *Le pays. Lou País. Magazine des régions de France*, spécial Congrès national à Arles C.P.N.T, n°14, août 1997.
- b30) « M. Patriat estime encore possible un compromis avec les chasseurs », « Le « pompier pyromane » se veut à l'écoute de tous », « Militants légalistes et anti-chasse », *Le Monde*, 03/09/99.
- b31) *C.P.N.T Infos*, n°7, février 1999.
- b32) Les interviews d'Univers Nature, « Nelly BOUTINOT, secrétaire générale du R.O.C », juillet 1999.
- b33) Les interviews d'Univers Nature, « Alain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux », avril 1999.

- b34) Déclaration de Théodore Monod, président du R.O.C, à l'issue de la grande manifestation des chasseurs du 14 février 1998.
- b35) Journal *Le pays. Lou País. Magazine des régions de France*, n°15, 1997.
- b36) Journal *Le pays. Lou País. Magazine des régions de France*, n°16, 1998.
- b37) *C.P.N.T Infos*, n°8, mars 1999.
- b38) *C.P.N.T Infos*, n°4, novembre 1998.
- b39) *C.P.N.T Infos*, n°5, décembre 1998.
- b40) *C.P.N.T Infos*, n°6, janvier 1999.
- b41) *C.P.N.T Infos*, n°12, septembre 1999.
- b42) *C.P.N.T 13-Infos*, bulletin du mouvement des Bouches-du-Rhône, n°4, octobre 1997.
- b43) « Des listes de captation à droite », « Quelques grenouillages politiques autour des Nemrods », *L'Humanité*, 14 et 16 février 1998.
- b44) « La chasse à Dominique Voynet », *Le Monde*, 15/02/98.
- b45) « CPNT demande une Europe plus démocratique et plus respectueuse des différences », texte relevé sur le site web du C.P.N.T en janvier 2000.
- b46) « En Aquitaine, les chasseurs consolident leur position d'arbitres », « Les chasseurs affichent leurs ambitions pour les municipales », *Le Monde*, 16 juin et 7 septembre 1999.
- b47) *C.P.N.T Infos*, n°14, novembre 1999.
- b48) *C.P.N.T Infos*, n° 17, février 2000.

## Repères chronologiques

Les chasseurs	Les magistrats et les normes européennes	Les hommes politiques
<p><b>Février 1989.</b> Importantes manifestations de chasseurs (Rennes, Rochefort, Périgueux, Marseille). 18 JUIN 1989 élections européennes première apparition de Chasse Pêche Tradition obtient 4,13 % des suffrages.</p> <p><b>22 mars 1992.</b> élections régionales. C.P.N.T obtient 29 sièges de conseillers régionaux. 20 SEPTEMBRE 1992 référendum sur le traité de Maastricht. C.P.N.T appelle à voter « non » et demande une « modification du traité... pour une autre Europe de progrès, de justice et de liberté ».</p> <p><b>12 juin 1994.</b> élections européennes. C.P.N.T obtient 3,98 % des suffrages</p> <p><b>14 février 1998.</b> Une manifestation rassemble 100 000 chasseurs à Paris. 15 MARS 1998 élections régionales C.P.N.T obtient 31 sièges de conseillers régionaux.</p> <p><b>13 juin 1999.</b> élections européennes. C.P.N.T obtient 6,77% des suffrages et 6 élus au Parlement européen.</p> <p><b>16 juillet 1999.</b> Création à l'initiative de CPNT d'un groupe politique réunissant 16 parlementaires européens « Europe des démocraties et des différences ».</p>	<p><b>1982.</b> Les lois de décentralisation permettent aux opposants à la chasse de multiplier des recours devant les tribunaux contre des arrêtés préfectoraux non conforme à la directive européenne.</p> <p><b>27 avril 1988.</b> Un arrêt de la CJCE impose à la France une stricte réglementation des chasses traditionnelles.</p> <p><b>19 janvier 1994.</b> La Cour de Justice des Communautés européennes rend un arrêt selon lequel l'échelonnement des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse pratiquée en France sont incompatibles avec la directive 79/409.</p> <p><b>13 novembre 1997.</b> La commission européenne notifie une mise en demeure à la France pour incompatibilité de ses dates d'ouverture et de fermeture de la chasse avec la directive 79/409.</p> <p><b>24 juin 1998.</b> La Commission européenne relance la procédure d'infraction engagée contre le France à la suite de plaintes d'associations pour la protection de la nature contre la loi de 1994. Le 2 décembre elle introduit un recours auprès de la CJCE.</p> <p><b>Automne 1998.</b> Une soixantaine de recours sont introduits par les associations de protection de l'environnement contre les arrêtés préfectoraux conforme à la loi votée le 19 juin. Cette dernière est ainsi désavouée par plusieurs tribunaux administratifs qui enjoignent les préfets de prendre des arrêtés conformes à la directive européenne.</p> <p><b>29 avril 1999.</b> La Cour européenne des droits de l'homme condamne la loi Verdeille pour non-respect de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme.</p>	<p><b>2 avril 1979.</b> Sous la présidence française les Etats de la communauté européenne adoptent la directive n°409 concernant la conservation des oiseaux sauvages.</p> <p><b>Février 1986.</b> L'Acte unique européen érige l'Environnement en compétence communautaire.</p> <p><b>30 décembre 1988.</b> Un cavalier budgétaire est inséré dans la loi Colin relative à l'environnement des exploitations agricoles afin de... légaliser les chasses dites traditionnelles.</p> <p><b>5 juillet 1994.</b> La loi Lang prévoit la fermeture échelonnée des périodes de la chasse jusqu'au 28 février.</p> <p><b>Février 1997.</b> Le gouvernement d'Alain Juppé crée un poste de commissaire à l'espace rural confié à André Goustat, président de C.PN.T.</p> <p><b>19 juin 1998.</b> L'Assemblée nationale française inscrit dans la loi des dates d'ouverture et de fermeture autorisant la chasse aux oiseaux migrateurs du 14 juillet au 28 février.</p> <p><b>23 juin 1999.</b> Le Sénat adopte une proposition de loi visant la chasse nocturne au gibier d'eau dans 42 départements.</p>

# CEVIPOF



CENTRE DE RECHERCHES POLITIQUES DE SCIENCES PO



*98, rue de l'Université*

*75007 Paris*

**Tél. 33 (0)1 45 49 51 05**

**e-mail : [info@cevipof.sciences-po.fr](mailto:info@cevipof.sciences-po.fr)**

**Site Internet : [www.cevipof.msh-paris.fr](http://www.cevipof.msh-paris.fr)**